

JUIN 2022

Evaluation finale du Contrat de ville de Carcassonne Agglomération

Rapport final



STATUT DU DOCUMENT

Ce document constitue le rapport final de l'évaluation, dont il comprend une synthèse disponible dès la page 11.



Ce rapport consolide l'ensemble des travaux conduits durant l'évaluation. Il a **été présenté et discuté en Comité de pilotage du contrat de ville le 29 juin 2022**.



Il contient des éléments sur l'évolution de la situation des quartiers, sur le bilan physico-financier de la programmation, des analyses par pilier ainsi que sur le fonctionnement du contrat –sa gouvernance. Il propose des conclusions et des préconisations qui ont été mises en débat lors du Comité de pilotage.

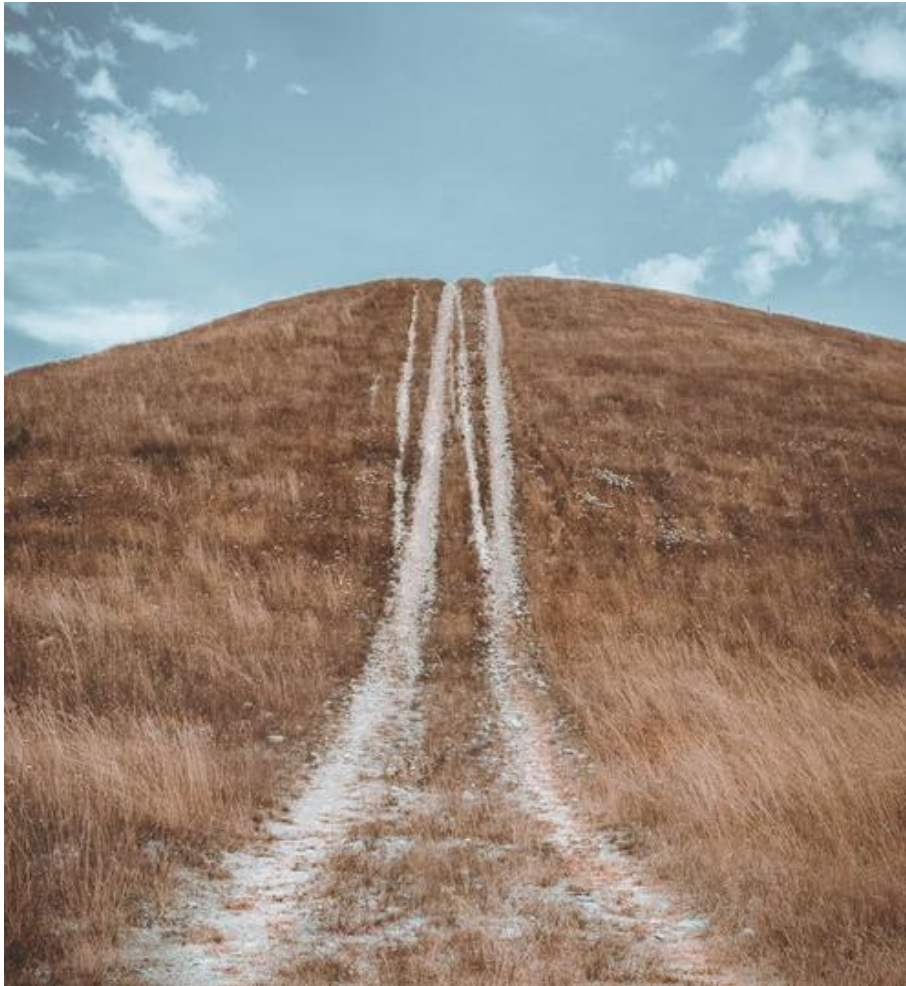
Le présent document a fait l'objet d'allers-retours et d'ajustements avec les commanditaires de l'évaluation.

1. Préambule – les objectifs et le questionnaire évaluatif, **page 4**
2. Synthèse de l'évaluation, **page 11**
3. Les objectifs du CdV et la programmation sur la période, **page 24**
4. Vers l'évaluation : l'actualisation du diagnostic sur les QPV, **page 38**
5. Les réalisations du Contrat de ville et son fonctionnement, **page 71**
6. Conclusions et pistes de recommandations, **page 141**

Chapitre 1

Préambule – les objectifs et le questionnement évaluatif

+ Un principe, un point de vigilance



- + Une méthode d'évaluation qui veille à s'inscrire dans **une « continuité de travail »**
- + De potentielles limites en termes de temporalité, **avec de possibles difficultés de « mémoire »**, de capitalisation



+ L'instruction du 14 décembre 2021

En termes d'objectifs

- + Rendre compte de la mise en œuvre et des résultats des actions au regard des moyens engagés
- + Apprécier le fonctionnement et l'impact du contrat en tant qu'outil
- + Alimenter la réflexion menée au niveau national sur la prochaine génération de contrats de ville

En termes de périmètre

- + Les dispositifs spécifiques et les politiques de droit commun
- + Les trois piliers et les cinq axes transversaux du contrat de ville
- + Un ciblage déterminé au niveau local sur **les actions, moyens et dispositifs les plus structurants**

Des enjeux prioritaires



+ Quelques principes directeurs pour « guider » la méthode

Les problématiques classiques de l'évaluation de la politique de la ville	Le cadre de démarche attendu
Un périmètre trop-large, des questions sur l'efficacité et l'efficience, « inévaluables » pour partie	Des questions stratégiques, resserrées, des questions sur la gouvernance et la mobilisation du droit commun
Une difficulté à isoler « l'effet PDV » (une mesure d'attribution impossible) sur la réduction des écarts	Une appréciation (pas mesure) de la contribution du Contrat de ville, de ses points forts / faibles, des évolutions attendues
Des référentiels qui accumulent les critères et indicateurs pour former des cadres indéchiffrables	Des enjeux à saisir, des cibles d'observations (focales), une ambition ancrée dans le temps et les ressources de la démarche
Le manque de données d'observation actualisées et dynamiques	Un travail d'observation sociale structurant, des sources clefs à aller chercher auprès des parties prenantes, des interprétations qualitatives
La difficulté de la formulation d'un jugement collectif	Des itérations, des débats (des désaccords possibles), une logique d'analyse croisée

+ Les enjeux / objectifs de l'évaluation



>> **Produire des éléments collectifs** sur l'évaluation du contrat de ville



>> **Actualiser la lecture de la situation** sur les quartiers prioritaires

>> Interroger **la trajectoire des QPV et celle des QVA au regard du reste du territoire**

>> Analyser **le fonctionnement du partenariat local**



>> Objectiver la pertinence et l'efficacité **d'actions structurantes**

>> Objectiver et analyser la capacité des partenaires à **mobiliser le droit commun**



>> Fournir des éléments de réflexion et **proposer des préconisations pour le prochain contrat de ville** (constats, propositions,...)

+ Des questions posées

- » Dans quelle mesure le Contrat de ville a-t-il **réduit les inégalités entre les 5 QPV et le reste de l'Agglomération** ?
- » Les actions du Contrat de ville ont-elles **contribué à un meilleur accès aux droits, une meilleure acquisition de l'autonomie** ?
- » Quelle a été **l'évolution des quartiers** sur la période ? Quels sont **les effets de la crise** sur les quartiers... et le Contrat de ville ?
- » Dans quelle mesure le Contrat de ville a-t-il permis **la mobilisation des partenaires dans la prise en compte des quartiers prioritaires, du droit commun** ? Comment cette mobilisation renforcée s'est-elle **articulée avec les ressources spécifiques** ?
- » En quoi ont été **pris en compte les priorités transversales** du Contrat de Ville ?
- » Peut-on parler d'une **co-construction du Contrat de ville avec les habitants et les usagers** ?

+ Le déroulement de la démarche et les outils déployés



Phase 1

Cadrage

- Lancement technique
- Comité de pilotage de lancement
- Travail sur le référentiel



Phase 2

Collecte et analyses



Phase 3

Conclusion et préconisations

- Rédaction des conclusions
- Travail sur les préconisations
Comité de pilotage

Bilan physico-financier et analyses des écarts de situation
diagnostic des QPV avant / après

Entretiens qualitatifs avec les partenaires du CDV (techniciens aggro et ville, CD, CR Occitanie, Bailleurs, Délégué du préfet, EN, CAF...)

Focus sur 3 actions structurantes

Enquête habitants
Enquête porteurs de projet

Journée partenariale
Evaluation et Suites

Chapitre 2

Synthèse de l'évaluation

+ Les livrables

5 portraits de quartier, avec notre partenaire Ithéa, des fiches d'une quarantaine de pages centralisant les derniers indicateurs socio-démographiques disponibles

FICHE QPV
Le Viguier - Saint-Jacques

1.1 PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

Combien d'habitants dans le QPV ? Quelles catégories socio-professionnelles ? Quelle part de la population étrangère/immigrée ?

LES DONNÉES INSEE
Afin d'établir les services politiques de la ville des collecteurs, FINSEE produit des données à l'échelle des Quartiers Politiques de la Ville (QPV) depuis 2010.
En 2015, FINSEE a fait un travail d'actualisation démographique à partir des données du recensement 2015. Plus d'un quart des statistiques démographiques priorisées dans cette Fiche QPV sont issues de cette base de données actualisée de FINSEE.
Un tel jeu de données est publié par FINSEE tous les 5 ans, le précédent datant de 2010.

LES DÉFINITIONS
Population étrangère – qui n'est pas de nationalité française
Population immigrée – population née à l'étranger ou peut être ou non de nationalité française

Le nombre d'habitants du QPV
1 757
personnes résident dans le QPV, dont 53 % de femmes. En moyenne, les QPV accueillent 3 989 habitants, dont 49 % de femmes.
Source : INSEE, RP 2017.

Population active* par catégorie socio-professionnelle
0% de la population active du QPV sont des ouvriers, contre 23% pour la CA Carcassonne Agglo.
Source : INSEE, Estimations démographiques 2017.

L'indice de jeunesse* de la population
Le Viguier - Saint-Jacques : 1,6
Carcassonne : 0,7
CA Carcassonne Agglo : 0,7
Moy QPV : 0,8
France : 0,8
Source : INSEE, Estimations démographiques 2017. On compte 1,6 (promis!) de moins de 20 ans pour 1 personne de plus de 60 ans dans le QPV.

La population de nationalité étrangère et immigrée*
Le Viguier - Saint-Jacques : 24%
Carcassonne : 33%
CA Carcassonne Agglo : 23%
Moy QPV : 20%
France : 14%
Population immigrée : 8%
Population étrangère : 16%
Source : INSEE, Estimations démographiques 2017. Le part de la population étrangère est de 44% dans la population du QPV, contre 9% pour Carcassonne.

1 synthèse, pour disposer de l'essentiel à retenir en quelques pages

1 rapport d'évaluation, d'environ 130 pages, comprenant les éléments saillants sur l'évolution des quartiers, la programmation sur la période, les résultats par pilier et les focales sur des actions structurantes, la vie du Contrat et sa gouvernance et les conclusions / recommandations

Actualisation du diagnostic territorial
Evolution des prestations versées par la CAF de 2018 à 2020

Part des QPV dans les données allocataires CAF

Le volume d'allocataires de prestations versées par la CAF évolue relativement peu sur la période 2018 - 2020 (rapport de début avant 2018), passant de 1 738 à 1 754 sur les QPV, soit un passage de 7 280 à 7 205 personnes couvertes. On peut cependant constater :
- Une relative baisse du côté du nombre d'allocataires monoparentaux, voire du nombre d'allocataires du RSA ;
- Une relative hausse du côté du nombre d'allocataires sans enfant et d'allocataires de RSA.
Cependant, la part des résidents QPV dans les prestations versées par la CAF montre :
- Un écart qui tend à se réduire avec le reste du territoire, au regard de :
- Nombre d'allocataires CAF : les résidents QPV représentent 15,8% des allocataires en 2018, ils représentent 12,7% en 2020, soit une baisse de 3 points ;
- Nombre d'allocataires isolés sans enfant (moins 5 points) et du nombre d'allocataires RSA (moins 0,4 points).
Attention, cela s'explique par une hausse du nombre d'allocataires à l'échelle de l'Agglomération, ce qui incite les QPV dans un territoire où, globalement, voit augmenter le

Evolution du nombre de QPV dans les données allocataires CAF

Le profil des répondants : des habitants anciens, par choix et qui se plaisent dans le quartier

Depuis combien de temps habitez-vous dans votre quartier ?

Plus de 10 ans (20%)
De 5 ans à 10 ans (24%)
De 1 an à 5 ans (38%)
Moins d'un an (18%)

Depuis combien de temps habitez-vous dans votre quartier ?

Plus de 10 ans (20%)
De 5 ans à 10 ans (24%)
De 1 an à 5 ans (38%)
Moins d'un an (18%)

Pour vous, habitez votre quartier, c'est d'abord :

Un plaisir personnel (62%)
Un choix personnel (38%)
Un choix professionnel (1%)
Un choix imposé (0%)

Sur une échelle de 1 à 10, votre quartier est à votre mesure, en ce qui concerne :

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Evaluation finale du Contrat de ville de Carcassonne Agglomération

Rapport final provisoire

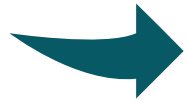
Comité de pilotage

↑
Le rapport comprend les résultats aux deux enquêtes, avec près de 150 réponses côté habitants, et près de 40 réponses de porteurs de projet.

+ Les travaux menés



+ Les éléments de la synthèse



L'évolution des
quartiers

Bilan physico-
financier

L'analyse par pilier



La vie du Contrat

Conclusions /
Recommandations



+ L'utilisation des crédits spécifiques de 2016 à 2022

6 904 173

En €, les crédits spécifiques mobilisés depuis 2016

64%

Le poids du pilier cohésion sociale en dotation spécifique

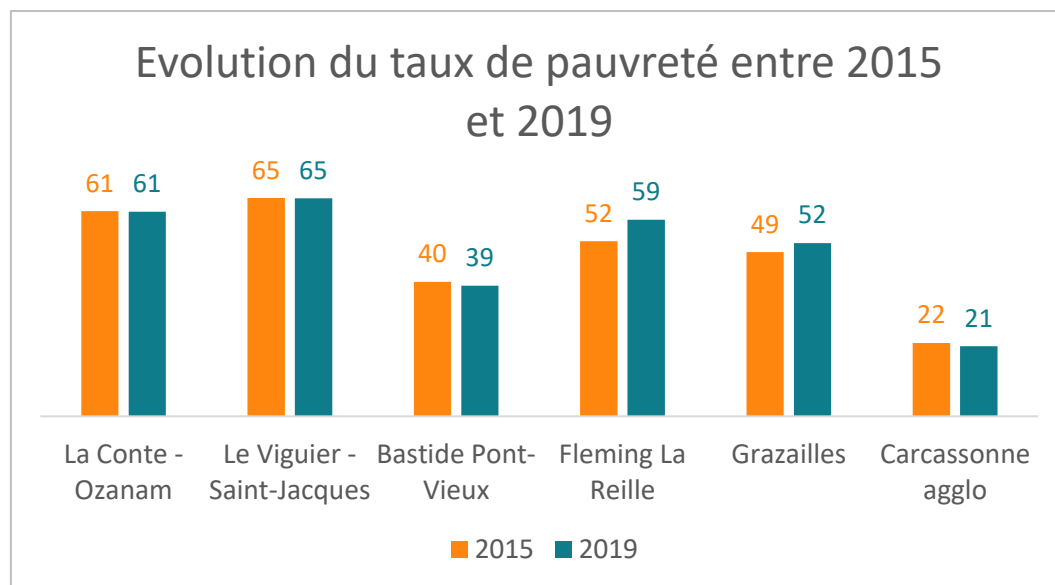
566 actions soutenues par des crédits spécifiques, dont **422 en cohésion sociale**

De (légères) oscillations d'enveloppe d'une année sur l'autre (de 760K€ en 2016 à 1108K€ en 2022), avec un nombre plutôt croissant d'actions (de 58 à 93)

Le Contrat de ville de Carcassonne Agglo a soutenu en priorité le pilier Cohésion sociale, avec tout à la fois le nombre le plus important d'actions financées sur la période (422, contre 144 pour les deux autres) et 64% des dotations

Au démarrage une prédominance d'actions sur le quartier de La Conte / Ozanam mais depuis 2019, une meilleure répartition entre les quartiers est constatée, permettant ainsi de rééquilibrer les interventions à l'échelle des 5 quartiers prioritaires

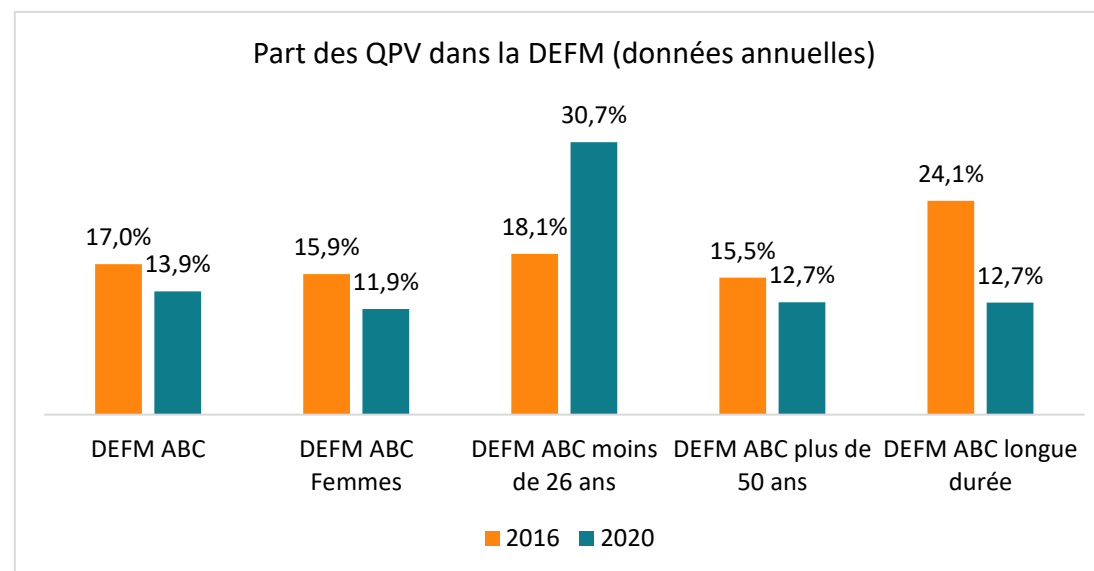
+ Les grandes tendances de l'évolution de la situation



Source : INSEE, Filosofi

- + Un taux de pauvreté qui évolue peu dans les quartiers et à l'échelle de l'agglomération entre 2015 et 2020 hormis le quartier de Fleming La Reille et à Grazailles.
- + Le volume d'allocataires de prestations versées par la CAF évolue relativement peu sur la période 2018 – 2020 (rupture de série avant 2018). On peut cependant constater :
 - Une relative baisse du côté du nombre d'allocataires monoparentales, voire du nombre d'allocataires du RSA ;
 - Une relative hausse du côté du nombre d'allocataires isolés sans enfant et d'allocataires de l'AAH.

- + Une baisse du nombre d'inscrits entre février 2021 et février 2022 pour les habitants des QPV (supérieure à 10%) et globalement **une diminution de la part que représente les QPV dans la demande d'emploi** de l'Agglomération de 2016 à 2020, **excepté pour les moins de 26 ans.**
- + Mais **une forte augmentation des emplois précaires entre 2017 et 2020 dans les QPV** (stabilité dans l'EPCI).



Source : INSEE, Pôle Emploi-Dares, STMT – Traitement par Pluricité

+ Une évolution dans les quartiers **entre amélioration, dégradation et stabilisation**

Globalement, sur l'ensemble des quartiers sont remontés un affaiblissement de l'offre de commerces de proximité et de services aux publics, une aggravation des trafics illicites qui impacte la vie des gens et la capacité des professionnels à déployer une action

La Conte, Ozanam

Une image des quartiers qui **s'est améliorée** grâce aux actions réalisées dans le cadre du PRU entre 2007 et 2021. Mais des quartiers marqués par **des tensions liées au trafic** de stupéfiant.

Le Viguier – Saint Jacques

Un cadre de vie qui **s'est amélioré** sur les dernières années à travers des rénovations et réhabilitations et un réseau d'acteur qui s'est renforcé. Mais **une problématique importante de propreté** sur Saint-Jacques (absence de la régie de quartier) et **des indicateurs qui inquiètent les acteurs en termes d'attractivité du quartier**, avec de plus en plus de refus de déménager dans le quartier et un taux de vacance qui progressent.

Fleming La Reille

Une évolution positive du quartier **au niveau des infrastructures** développées (city stade) et de la mise en place de **la médiation nocturne**, mais un quartier qui souffre du **manque d'acteurs** et associations présents au sein du quartier, de l'absence de service public et de commerce de proximité. De façon globale, les acteurs font part d'**une situation qui s'est détériorée avec des formes de délinquance** importante et une occupation de l'espace public par des individus réalisant du commerce illicite.

Grazailles

Le développement d'un **partenariat local** qui demande à être renforcé, un enclavement du quartier renforcé par **le contexte de fermeture** de commerces et services publics, **des problématiques autour des véhicules** qui persistent (stationnement, véhicule ventouse).

Bastide – Pont Vieux

Un quartier qui a vu **des améliorations physiques** grâce à l'opération cœur de ville **mais qui reste « à part »** avec une dynamique partenariale moins développée.

+ Pilier Cadre de vie et renouvellement urbain

Des avancées notables

4 291 000 €

L'abattement des 3 bailleurs
entre 2016 et 2021

LES RÉUSSITES

La signature de la **convention GUP** a insufflé une **nouvelle dynamique partenariale** qui s'est vue renforcée et coordonnée

Les chantiers tremplins : un dispositif transversal entre les piliers du Contrat de Ville qui s'appuie sur les diagnostics en marchant

Les diagnostics en marchant qui constituent un outil de suivi des quartiers dont se saisissent les acteurs...

L'abattement de 30% de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) a été largement mobilisée par les bailleurs sociaux qui ont engagés de nombreuses actions

Des acteurs de terrain qui mutualisent leurs besoins (groupement de commande)

Des outils de communication sont mis en place à destination des habitants pour donner à voir les actions mises en place

Des avancées en cours ou à venir dans plusieurs domaines permises par la convention GUP

La signature du Plan Stratégique Local (PSL) qui permet aux partenaires de s'engager autour de 5 thématiques

LES DIFFICULTÉS ET PISTES DE PROGRESSION

Une tranquillité publique à géométrie variable selon les quartiers et un **lien avec les instances du CLSPD qui pourrait être optimisé** et renforcée

Le groupement de commande auprès de la régie des quartiers pour l'entretien des espaces publics **n'est pas actif sur tous les QPV** de Carcassonne

Une dynamique commerciale qui s'estompe dans certains quartiers et des services publics qui ferment et constituent un défi pour ces quartiers.

Des phénomènes de délinquances qui viennent perturber les actions mises en place et qui ne trouvent pas de réponse adaptées et suffisantes

Si les diagnostics en marchant ont impulsé une bonne dynamiques entre les partenaires sur les quartiers, **des difficultés demeurent quant aux actions effectives à mettre en œuvre et les délais de traitement.**

La gestion des encombrants reste problématique sur les quartiers, avec des dépôts effectués par des personnes extérieures aux quartiers.

+ Pilier Emploi – Développement économique

Un pilier réinvesti avec des enjeux qui restent forts

LES RÉUSSITES

Face à un spectre assez large de besoins sur les QPV, une intervention de la politique de la ville qui permet de trouver **un équilibre entre des interventions structurantes (le SPE notamment) et des interventions davantage « cousues mains »**

Des enjeux qui avaient été repérés au moment de l'évaluation intermédiaire et sur lesquels les partenaires identifient des avancées (création d'emploi d'activités).

Un écosystème qui présente un certain nombre d'atouts (acteurs présents, liens entre acteurs), à transformer davantage

Des constats et des résultats encourageants sur le front de l'emploi, même si la situation reste fragile

Des points d'appui qui favorisent la prise en compte des quartiers et de leurs habitants dans les enjeux de l'emploi – insertion

Deux interventions plus particulièrement emblématiques des réussites du contrat de ville sur le volet emploi – insertion, et qui paraissent faire consensus : **Citéslab et Chantier tremplin.**

LES DIFFICULTÉS ET PISTES DE PROGRESSION

Une **articulation emploi – insertion au développement économique qui reste un défi**

Une relation à l'entreprise qui doit encore se renforcer

Des acteurs qui peuvent **aller plus loin dans leur travail ensemble**

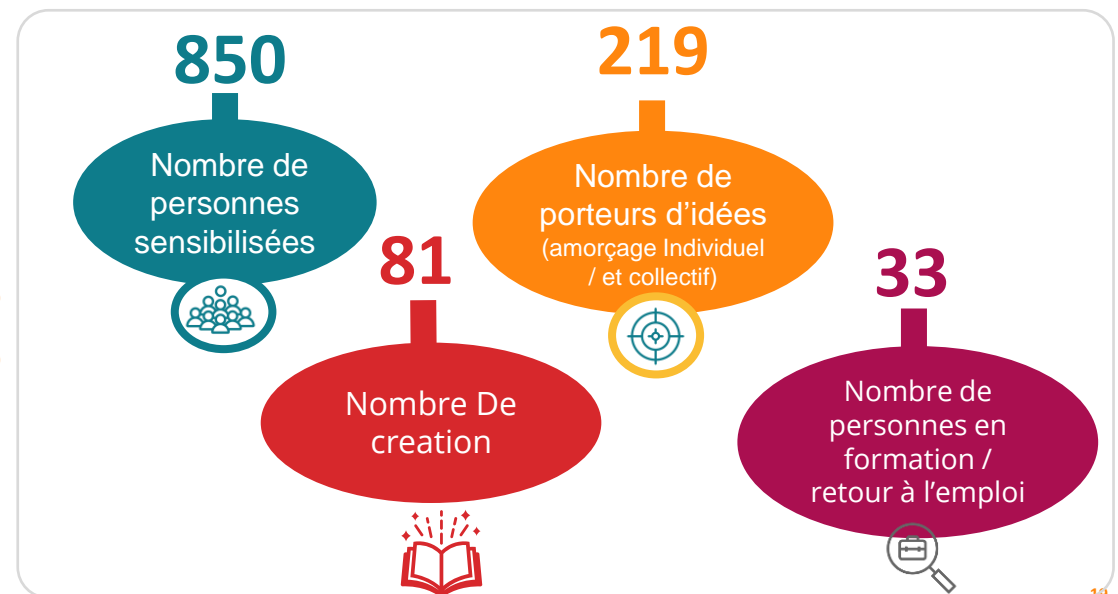
A noter, des enjeux repérés au moment de l'évaluation intermédiaire et qui gardent leur actualité

Des acteurs qui pointent **un enjeu de valorisation**

Un pilier qui a pris de l'épaisseur, mais qui reste à consolider

Des besoins qui restent prononcés

CITESLAB



+ Pilier Cohésion sociale

Une force d'entraînement à mieux trouver et convertir

LES RÉUSSITES

Un dynamisme relativement important des acteurs sur le pilier, et une variété d'acteurs, permettant le développement d'**une offre diversifiée et riche** à destination de la population

Des actions conduites qui paraissent avoir rencontré la **satisfaction des usagers**, favorisant la création d'espaces de sociabilisation

Un travail amorcé sur la **mise en place d'un plan de lutte contre les discriminations** qui engage le travail sur les enjeux transversaux associés à la cohésion sociale

Des centres sociaux qui ont une place et un rôle renforcé dans la politique de la ville

Un PRE qui a vu une montée en charge progressive, mais qui reste à être consolidé et mieux saisi par les partenaires.

LES DIFFICULTÉS ET PISTES DE PROGRESSION

Malgré la densité des moyens déployés en faveur du pilier « Cohésion Sociale », **certaines thématiques sont restées relativement peu traitées**, notamment la question de la santé.

Une offre éducative qui gagnerait à pouvoir s'appuyer sur davantage de transversalité entre services

Malgré un certain rééquilibrage ces dernières années, **certaines quartiers moins couverts** (par les acteurs, le nombre d'action)

Un enjeu soulevé autour de la dynamique partenariale, notamment **une logique de co-construction de projet à consolider**

La crise COVID paraît avoir plus particulièrement impacté l'entrée culture.

PRE

17 parcours en file active en 2016
33 parcours en file active en 2021

Une moyenne de 23 parcours en file active

Un repérage essentiellement effectué par l'Éducation Nationale

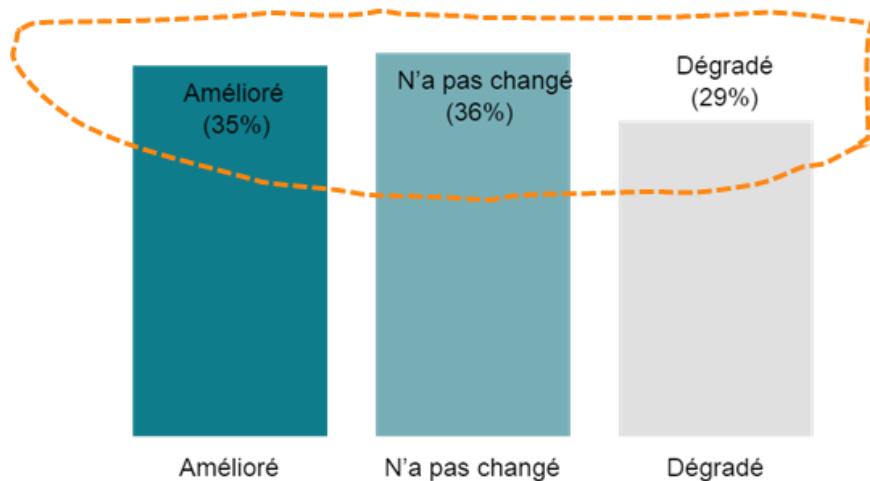
Une mobilisation autour du PRE à dynamiser

+ Un regard convergent habitants / acteurs

DU CÔTÉ DES HABITANTS

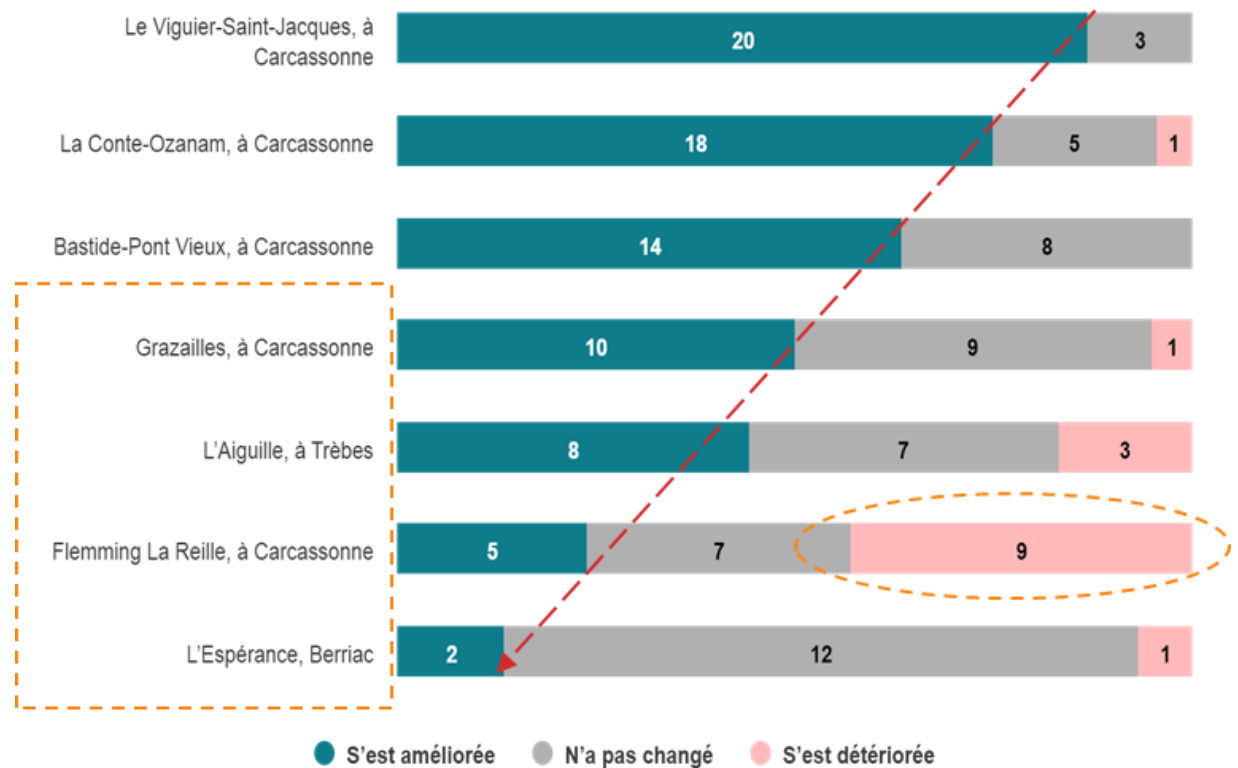
Ces dernières années, diriez-vous que votre quartier s'est :

Réponses effectives : 78



DU CÔTÉ DES PORTEURS DE PROJET

Pour chacun des quartiers, indiquez si vous estimez que la situation depuis le lancement du Contrat de ville... n'a pas changé, s'est détériorée, s'est améliorée



+ Un socle de gouvernance qui doit permettre de passer un nouveau cap dans la dynamique CDV

Un cadre de gouvernance plutôt clair, avec un binôme EPCI – Etat qui fonctionne bien dans la durée, et **qui gagnerait à disposer d'un corpus renforcé en termes de pilotage**

Une mobilisation institutionnelle effective mais qui peut se renforcer

Un appel à projet dont le fonctionnement apparait s'être fluidifié et avoir gagné en capacité à « faire bouger » le territoire, avec des interactions appréciées par le tissu local

Une équipe politique de la ville qui apporte **un cadre de travail de bonne tenue**

Le système partenarial a tenu pendant le COVID, qui a pu être « un révélateur » de la capacité des partenaires à faire face

Un cadre stabilisé, mais pour autant, un certain nombre de limites sont pointées, qu'il s'agisse de la capacité à renouveler la programmation, à faire des ponts entre les services et les interventions, à porter de nouvelles et structurantes initiatives communes et à fédérer le tissu d'acteurs, qui disent le souhait largement partagé de poursuivre encore plus loin la dynamique d'amélioration, d'innover plus

Des avancées qui s'accompagnent d'**un certain nombre de questionnements**, qui invite à **animer davantage les volets et le contrat et à inscrire cette animation dans une stratégie qui d'une part se traduit et se différencie à l'échelle de chaque quartier et d'autre part se raccroche et s'intègre dans le projet de territoire** (de la ville et de l'Agglo)

+ Des pistes de recommandations, à discuter

+ Le pilotage du contrat

- Disposer d'indicateurs resserrés et partagés
- Inscrire le contrat dans le projet de territoire et disposer de lignes directrices par quartier
- Renforcer la transversalité du contrat tant dans le suivi – pilotage que dans les liens entre politiques publiques (Jeunesse, Dév. éco, CLSPD, Cœur de ville, Habitat, mobilité, EN...)
- Impliquer les habitants dans les actions conduites et dans le pilotage du contrat de ville

+ La vie du Contrat

- Faire vivre une animation inter-quartier et interacteurs (mise en lien, partage d'information, réflexions et co-construction de projet) plus régulière
- Porter une ambition de sécurisation et de redynamisation à travers la programmation (pluri-annualité, nouveaux acteurs, renouvellement vs. innovation)

+ Des enjeux plus opérationnels

- Renforcer la capacité à répondre aux besoins différenciés des quartiers (par exemple, la présence d'un acteur structurant sur Fleming, le déploiement du groupement de commande à d'autres QPV, une « ambition CDV » pour Bastide Pont Vieux...)
- Trouver des réponses (directe et indirecte) de tranquillité publique face aux trafics et à la délinquance notamment
- Veiller à l'accessibilité des services aux publics (accompagnement des publics + force d'influence)
- Investir le domaine de la santé
- Impliquer davantage des habitants dans la qualité du cadre de vie (actions de sensibilisation...)
- Renforcer le travail sur l'emploi des jeunes et la place du monde économique

Des opportunités à saisir avec l'écriture d'un prochain contrat pour mobiliser et déterminer des réponses appropriées largement

Chapitre 3

Les objectifs du CdV et la programmation sur la période

Les objectifs du Contrat de ville

Rappel sur la période 2015 – 2018

Période 2019 - 2022

+ Rappel sur la période 2015 – 2018 // pilier Cohésion sociale

Les objectifs et priorités fixés dans le cadre des programmations de 2016 à 2018 sur le pilier « Cohésion sociale »

- Des orientations similaires sur 2016/ 2017, avec au cœur, l'accès au droit, et le soutien à la parentalité au cœur des priorités depuis 2016.
- Des enjeux spécifiques soulignés en 2018, avec au cœur de la programmation : l'apprentissage de la langue française, le sport et culture comme moyen, et la prévention de la délinquance.

2016/ 2017	2018
<p>La Prévention et l'accès aux droits comme objectif majeur et immédiat</p> <ul style="list-style-type: none"> • Redonner la parole aux habitants, et plus particulièrement aux femmes et aux jeunes • Développer des actions concourant à répondre aux besoins d'existence et de sécurité des personnes 	<p>Favoriser l'accès aux droits</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer des actions favorisant le bien-être social et physique des personnes • Accompagner les personnes isolées et empêchées vers des dispositifs existants (orientation, mobilité, présentation) pour favoriser le lien social
<p>Valoriser et soutenir la démarche d'éducation populaire comme facteur de lien inter quartiers.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un projet culturel permettant de faire lien dans et entre les quartiers • Rendre accessible les lieux, les pratiques, dépasser les limites pour accéder aux activités sur les lieux ressources 	<p>Permettre l'apprentissage de la langue, moyen incontournable pour accéder à la citoyenneté pour tous les publics, tout au long de la vie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maintenir les actions de proximité dans les quartiers
<p>Promouvoir l'éducation partagée comme axe majeur et immédiat</p> <ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir l'émergence progressive d'actions structurées autour de cet objectif • Soutenir le « pouvoir d'agir » des parents en encourageant leurs initiatives collectives, leurs liens avec d'autres acteurs éducatifs 	<p>Développer des actions culturelles et/ou sportives</p> <ul style="list-style-type: none"> • Proposer des actions qui mobilisent les habitants dans une démarche attractive et dynamique • Envisager le sport et/ou la culture comme un moyen du « mieux vivre ensemble » dans son quartier • Concevoir l'action avec une dimension évolutive vers le droit commun
<p>Développer une responsabilité partagée dans la mise en œuvre de démarches éducatives et familiales</p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser des espaces de participation et des formes de citoyenneté active des enfants et des jeunes dans et hors quartier • Prévenir le décrochage scolaire et participer à la prise en charge des élèves décrocheurs avérés avec les autres partenaires. 	<p>Renforcer la parentalité et prévenir la délinquance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prévenir le décrochage scolaire, repérer et participer à la prise en charge de ces élèves en orientant vers les dispositifs existants (PRE...) • Encourager parents et enfants à être acteurs de la scolarité dans un principe d'alliance éducative • Définir des prises en charge individualisées des jeunes les plus fragiles et de leurs familles, ainsi que des actions collectives éducatives de prévention

+ Rappel sur la période 2015 – 2018 // pilier Emploi

Les objectifs et priorités fixés dans le cadre des programmations de 2016 à 2018 sur le pilier « Développement économique - Emploi »

2016	2017	2018
<p>Favoriser l'esprit d'entreprendre</p> <ul style="list-style-type: none"> Soutenir la création d'activité et l'amorçage de projets à vocation économique 	<p>Favoriser l'esprit d'entreprendre</p> <ul style="list-style-type: none"> Soutenir la création d'activité et l'amorçage de projets à vocation économique Mobiliser le monde économique et les partenariats avec le privé 	<p>Permettre l'apprentissage de la langue, moyen incontournable pour accéder à l'emploi</p> <ul style="list-style-type: none"> Encourager de nouvelles actions liées à l'emploi dans le domaine de la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme : <i>manque de maîtrise des outils numériques</i>
<p>Développer des démarches d'expérimentation</p> <ul style="list-style-type: none"> Rendre accessible les démarches d'accompagnement 	<p>Développer des démarches d'expérimentation</p> <ul style="list-style-type: none"> Rendre accessible les démarches d'accompagnement Proposer des actions de qualification et de professionnalisation 	<p>Axe accès employabilité : insertion, formation, emploi. Priorités aux démarches et actions novatrices</p> <ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'accès et le maintien dans l'emploi des publics vulnérables en mobilisant les dispositifs de droit commun de soutien à l'emploi et en développant des actions de lutte contre les discriminations à l'emploi ; Réinterroger les outils de repérage/suivi/accompagnement des personnes en difficultés d'insertion ; Impliquer les entreprises locales dans les parcours à l'emploi ; Augmenter la formation et la qualité des emplois des femmes
	<p>Faciliter le retour à l'emploi des publics qui en sont le plus éloignés</p> <ul style="list-style-type: none"> En contribuant à redonner les codes de l'emploi et en facilitant l'accès aux dispositifs de droit commun, voire en les complétant, notamment par des actions de suivi individualisé 	<p>Axe développement économique Favoriser l'esprit d'entreprendre à partir d'éléments de diagnostics existants, proposer des démarches proactives auprès des opérateurs économiques et associés ayant pour finalité de :</p> <ul style="list-style-type: none"> Faire connaître les atouts et contraintes de l'entrepreneuriat ; Accompagner le porteur de projet dans la réflexion de création ; Accompagner l'émergence et la pérennité des activités économiques en rendant accessible les outils de communication pour les habitants ; Encourager l'économie de proximité et de services dans les quartiers (commerces, artisanat, services...) et l'économie sociale et solidaire Mobiliser les réseaux d'entreprise et conforter la RSE
		<p>Une attention particulière sera portée sur les actions en lien avec les dispositifs mis en œuvre par la Direction Développement Economique de Carcassonne Agglo tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> CitésLab (outil de repérage, amorçage de projets de création d'activités et d'orientation sur les dispositifs de droit commun) ; Espace coworking ; Régime d'aide aux entreprises

+ Rappel sur la période 2015 – 2018 // pilier Cadre de vie

Les objectifs et priorités fixés dans le cadre des programmations de 2016 à 2018 sur le pilier « Renouvellement urbain – cadre de vie »

- **Des priorités d'actions réaffirmées d'une année sur l'autre** (l'intégration de la GUP dans les modes d'intervention, et conforter la vocation urbaine des quartiers).
- On repère néanmoins **un enjeu de plus en plus fort quant à la place donnée aux habitants dans la co-construction et la mise en œuvre des actions (concertation, actions participatives...)** et au travail de valorisation de l'image des quartiers prioritaires.

2016	2017	2018
<p>Conforter la vocation urbaine des quartiers</p> <ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir la qualité de vie pour tous les quartiers de la ville • Consolider le lien intergénérationnel comme facteur de valorisation dans l'appartenance aux quartiers et territoires de vie • Développer les actions concourant au changement de regard entre habitants des QPV vers l'extérieur (et inversement) • S'appuyer sur l'OPAH RU pour développer des actions de valorisation, de lien locataires/ propriétaires 	<p>Conforter la vocation urbaine des quartiers en soutenant la finalisation du PRU sur la Conte et Ozanam</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser les habitants autour d'un travail de mémoire (changement de regard entre habitants, et de l'extérieur vers l'intérieur des QPV ; consolidation du lien intergénérationnel) • Développer des chantiers « participatifs » (insertion, école...) : Valoriser les espaces extérieurs (publics / privés) délaissés ou non aménagés par la RU ; favoriser l'appropriation du cadre de vie par les habitants. 	<p>Favoriser l'appropriation par les habitants des espaces non aménagés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre le travail de mémoire avec les habitants. • Développer des actions participatives ((insertion, école...) : Valoriser les espaces extérieurs publics et l'image des quartiers ; favoriser l'appropriation du cadre de vie par les habitants et travailler la communication sur l'image du quartier. • Dans le cadre du PRU des quartiers La Conte et Ozanam, mener des temps de concertation avec les habitants pour faire émerger de nouveaux projets d'aménagement dans les espaces identifiés
<p>Intégrer la GUP dans les modes d'intervention</p> <ul style="list-style-type: none"> • Valoriser les espaces publics, les délaissés, les espaces verts dans le cadre d'actions participatives • Construire des actions pilotes autour des déchets et des encombrants 	<p>Intégrer la GUP dans les modes d'intervention</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser et mobiliser les habitants sur la question des encombrants et du dépôt sauvage, alternatives de gestion et valorisation. 	<p>Promouvoir la GUP par des actions ciblées en réponse à un besoin identifié</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser et mobiliser les habitants sur la question des encombrants et les dépôts sauvages. • Développer des actions pédagogiques à destination des publics qui valorisent la transformation des encombrants • Lutter contre la précarité énergétique
<p>Lutter contre la précarité énergétique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer des actions innovantes de prévention et de sensibilisation en direction des familles pour les logements réhabilités. 	<p>Lutter contre la précarité énergétique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer des actions innovantes de prévention et de sensibilisation en direction des familles pour les logements réhabilités. 	

+ Les objectifs par pilier – renouvellement urbain / cadre de vie

2019	2020	2021	2022
<p>Favoriser l'appropriation par les habitants des espaces non aménagés et aménagés en développant des actions participatives visant à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Valoriser les espaces extérieurs et l'image des quartiers • Favoriser l'appropriation de leur cadre de vie par les habitants 	<p>Mettre en œuvre des actions éco-citoyennes</p>	<p>Favoriser le développement d'une démarche d'éco-citoyenneté</p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la transition écologique en sensibilisant les habitant.e.s aux problématiques liées à l'environnement (Lutter contre la précarité énergétique, réduire les déchets, lutter contre le réchauffement climatique, réduire la pollution et notre consommation de ressources...) 	<p>Eco-citoyenneté</p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la transition écologique en sensibilisant les habitants aux problématiques liées à l'environnement (Lutter contre la précarité énergétique, réduire les déchets...). • Développer des actions de communication préventive • Lutter contre les nuisibles (création de pigeonnier...)
<p>Intégrer la GUP dans les modes d'intervention :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser et mobiliser les habitants sur le tri sélectif, les gestion des encombrants, et le dépôt sauvage • Développer des actions pédagogiques à destination des publics qui valorisent la transformation des encombrants 	<p>Ouvrir des chantiers tremplin répondant aux diagnostics Gestion Urbaine de Proximité</p> <ul style="list-style-type: none"> • La mise en place de « chantiers tremplins », principalement sur le quartier Bastide – Pont-Vieux et Le Viguié 	<p>Promouvoir la GUP par des actions ciblées en réponse à un besoin identifié</p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les espaces collectifs extérieurs en concertation avec les habitant.e.s • Mettre en œuvre des actions éco-citoyennes • Développer des actions de communication préventive • Lutter contre les nuisibles (création de pigeonnier...) • Proposer un outil pour signaler aux institutions les dysfonctionnements sur l'espace public (dégradation du mobilier urbain, candélabre en panne...) 	<p>Promouvoir la GUP par des actions ciblées en réponse à un besoin identifié</p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les espaces collectifs extérieurs en concertation avec les habitants. • Proposer un outil pour signaler aux institutions les dysfonctionnements sur l'espace public (dégradation mobilier urbain, candélabre en panne...).
<p>Lutter contre la précarité énergétique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer des actions innovantes de prévention et de sensibilisation en direction des familles pour les logements réhabilités. 	<p>Améliorer les espaces collectifs extérieurs en concertation avec les habitants</p>	<p>Appropriation de l'espace public et collectif résidentiel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Permettre en développant des actions de proximité la mise en valeur de l'image des quartiers en tant que partie intégrante du patrimoine de la ville et ce dans le but de construire et de transmettre une histoire commune autour de valeurs partagées. • Permettre le renouvellement de pratiques d'animation et de médiation sociale via des temps de rencontre, du développement du lien social, pour favoriser et accompagner l'implication des habitants dans la vie du territoire. 	<p>Appropriation de l'espace public et collectif résidentiel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Permettre en développant des actions de proximité la mise en valeur de l'image des quartiers en tant que partie intégrante du patrimoine de la ville et ce dans le but de construire et de transmettre une histoire commune autour de valeurs partagées. • Permettre le renouvellement de pratiques d'animation et de médiation sociale via des temps de rencontre, du développement du lien social, pour favoriser et accompagner l'implication des habitants dans la vie du territoire.

+ Les objectifs par pilier – cohésion sociale

2019	2020	2021	2022
<p>Favoriser l'accès aux droits</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer des actions favorisant le bien-être social et physique des personnes. • Accompagner les personnes isolées et empêchées vers des dispositifs existants (orientation, mobilité, présentation) pour favoriser le lien social. • Permettre l'apprentissage de la langue, moyen incontournable pour accéder à la citoyenneté pour tous les publics, tout au long de la vie 		<p>Prévention discrimination Agir contre toutes formes de discriminations en éduquant les plus jeunes à la notion de différence Travailler sur les préjugés, les rapports humains en organisant des activités ludiques et culturelles pour apprendre à connaître l'autre</p>	<p>Agir contre toutes formes de discriminations en éduquant les plus jeunes à la notion de différence. Impulser des actions pour réduire les discriminations dans les domaines de l'emploi, du logement, des biens et services à la population.</p>
<p>Renforcer la parentalité et l'éducation partagée</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prévenir le décrochage scolaire, repérer et participer à la prise en charge de ces élèves en orientant vers les dispositifs existants (PRE...). • Encourager parents et enfants à être acteurs de la scolarité dans un principe d'alliance éducative. • Soutenir les parents dans leur rôle et compétences éducatives en les plaçant au cœur du projet. 		<p>Prévention / accès aux droits Développer des initiatives locales pour accompagner les femmes victimes de violences Soutenir l'accès aux droits pour tendre à une autonomie Prévenir les conduites à risque des jeunes</p>	<p>Prévenir les conduites à risque des jeunes et sensibiliser au phénomène de la radicalisation.</p>
		<p>Accompagner/développer les initiatives pour l'égalité femmes/hommes</p>	<p>Favoriser la mixité sociale dans les quartiers à travers les démarches artistiques et sportives avec la participation des habitants.</p>
<p>Développer des actions culturelles et/ou sportives</p> <ul style="list-style-type: none"> • Proposer des actions qui mobilisent les habitants dans une démarche attractive et dynamique. • Envisager le sport et/ou la culture comme un moyen du « mieux vivre ensemble » dans son quartier, vecteur de rencontres et d'échanges entre QPV et hors QPV. • Concevoir l'action avec une dimension évolutive vers le droit commun. 		<p>Animer les Conseils Citoyens</p>	<p>Impulser la participation des habitants pour mettre en place des actions en faveur du quartier.</p>
		<p>Favoriser la mixité sociale dans les quartiers à travers les démarches artistiques et sportives avec la participation des habitant.e.s</p>	
		<p>Impulser la participation des habitant.e.s pour mettre en place des actions en faveur du quartier</p>	<p>Garantir la continuité et la réussite éducative en réduisant les inégalités scolaires et susciter l'intérêt de la lecture.</p>
		<p>Garantir la continuité et réussite éducative en réduisant les inégalités scolaires</p>	<p>Animer les Conseils Citoyen</p>

+ Les objectifs et priorités fixés dans le cadre des programmations de 2019 à 2022 sur le pilier – « développement économique / emploi »

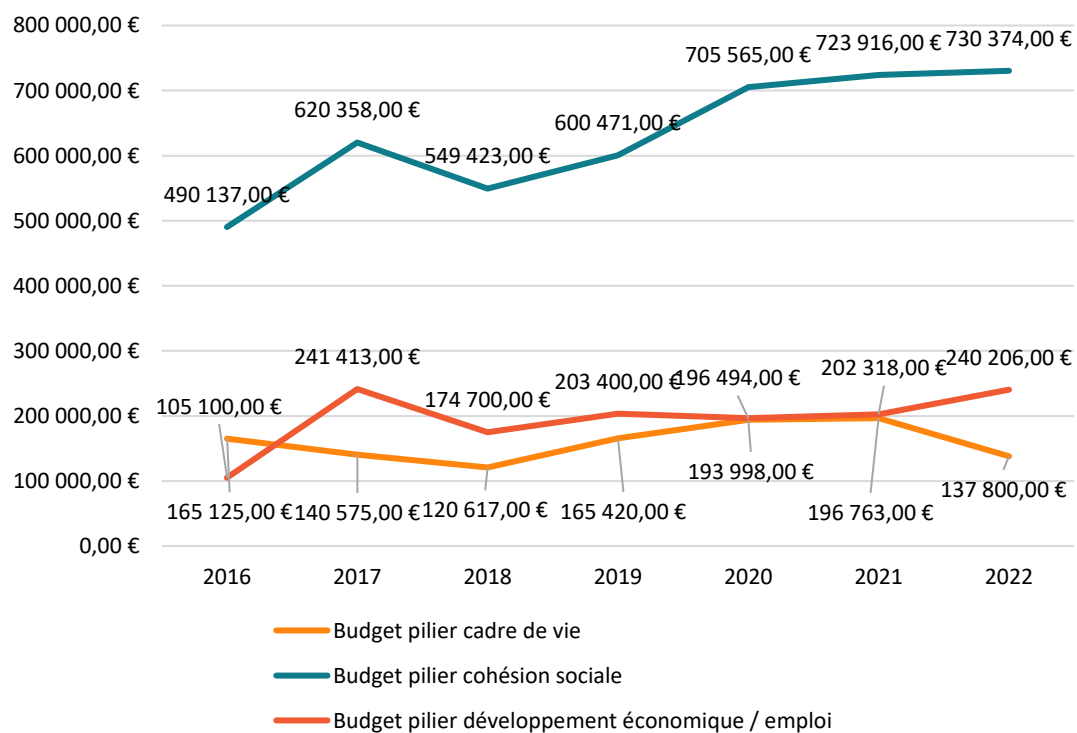
2019	2020	2021	2022
<p>Réduire les freins à l'emploi</p> <ul style="list-style-type: none"> Favoriser la construction et l'accompagnement (partenarial) de parcours adaptés aux besoins et à la diversité des publics Renforcer les approches de proximités sur les quartiers en privilégiant la mise en œuvre de démarche « aller-vers » 	<p>Améliorer l'employabilité des publics en difficulté en levant les freins à l'emploi – lutte contre les discriminations à l'emploi</p> <ul style="list-style-type: none"> Réinterroger les outils de repérage, de suivi individuel ou collectif Accueil orientation des publics, identification des besoins, connaissance de l'offre de service 	<p>Accès à l'employabilité : insertion, formation, emploi</p> <ul style="list-style-type: none"> Réduire les freins à l'emploi Développer des actions complémentaires aux dispositifs de droit commun (MLOA, Pôle emploi, CCI, CMA, le PDI, programme régionaux...) 	<p>Accès à l'employabilité : insertion, formation, emploi.</p> <ul style="list-style-type: none"> Développer des actions de repérage « aller vers » et proposer des parcours adaptés. Développer des actions complémentaires et innovantes aux dispositifs de droit commun
<p>Accès à l'employabilité : insertion, formation et emploi</p> <ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'insertion via l'activité économique et les partenaires avec les entreprises 	<p>Développer l'employabilité des personnes éloignées du marché du travail</p> <ul style="list-style-type: none"> Dispositifs d'insertion, (IAE, contrats aidés, alternances, périodes de mise en situation professionnelles...) Favoriser la formation, l'insertion et l'emploi par la découverte et initiation au métiers en lien avec l'innovation 	<p>Favoriser le lien aux entreprises, développer l'esprit d'entreprendre</p> <ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser et accompagner les habitants(es) à l'entrepreneuriat Accompagner les nouvelles créations à travers de la formation, sensibilisation, informations ciblées favoriser les nouvelles formes de mise en contact des demandeurs d'emploi longue durée et des employeurs. 	<p>Favoriser le lien aux entreprises</p> <ul style="list-style-type: none"> Faciliter les rencontres entre entreprises et habitant.e.s des QPV.
<p>Favoriser le lien aux entreprises a partir des spécificités des quartiers et développer l'esprit d'entreprendre</p> <ul style="list-style-type: none"> Sur le quartier Bastide – Pont-Vieux, impulser la création de « boutiques à l'essai » 	<p>Dynamiser - soutenir le tissu économique et entrepreneurial des quartiers et accompagner les nouvelles créations</p> <ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser et accompagner les habitant(e)s à la création d'activité et à l'esprit d'entreprise 	<p>Innovation numérique</p> <ul style="list-style-type: none"> Proposer des actions spécifiques d'inclusion et/formation numériques tels que celles favorisant les montées en compétences sur les savoirs de base du numérique, celles facilitant l'accès à l'emploi par un accompagnement numérique spécifique. 	<p>Accompagner l'entrepreneuriat</p> <ul style="list-style-type: none"> Soutenir le tissu économique de proximité Sensibiliser et accompagner les habitants(es) à l'entrepreneuriat <p>Innovation numérique</p> <ul style="list-style-type: none"> Proposer des actions spécifiques d'inclusion et/formation numériques tels que celles favorisant les montées en compétences sur les savoirs de base du numérique, celles facilitant l'accès à l'emploi par un accompagnement numérique spécifique

Retour sur la programmation durant la période

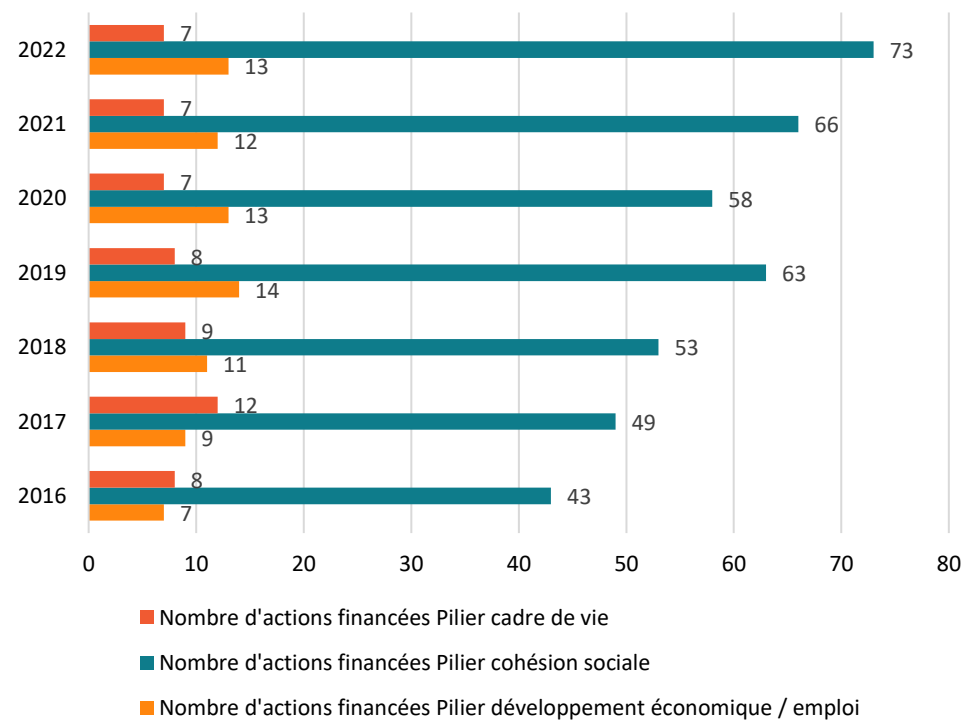
+ Le poids de chaque pilier (financement et nombre d'actions) dans le cadre de la programmation spécifique sur la période 2016 - 2022

Le pilier Cohésion sociale concentre à la fois, le nombre le plus important d'actions financées sur la période (422, contre 144 pour les deux autres) et la part la plus importante en termes de dotations, soit 64%.

Evolution du poids de chaque pilier dans la programmation financière (2016-2022)



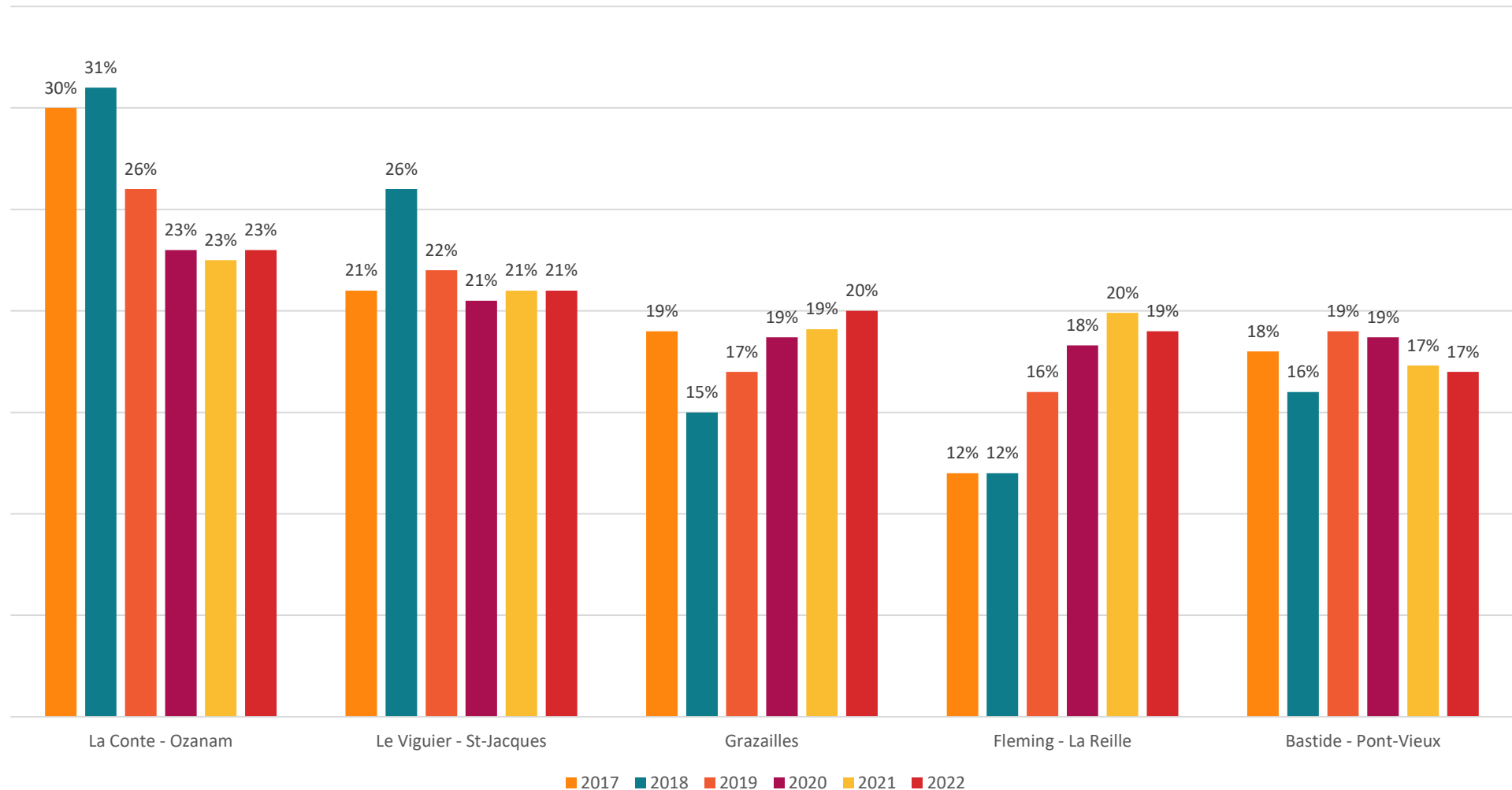
Evolution du nombre d'actions financées par pilier (2016-2022)



Source : Suivi de programmation des AAP – Carcassonne Agglo

+ Le poids par quartier (financement et nombre d'actions) dans le cadre de la programmation spécifique sur la période 2017 – 2022

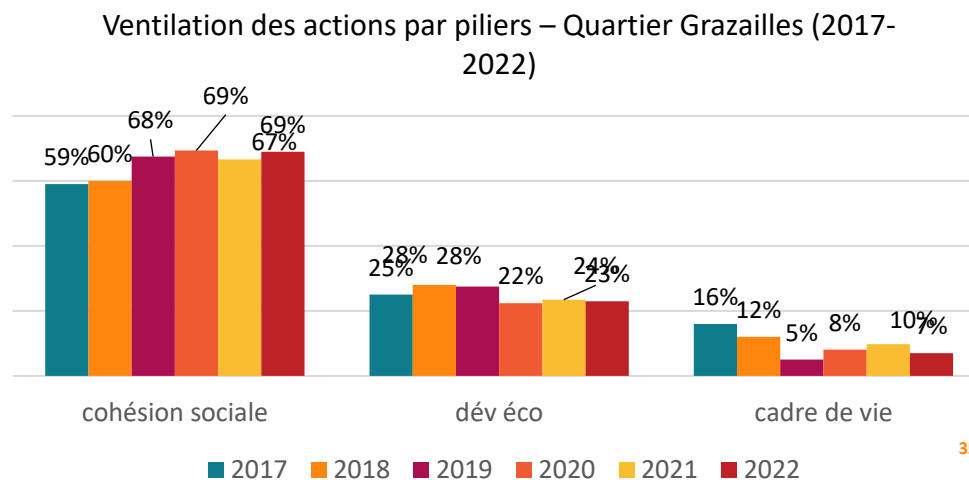
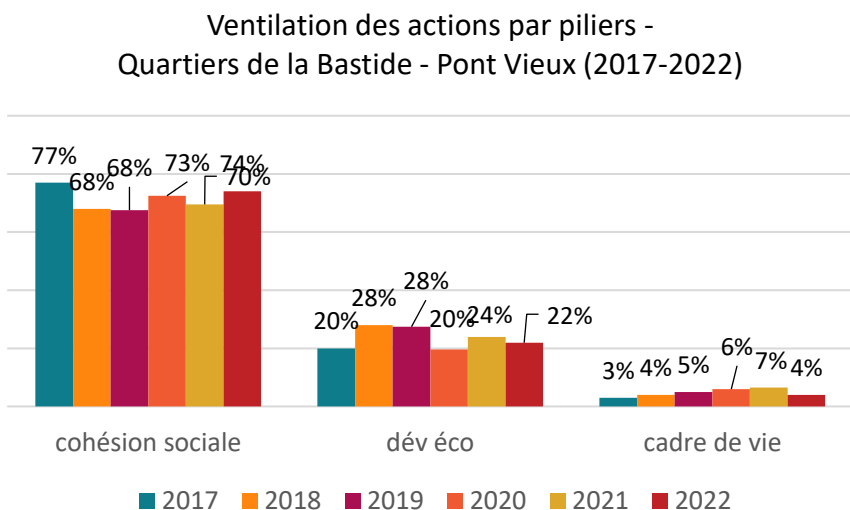
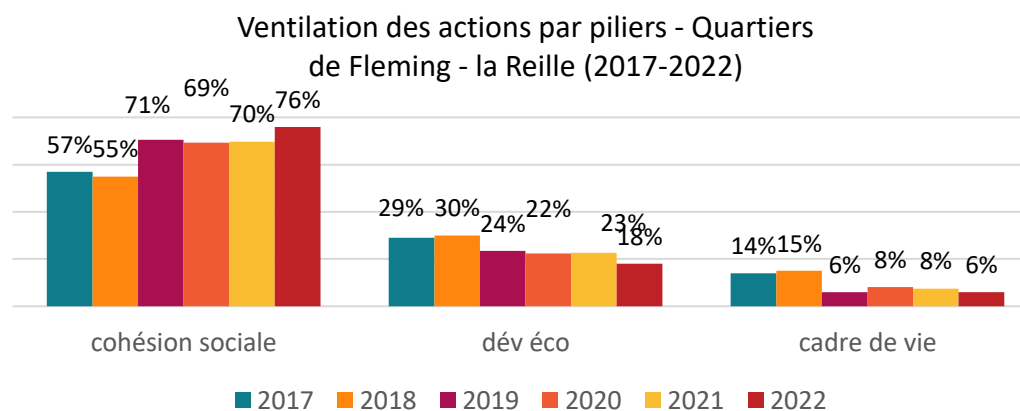
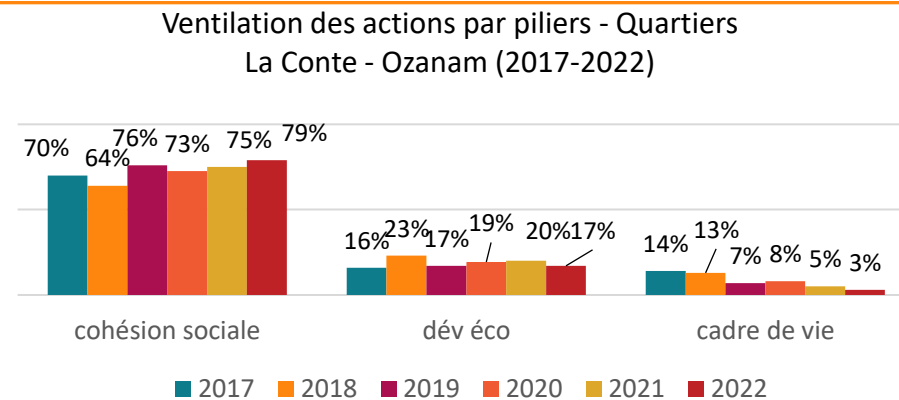
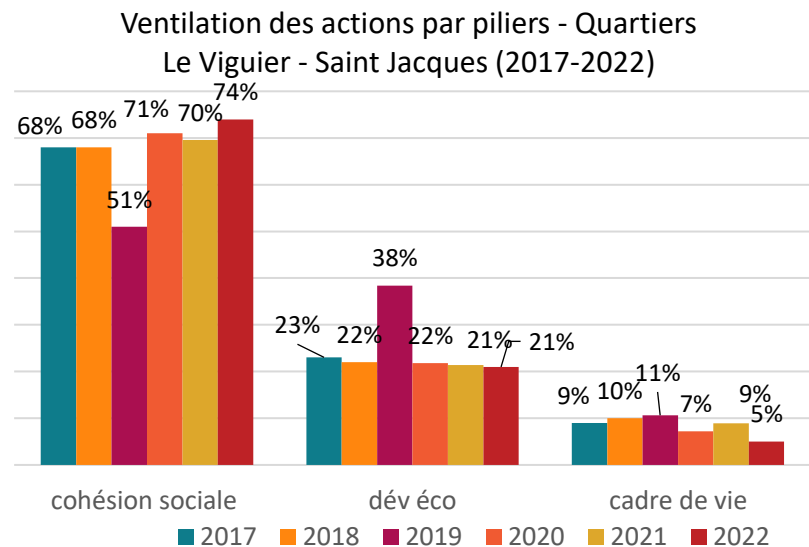
Évolution du nombre d'actions par quartier 2017-2021*



Source : Support et comptes rendu des Comités de pilotage – Carcassonne Agglo

*Les données de 2016, traitées groupées pour le Quartier « La Reille / Fleming Grazaillies ne nous permettent pas de les intégrer

+ Poids des 5 quartiers prioritaires – répartition des actions financées par pilier dans la programmation spécifique 2017-2022



+ Au final, de 2016 à 2022 – Ce qu'il faut retenir de l'utilisation des crédits spécifiques

6 904 173

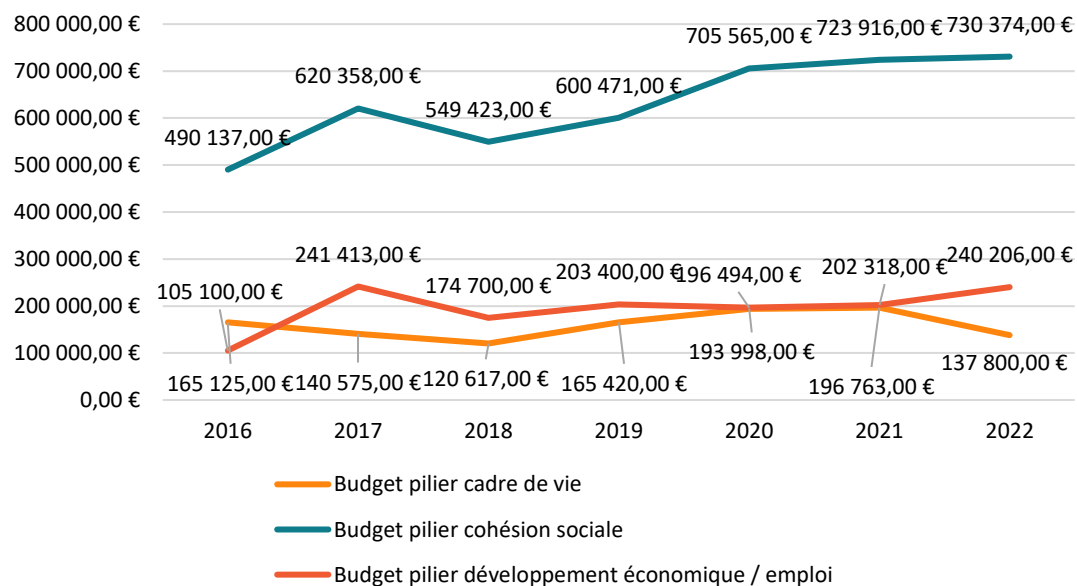
En €, les crédits spécifiques mobilisés depuis

64%

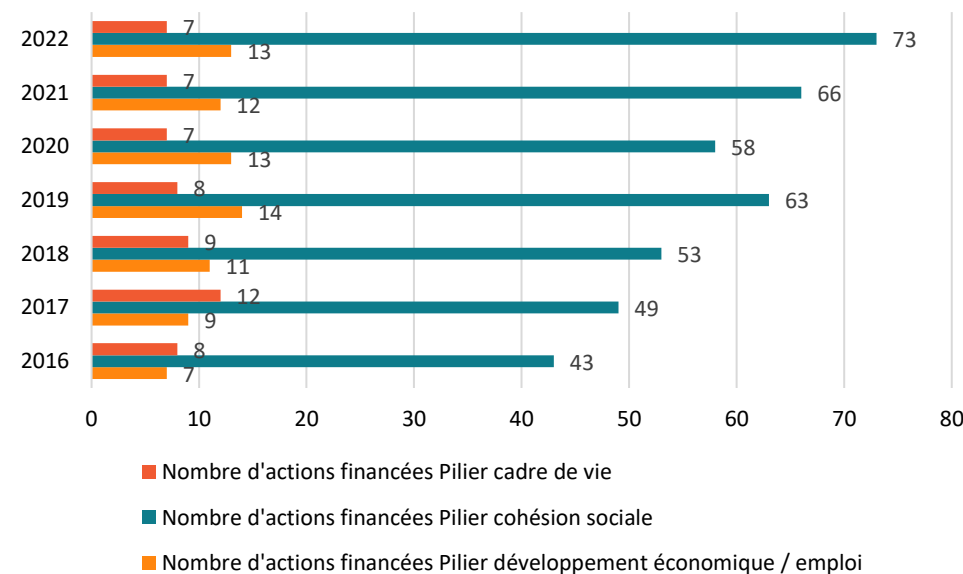
Le poids du pilier cohésion sociale en dotation spécifique

566 actions soutenues par des crédits spécifiques, dont **422 en cohésion sociale**

Evolution du poids de chaque pilier dans la programmation financière (2016-2022)



Evolution du nombre d'actions financées par pilier (2016-2022)



+ Au final – Ce qu’il faut retenir de l’utilisation des crédits spécifiques sur la période 2016 – 2022 (vue synoptique)

6 904 173

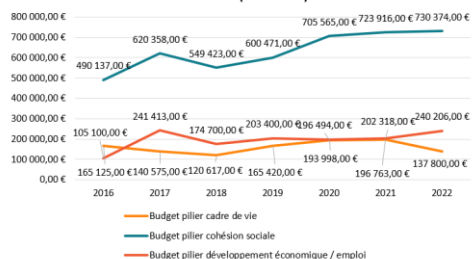
En €, les crédits spécifiques mobilisés depuis

64%

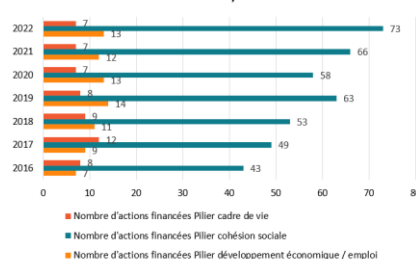
Le poids du pilier cohésion sociale en dotation spécifique

566 actions soutenues par des crédits spécifiques, dont 422 en cohésion sociale

Evolution du poids de chaque pilier dans la programmation financière (2016-2022)



Evolution du nombre d'actions financées par pilier (2016-2022)



+ Avec une enveloppe spécifique de plus de 6 M€ sur la période 2016-2022, le Contrat de ville de Carcassonne Agglo a soutenu en priorité le pilier Cohésion sociale.

+ Ce dernier concentre en effet tout à la fois le nombre le plus important d'actions financées sur la période (422, contre 144 pour les deux autres) et 64% des dotations.

+ Malgré de (légères) oscillations d'enveloppe d'une année sur l'autre (760K€ en 2016 puis 1000K€ en 2017, 844K€ en 2018, 969K€ en 2019, 1096K€ en 2020, 1122K€ en 2021 puis enfin 1108€ en 2022), le Contrat de ville est parvenu à financer un nombre plutôt croissant d'actions : 58 actions sur l'année 2016, 74 en 2017, 74 en 2018, 85 en 2019, 78 en 2020, 83 en 2021 puis enfin 93 en 2022.

+ Nous notons au démarrage une prédominance d'actions sur le quartier de La Conte / Ozanam mais depuis 2019, une meilleure répartition entre les quartiers est constatée, permettant ainsi de rééquilibrer les interventions à l'échelle des 5 quartiers prioritaires.

+ La prépondérance du volet Cohésion sociale se réplique sur tous les quartiers. Le pilier développement économique / emploi se déploie de manière homogène sur l'ensemble des 5 QPVS.

Chapitre 3

Vers l'évaluation : l'actualisation du diagnostic sur les QPV

Données générales

Portrait par quartier : données et regards qualitatifs

+ Les principes méthodologiques concernant l'actualisation du diagnostic

Une vision
d'ensemble

5 portraits
statistiques
complets annexés
au rapport

5 synthèses
statistiques
intégrés dans le
rapport

Des portraits qui
mixent lecture
statistique et
apports qualitatifs

Directement
mobilisable
pour le travail
de réflexion
sur les suites à
donner au CdV

Données générales

+ Actualisation du diagnostic territorial

Données générales (à l'échelle de l'agglomération)

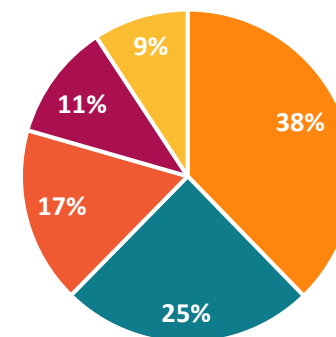
46 825

Habitants sur Carcassonne en 2019

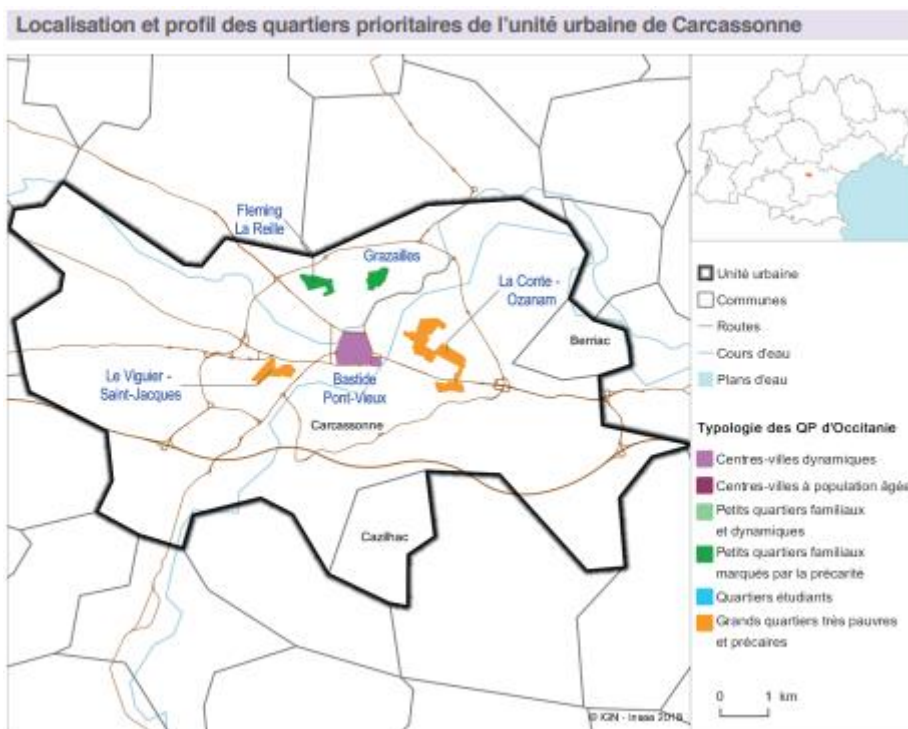
10 263

Population municipale 2018 vivant en QPV

Répartition des habitants par QPV (en 2017)



- Bastide - Pont Vieux
- La Conte - Ozanam
- Le Vigieur - Saint-Jacques
- Fleming - La Reille
- Grazaillles



Source : Insee 2018

Les grandes tranches d'âge de la population (2017)	0-14	15-24	25-59	60-74	+75
Bastide Pont-Vieux	14%	18%	48%	13%	8%
La Conte - Ozanam	29%	13%	39%	13%	6%
Le Vigurier - Saint-Jacques	24%	16%	40%	12%	8%
Fleming La Reille	24%	11%	38%	11%	17%
Grazaillles	27%	12%	41%	13%	8%
CA Carcassonne Agglo	17%	10%	42%	20%	11%
Carcassonne	16%	12%	42%	19%	12%

Source : INSEE, Estimations démographiques 2017

+ Actualisation du diagnostic territorial

Données générales (à l'échelle des 5 QPV de l'agglomération)

La part des familles monoparentales, 2020

Bastide Pont-Vieux	16%
La Conte - Ozanam	19%
Le Viguiier - Saint-Jacques	18%
Fleming La Reille	NC
Grazailles	25%
CA Carcassonne Agglo	18%
Carcassonne	17%

Source : Caf.data, 2020

Le taux d'emploi, 2017

Bastide Pont-Vieux	42%
La Conte - Ozanam	33%
Le Viguiier - Saint-Jacques	25%
Fleming La Reille	35%
Grazailles	34%
Carcassonne	55%
CA Carcassonne Agglo	60%

Source : INSEE, Estimations démographiques 2017

Le revenu médian en 2019

Bastide Pont-Vieux	14 830 €
La Conte - Ozanam	12 130 €
Le Viguiier - Saint-Jacques	11 680 €
Fleming La Reille	12 320 €
Grazailles	12 990 €
Carcassonne	18 110 €

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, FiLoSoFi, 2019

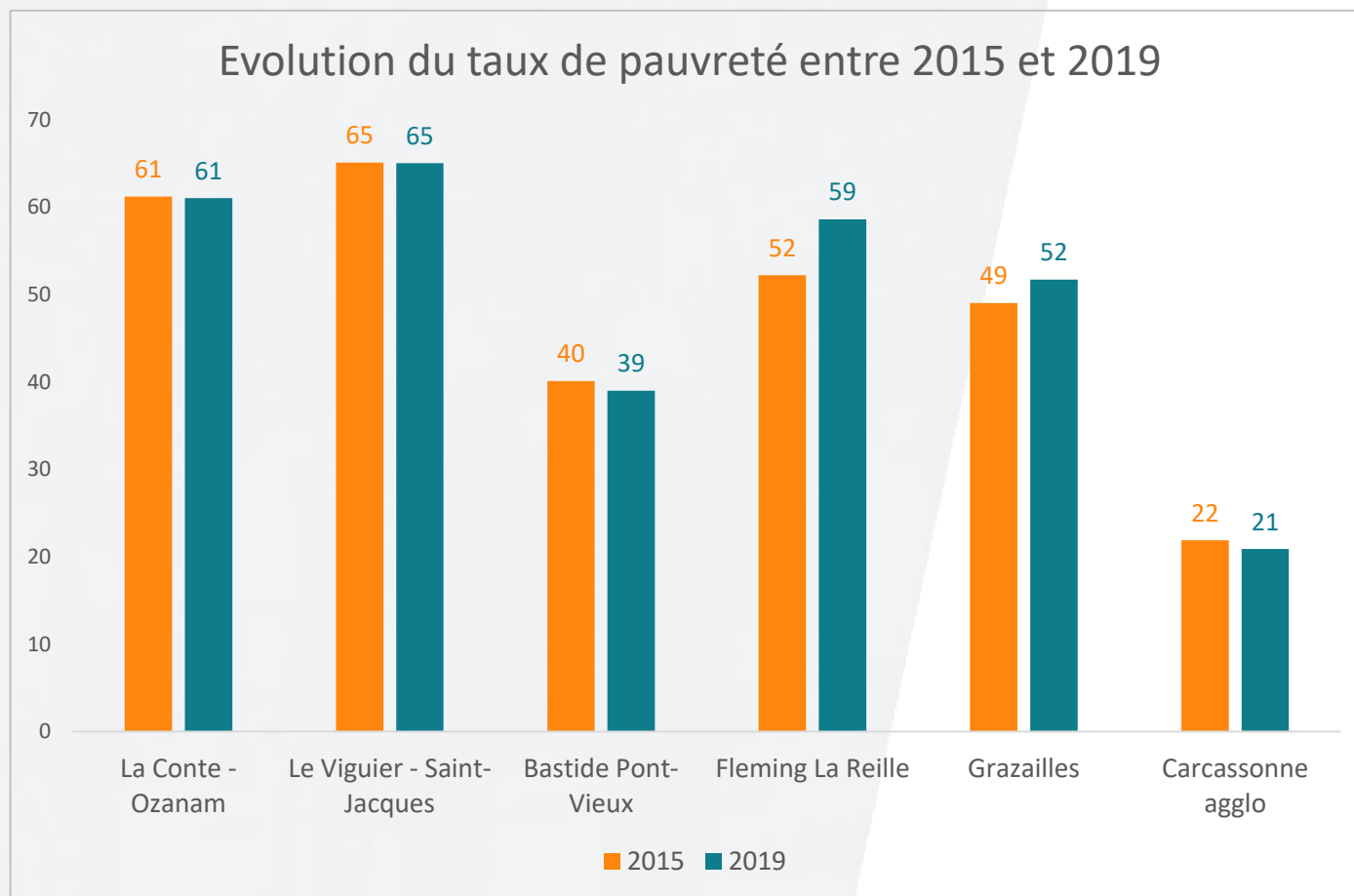
Le taux de pauvreté, 2019

Bastide Pont-Vieux	39%
La Conte - Ozanam	61%
Le Viguiier - Saint-Jacques	65%
Fleming La Reille	59%
Grazailles	52%
CA Carcassonne Agglo	21%
Carcassonne	27%

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, FiLoSoFi, 2019

+ Actualisation du diagnostic territorial

Evolution du taux de pauvreté entre 2015 et 2019



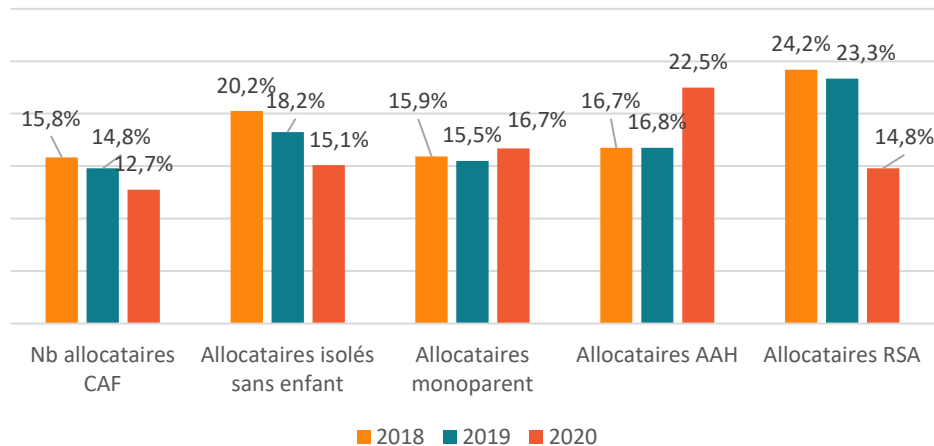
- + Un taux de pauvreté qui évolue peu dans les quartiers et à l'échelle de l'agglomération entre 2015 et 2020 hormis le quartier de Fleming La Reille et à Grazaillles.
- + Des taux de pauvreté qui restent très élevés comparativement à Carcassonne Agglomération.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) 2015 et 2019

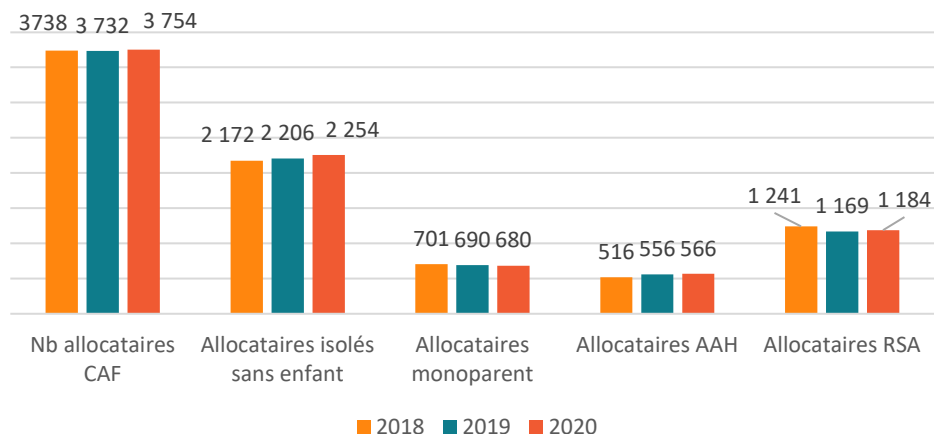
+ Actualisation du diagnostic territorial

Evolution des prestations versées par la CAF de 2018 à 2020

Part des QPV dans les données allocataires CAF



Evolution du nombre de QPV dans les données allocataires CAF



Le volume d'allocataires de prestations versées par la CAF évolue relativement peu sur la période 2018 – 2020 (rupture de série avant 2018), passant de 3 738 à 3 754 sur les QPV, soit un passage de 7 280 à 7 205 personnes couvertes. On peut cependant constater :

- + Une relative baisse du côté du nombre d'allocataires monoparentales, voire du nombre d'allocataires du RSA ;
- + Une relative hausse du côté du nombre d'allocataires isolés sans enfant et d'allocataires de l'AAH.

Cependant, la part des résidents QPV dans les prestations versées par la CAF montre :

- + Un écart qui tend à se réduire avec le reste du territoire, au regard du :
 - o Nombre d'allocataires CAF, les résidents QPV représentaient 15,8% des allocataires en 2018, ils représentent 12,7% en 2020, soit une baisse de 3 points.
 - o Nombre d'allocataires isolés sans enfant (moins 5 points) et du nombre d'allocataires RSA (moins 9,4 points).
 Attention, cela s'explique par une hausse du nombre d'allocataires à l'échelle de l'Agglomération, ce qui inscrit les QPV dans un territoire qui, globalement, voit augmenter le nombre d'allocataires CAF.
- + Un écart qui tend à se stabiliser avec le reste du territoire au regard des allocataires monoparent ;
- + Un écart qui tend à se creuser avec le reste du territoire au regard des allocataires AAH (plus 6 points)

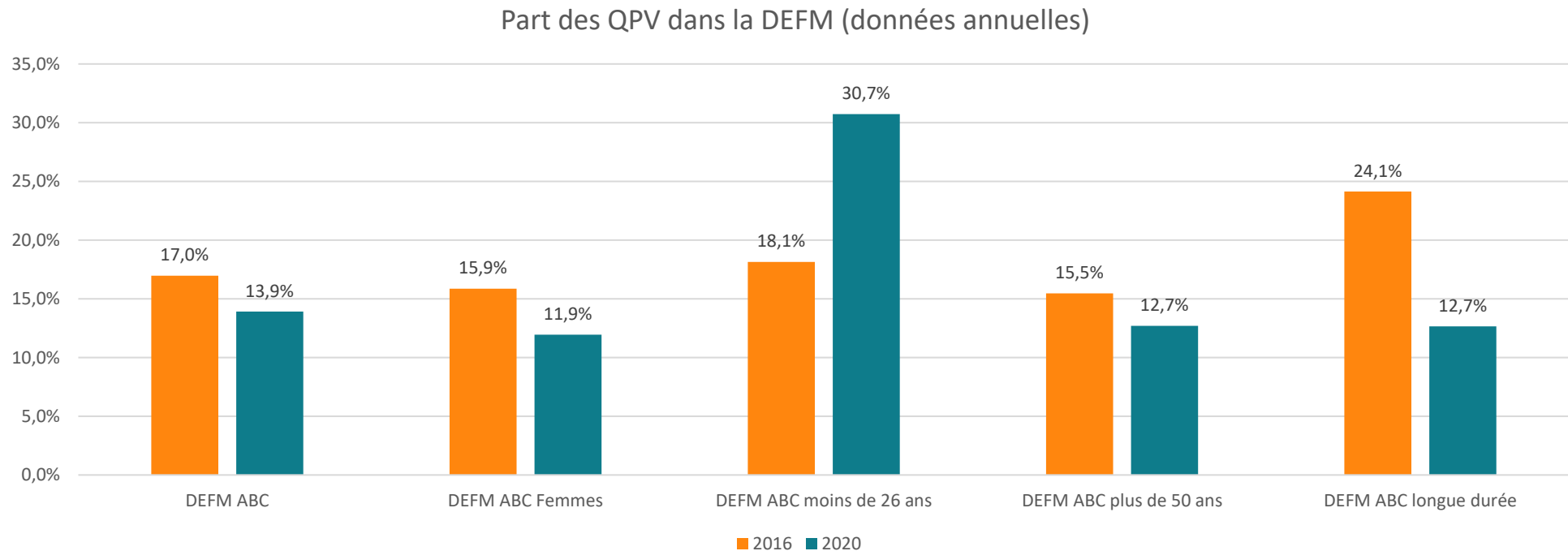
+ Actualisation du diagnostic territorial

Evolutions de la DEFM de 2016 à 2020

Le phénomène n'est pas propre à l'Agglomération, mais il apparaît notable. **Pôle emploi constate une baisse du nombre d'inscrits entre février 2021 et février 2022 pour les habitants des QPV, une baisse supérieure à 10% qui donne à « penser qu'il y a de la reprise d'emploi ».**

Cette tendance positive sur la période récente complète une situation qui, malgré la crise du COVID, donne à voir **de 2016 à 2020 une diminution de la part que représente les QPV dans la demande d'emploi de l'Agglomération**, avec une exception notable à noter du côté des moins de 26 ans.

La part des QPV dans la DEFM diminue, sauf pour les plus jeunes, sur la période 2016 – 2020 :

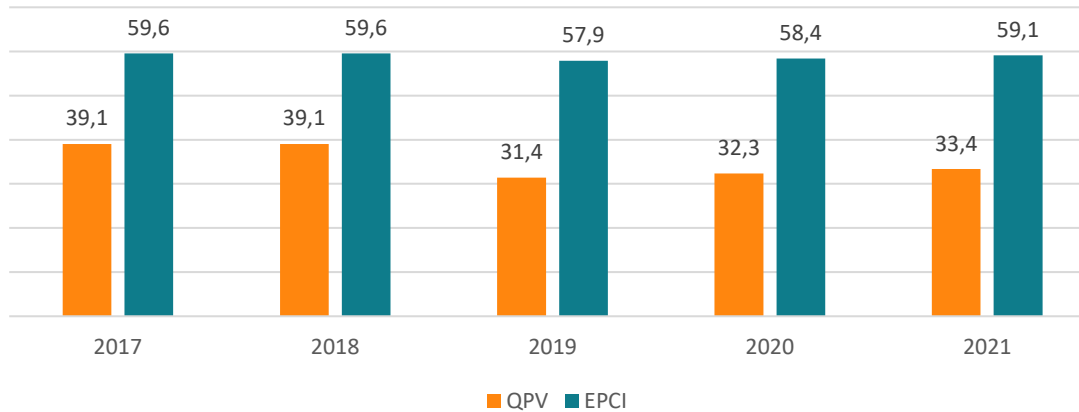


Source : INSEE, Pôle Emploi-Dares, STMT – Traitement par Pluricité

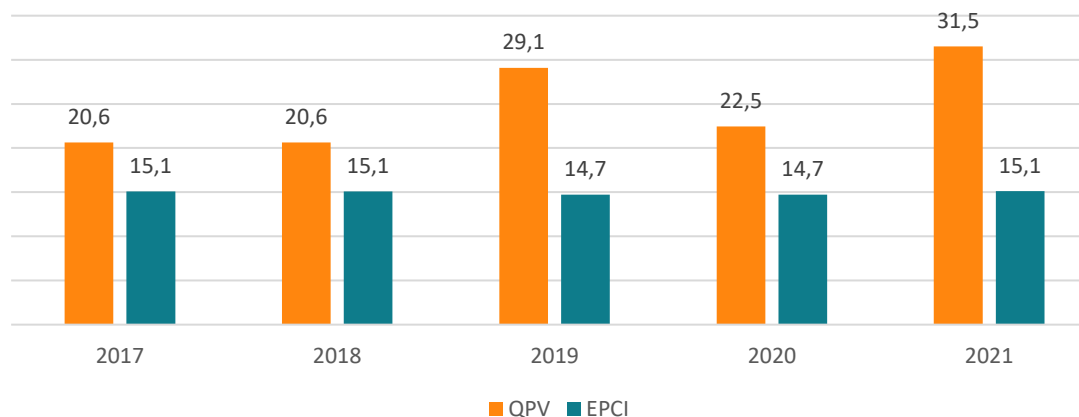
+ Actualisation du diagnostic territorial

Evolutions sur l'insertion professionnelle de 2017 à 2021

Evolution de la part des personnes de 15 à 64 ans ayant un emploi



Evolution de la part des emplois précaires parmi les emplois



- + Dans un paysage communautaire où l'évolution de la part des personnes de 15 à 64 ans ayant un emploi apparait stable entre 2017 et 2021, celle des QPV tend au contraire à se dégrader, passant de 39,1% à 33,4%.
- + En outre, sur cette même période la part des emplois précaires parmi les emplois, qui présente là aussi une évolution stable à l'échelle l'EPCI, a tendance à augmenter fortement, passant de 20,6 en 2017 à 31,5 en 2021.

Source : INSEE, Recensement de la population

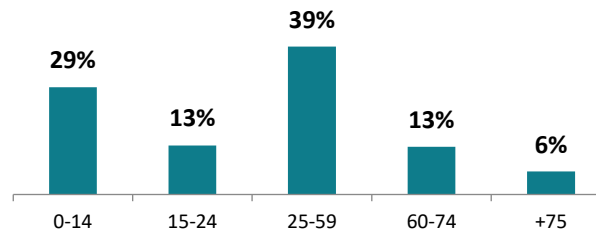
Quartier La Conte, Ozanam

+ Les principales données à retenir / La Conte, Ozanam (1/2)

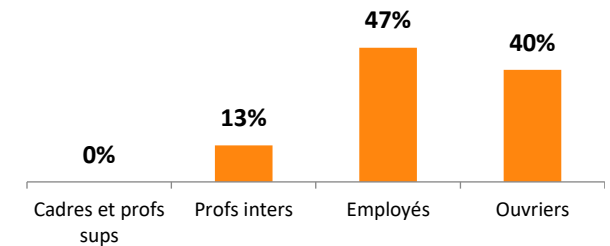
2 525

Personnes résident dans le QPV, dont 54% de femmes

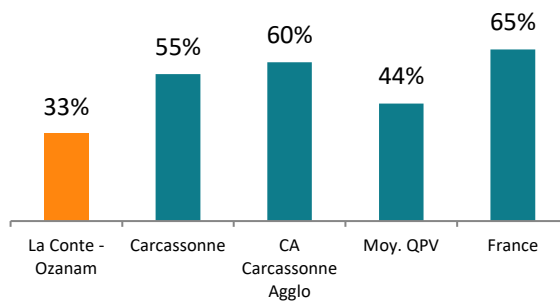
Les grandes tranches d'âge de la population



Population active* par catégorie socio-professionnelle



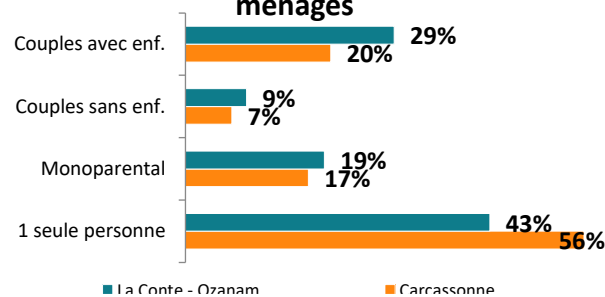
Taux d'emploi



Source : INSEE, Estimations démographiques 2017

Dans le QPV La Conte - Ozanam, 33% de la population en âge de travailler occupe un emploi contre 55% pour Carcassonne.

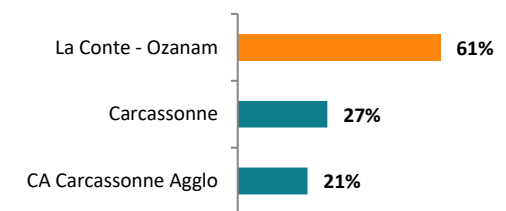
Les différentes typologies de ménages



Source : Caf.data, 2020

29,3% des ménages du QPV La Conte - Ozanam sont des couples avec enfants, contre 20,4% des ménages de la commune.

Part de la population vivant sous le seuil de pauvreté

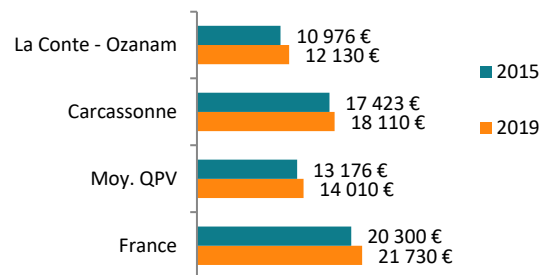


Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, FiLoSoFi, 2019

61% des habitants du QPV vivent sous le seuil de pauvreté, fixé à 60% du revenu médian, contre 27% des habitants de la commune.

+ Les principales données à retenir / La Conte, Ozanam (2/2)

Évolution du revenu médian



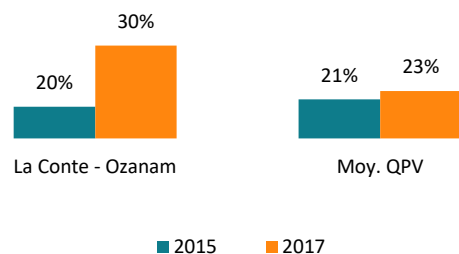
Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, FiLoSoFi, 2015 et 2019

En 2015, le revenu médian était de 10 976€ pour La Conte - Ozanam, contre 12 130€ en 2019.

Évolution de la population par classes d'âge

	La Conte - Ozanam			Moy. QPV		
	2015	2017	Évo.	2015	2017	Évo.
0-14	27%	23%	+29%	22%	29%	+4%
15-24	14%	13%	+19%	13%	13%	+2%
25-59	42%	41%	+16%	40%	39%	+3%
60-74	12%	11%	+27%	10%	13%	+5%
+75	6%	5%	+36%	5%	6%	-1%

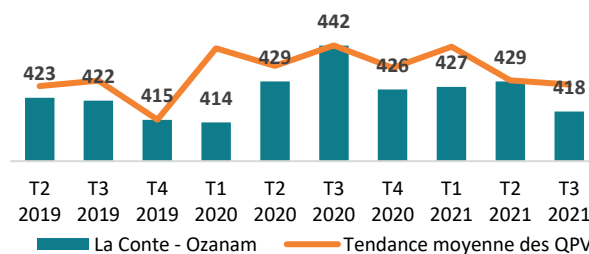
Évolution du taux d'emploi



Source : INSEE, Estimations démographiques 2015 et 2017

En 2015, 20% de la population active du QPV occupent un emploi précaire, contre 21% en moyenne dans les QPV.

Evolution des DEFM entre le T2 2019 et le T3 2021



Source : Pôle Emploi, données trimestrielles 2019 à 2021

En début d'année 2020, le QPV comptait 414 DEFM contre 418 à la fin du 3ème trimestre 2021.

Évolution nombre de DEFM par âge

	La Conte - Ozanam		Moy. QPV	
	2016	2020	2016	2020
Moins de 26 ans	18%	13%	16%	16%
26-50 ans	59%	60%	62%	62%
Plus de 50 ans	24%	27%	23%	26%

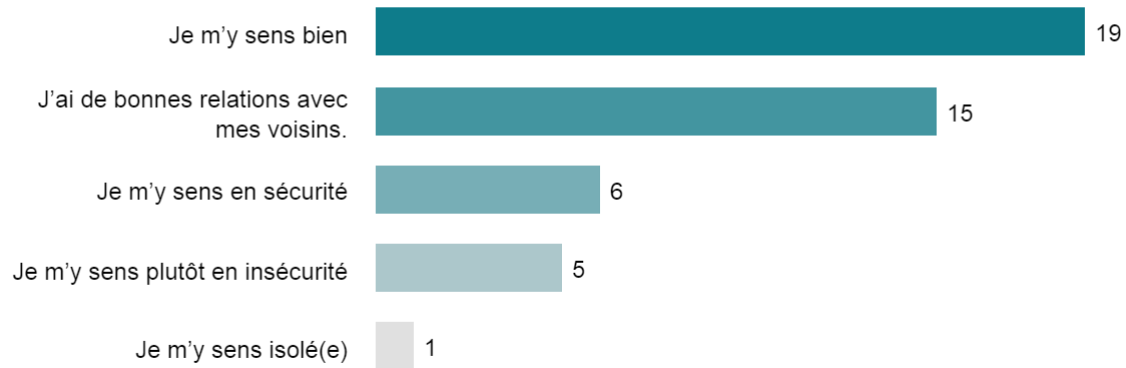
Source : Pôle Emploi, données annuelles 2016 et 2020

En 2016, 59% des DEFM de cat. ABC du QPV avaient entre 26-50 ans, contre 62% en moyenne dans les QPV.

+ L'appréciation de leur quartier par les habitants de La Conte, Ozanam

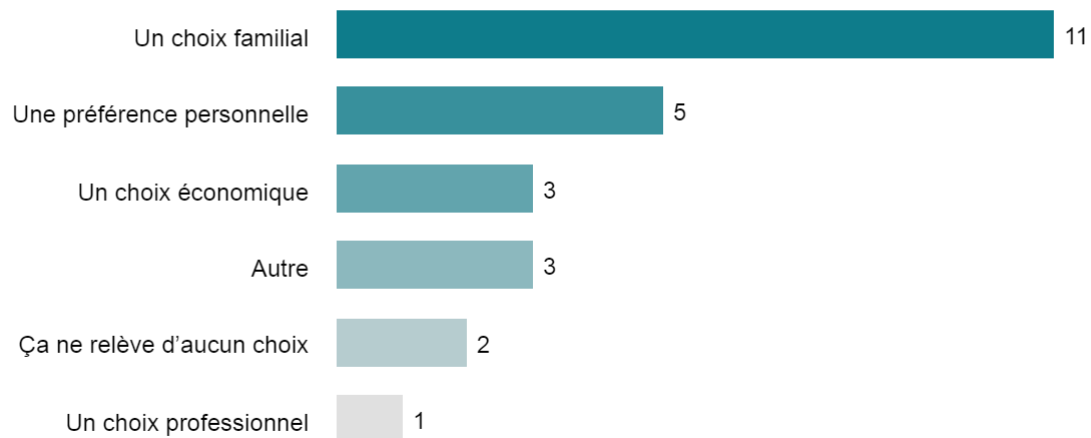
Comment vous sentez-vous dans votre quartier ?

Réponses effectives : 24



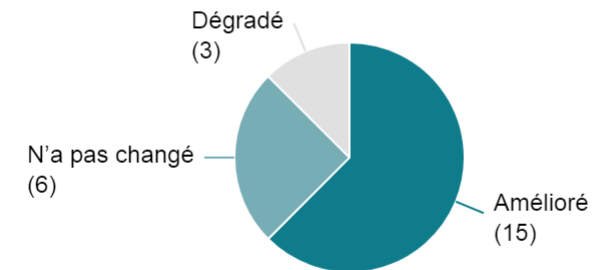
Pour vous, habiter votre quartier, c'est d'abord :

Réponses effectives : 25



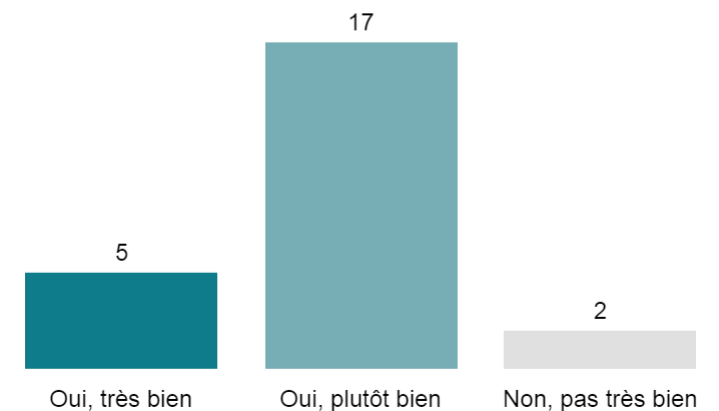
Ces dernières années, diriez-vous que votre quartier s'est :

Réponses effectives : 24



Et aujourd'hui, vous sentez-vous bien dans votre quartier ?

Réponses effectives : 24



+ Regards qualitatifs sur La Conte, Ozanam

Les spécificités du quartier

Concernant Ozanam et La Conte

- + Une image des quartiers qui s'est améliorée grâce aux actions réalisées dans le cadre du PRU entre 2007 et 2021, qui ont grandement contribué à leur transformation physique (embellissement, attractivité, réhabilitation...).
- + Une offre de transport en commun limitée, particulièrement en soirée qui posent des problématiques en termes de mobilité pour les habitants.
- + Ces deux quartiers concentrent toujours en proportion, le plus d'actions malgré une baisse constatée depuis 2019.

Zoom sur Ozanam

- + De nombreux réaménagements d'espaces ont été menés ainsi qu'une tour détruite au profit de petits immeubles plus familiales. Aussi, l'apparence même du quartier s'est vue transformée. Ces démolitions ont également permis de désenclaver le quartier.
- + Cependant, des tensions demeurent quant au trafic de stupéfiant au sein du quartier et des problématiques de voitures ventouses sont repérées.
- + Un quartier qui a souffert de la couverture médiatique lié aux attentats de Trèbes mais qui a su s'appuyer sur les acteurs de la politique de la ville pour dépasser la situation.

« A Ozanam depuis que j'y suis, les habitants me font des retours en disant que c'est beaucoup mieux. Un cadre a été instauré, une discipline ». Extrait d'entretien avec un acteur

Zoom sur La Conte

- + Un changement physique du quartier, permis par les nombreuses réhabilitations extérieures.
- + D'importantes tensions sont apparues ces dernières années autour du trafic de stupéfiant.

Les enjeux persistants ou nouveaux

Enjeux transversaux / globaux remontés des échanges

- + Renforcer l'accessibilité du quartier par les transports en commun sur des horaires étendus.
- + Développer le réseau d'acteurs au sein du quartier, et plus précisément une dynamique partenariale à renforcer, par exemple par la réalisation de projets communs entre le centre social et les associations.

Enjeux repérés sur le Renouvellement urbain et le Cadre de vie

- + Maintenir l'accessibilité aux services publics dans le quartier à travers les permanences et la présences des acteurs du service public notamment.
- + Sécuriser l'abond des établissements scolaires.
- + Le quartier reste impacté par le trafic de stupéfiant, en particulier sur le secteur de Joliot Curie qui semble particulièrement concerné.

« Il y a un point de deal qu'on n'arrive pas à régler et qui tire vers le bas la cité. On a perdu un bâtiment [...] et on demande une pièce d'identité pour rentrer ».

Extrait d'entretien avec un acteur

Enjeux repérés sur la Cohésion sociale

- + Pérenniser les actions mises en place dans le quartier et développer les actions impulsées par les associations.
- + Réimpulser une dynamique de quartier et permettre aux habitants de s'en saisir et de leur donner une place dans la mise en place des projets.

Enjeux repérés sur le développement économique

- + Accompagner une montée en puissance du dispositif CitésLab sur le quartier, pour favoriser la création d'entreprises en réponse au taux de chômage élevé.
- + Faire travailler les jeunes plus en lien avec les filières économiques, notamment la filière touristique, en proximité du quartier de la Cité.

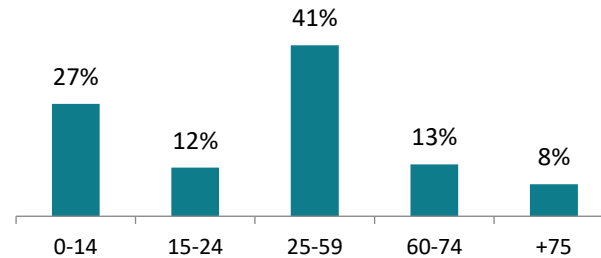
Quartier Grazailles

+ Les principales données à retenir / Grazailles (1/2)

949

Personnes résident dans le QPV, dont 55% de femmes

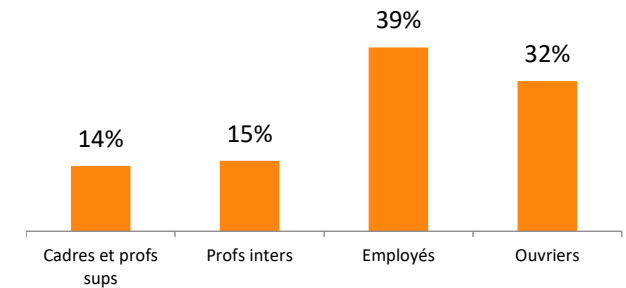
Les grandes tranches d'âge de la population



Source : INSEE, Estimations démographiques 2017

7,7% des habitants du QPV Grazailles ont plus de 75 ans, contre 4,7% en moyenne dans l'ensemble des QPV en France.

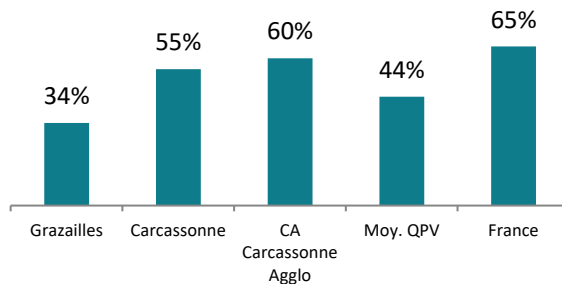
Population active par catégorie socio-professionnelle



Source : INSEE, Estimations démographiques 2017

32% de la population active du QPV sont des ouvriers, contre 23% pour la CA Carcassonne Agglo.

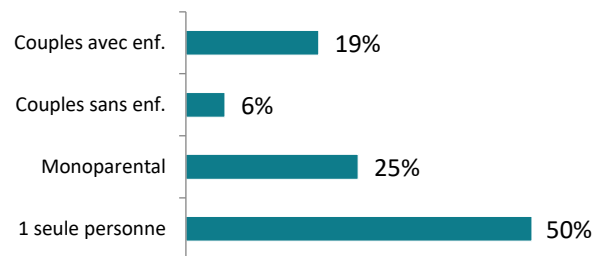
Taux d'emploi



Source : INSEE, Estimations démographiques 2017

Dans le QPV Grazailles, 34% de la population en âge de travailler occupe un emploi contre 55% pour Carcassonne.

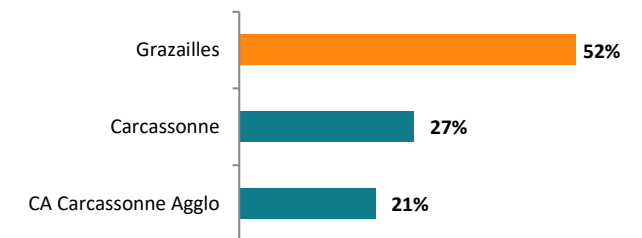
Les différentes typologies de ménages



Source : Caf.data, 2020

19,3% des ménages du QPV Grazailles sont des couples avec enfants, contre 20,4% des ménages de la commune.

Part de la population vivant sous le seuil de pauvreté

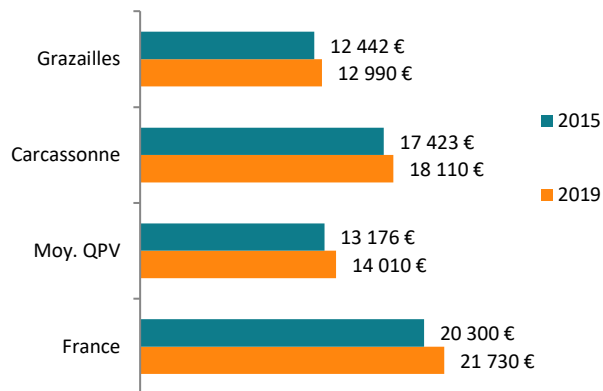


Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, FiLaSoFi, 2019

52% des habitants du QPV vivent sous le seuil de pauvreté, fixé à 60% du revenu médian, contre 27% des habitants de la commune.

+ Les principales données à retenir / Grazailles (2/2)

Évolution du revenu médian



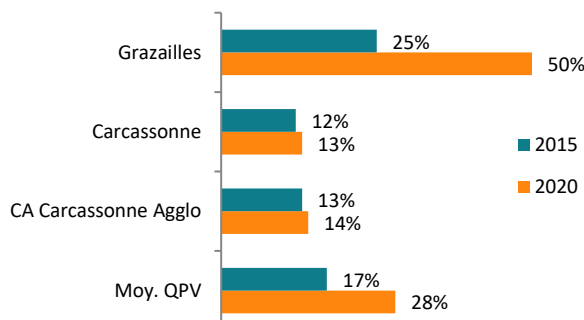
Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, FiLoSoFi, 2015 et 2019

En 2015, le revenu médian était de 12 442€ pour Grazailles, contre 12 990€ en 2019.

Évolution de la population par classes d'âge

Classes d'âge	Grazailles			Moy. QPV		
	2015	2017	Évo.	2015	2017	Évo.
0-14	30%	23%	-20%	22%	29%	+4%
15-24	13%	13%	-24%	13%	13%	+2%
25-59	40%	41%	-11%	40%	39%	+3%
60-74	12%	11%	-7%	10%	13%	+5%
+75	0%	5%	#DIV/0!	5%	6%	-1%

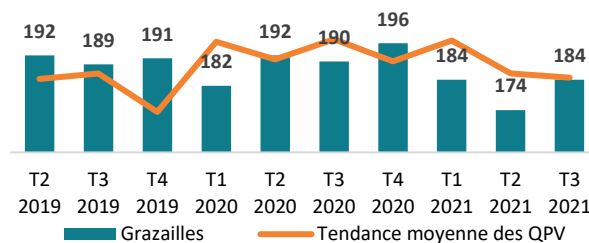
Évolution du taux de création d'établissements



Source : Base SIRENE, 2015 et 2020

Le taux de création d'établissements en 2015 était de 25% dans le QPV, contre 50% en 2020.

Evolution des DEFM entre le T2 2019 et le T3 2021



Source : Pôle Emploi, données trimestrielles 2019 à 2021

En début d'année 2020, le QPV comptait 182 DEFM contre 184 à la fin du 3ème trimestre 2021.

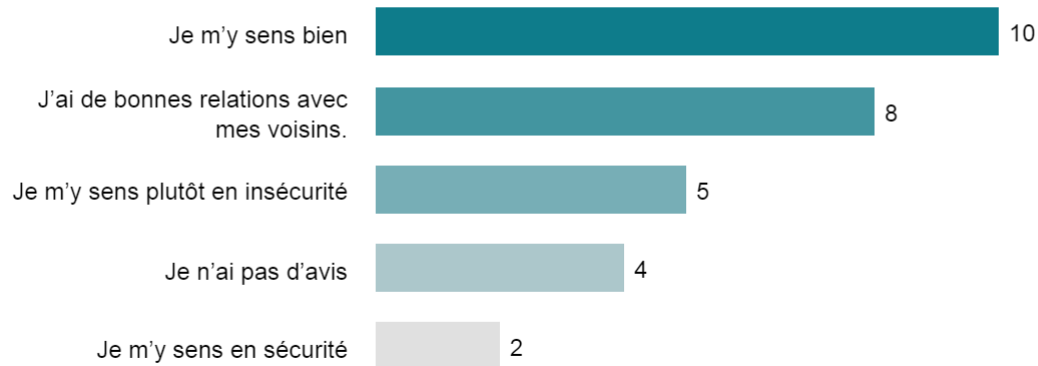
Évolution nombre de DEFM par âge

Classes d'âge	Grazailles		Moy. QPV	
	2016	2020	2016	2020
Moins de 26 ans	14%	17%	16%	16%
26-50 ans	57%	54%	62%	62%
Plus de 50 ans	29%	29%	23%	26%

+ L'appréciation de leur quartier par les habitants de Grazailles

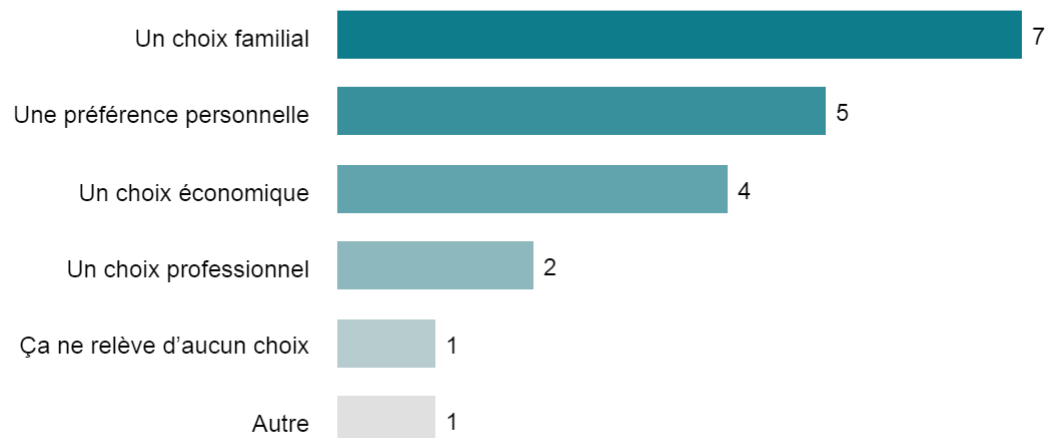
Comment vous sentez-vous dans votre quartier ?

Réponses effectives : 21



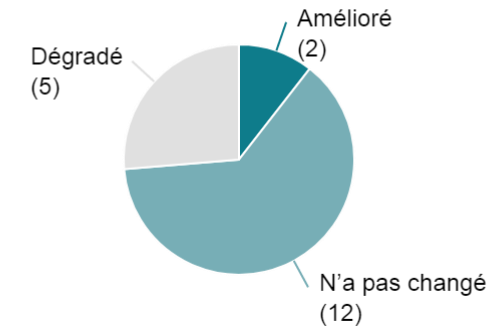
Pour vous, habiter votre quartier, c'est d'abord :

Réponses effectives : 20



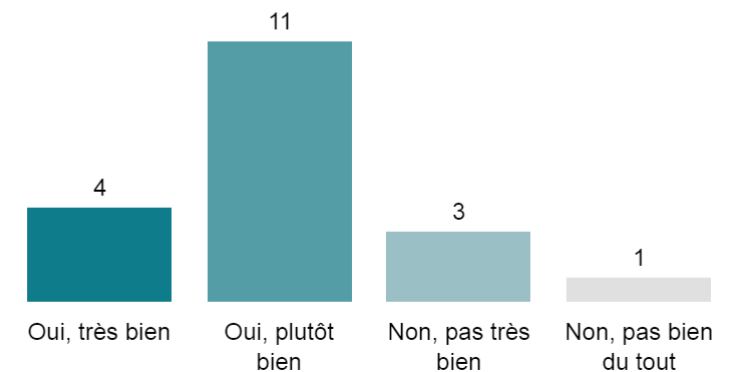
Ces dernières années, diriez-vous que votre quartier s'est :

Réponses effectives : 19



Et aujourd'hui, vous sentez-vous bien dans votre quartier ?

Réponses effectives : 19



+ Regards qualitatifs sur Grazaillles

Les spécificités du quartier

- + Le quartier de Grazaillles est formé de petites habitations (immeubles de 4 étages) et ne comporte pas de grands bâtiments, lui conférant une image de « village ». Le quartier étant étalé, les besoins sont différenciés selon la situation géographique au sein même du quartier et nécessite des actions différenciées.
- + Un partenariat avec les associations du territoire qui a réussi à se structurer ces dernières années, permettant notamment la construction de projet commun entre le centre social et les autres acteurs de terrain.
- + Une réhabilitation des logements est en cours, et contribue à un embellissement du quartier et une amélioration de son image.
- + Parmi les évolutions positives constatées : la réalisation de chantiers tremplins, l'existence d'installations sportives, un périmètre d'intervention du centre social qui s'est agrandi, des actions menées par le collègue lui-même
- + Parmi les évolutions négatives constatées : un quartier qui apparaît moins attractif, une vie associative qui des difficultés à se construire, un manque de vie au sein du quartier et un manque de commerces. Par ailleurs, une fermeture des services publics qui impacte l'équilibre du quartier et suscite du mécontentement au sein de la population.

« La CAF a fermé, la CPAM n'ouvre plus que sur rendez-vous... Ce sont des signaux négatifs et un vrai problème dans la vie des habitants. On ressent de la colère parmi les habitants » Extrait d'entretien avec un acteur

Les enjeux persistants ou nouveaux

Enjeux transversaux

- + Un quartier qui a besoin d'être davantage désenclavé, notamment en lien avec le contexte de fermeture de commerces et services publics
- + Une formalisation de la dynamique partenariale à renforcer pour favoriser le déploiement d'interventions, pour permettre davantage de développement d'actions
- + Un enjeu à mobiliser les habitants dans un quartier où il reste difficile de les impliquer (fête de quartier...)

Enjeux repérés sur le Renouvellement urbain / Cadre de vie

- + Un enjeu d'aménagement des espaces extérieurs pour favoriser l'appropriation du cœur de quartier par les habitants
- + De nombreuses problématiques sont repérées au sujet des véhicules avec nombre de places a priori insuffisantes et / ou des problèmes d'incivilité sur les emplacements de parking, et la présence de voitures ventouse.

« Si les gens pouvaient se garer dans les allées, ils le feraient ». Extrait d'entretien avec un acteur

Enjeux repérés sur la Cohésion sociale

- + Un enjeu de maintien et de renforcement d'une certaine mixité au sein du quartier, porté par le bailleur.
- + Un rôle prépondérant à jouer pour les écoles du quartier dans le développement d'actions fédératrices

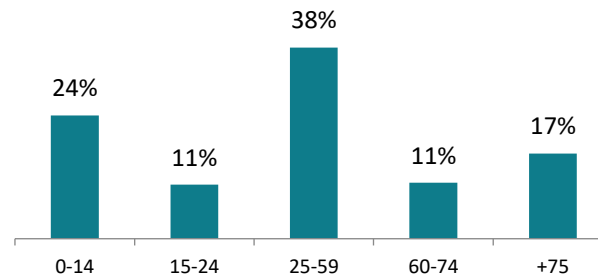
Quartier Fleming, La Reille

+ Les principales données à retenir / Fleming, La Reille (1/2)

1 159

Personnes résident dans le QPV, dont 57% de femmes

Les grandes tranches d'âge de la population



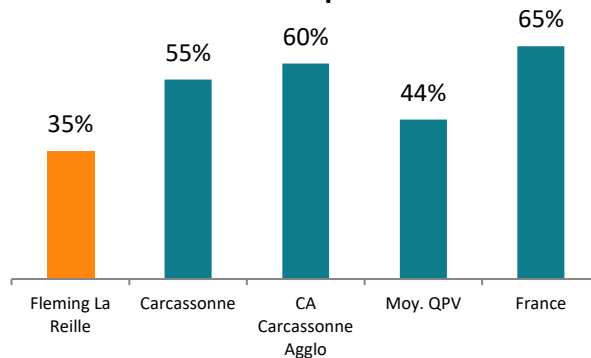
Source : INSEE, Estimations démographiques 2017
16,7% des habitants du QPV Fleming La Reille ont plus de 75 ans, contre 4,7% en moyenne dans l'ensemble des QPV en France.

Population active par catégorie socio-professionnelle



Source : INSEE, Estimations démographiques 2017
44% de la population active du QPV sont des ouvriers, contre 23% pour la CA Carcassonne Agglo.

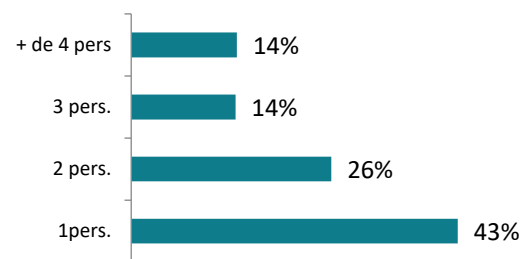
Taux d'emploi



Source : INSEE, Estimations démographiques 2017

Dans le QPV Fleming La Reille, 35% de la population en âge de travailler occupe un emploi contre 55% pour Carcassonne.

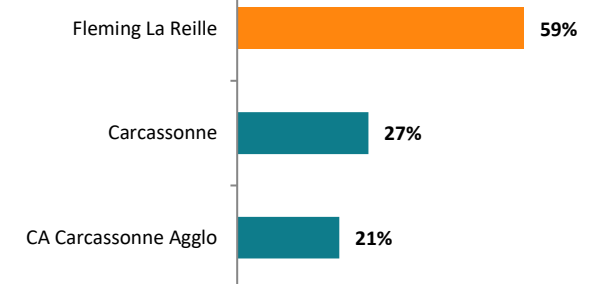
Les différentes typologies de ménages



Source : INSEE, Estimations démographiques 2017

Les ménages composés de 1 seule personne représentent 43% des ménages du QPV contre 39% en moyenne dans l'ensemble des QPV français.

Part de la population vivant sous le seuil de pauvreté



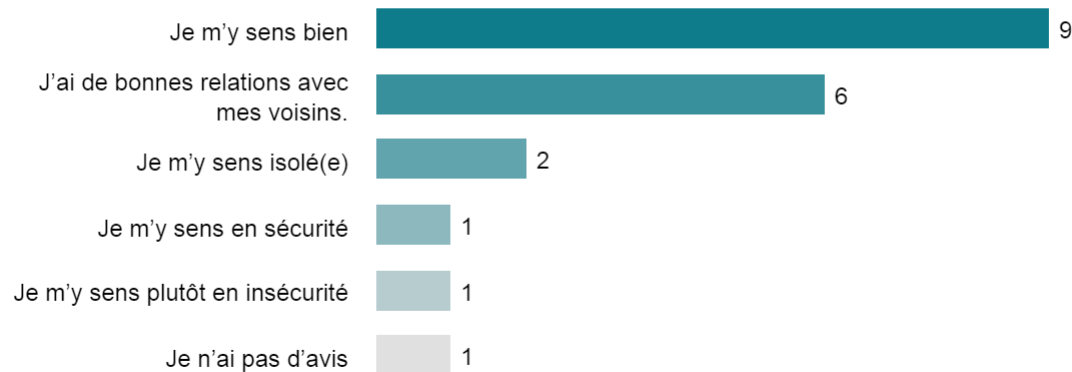
Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, FiLoSoFi, 2019

59% des habitants du QPV vivent sous le seuil de pauvreté, fixé à 60% du revenu médian, contre 27% des habitants de la commune.

+ L'appréciation de leur quartier par les habitants de Fleming, La Reille

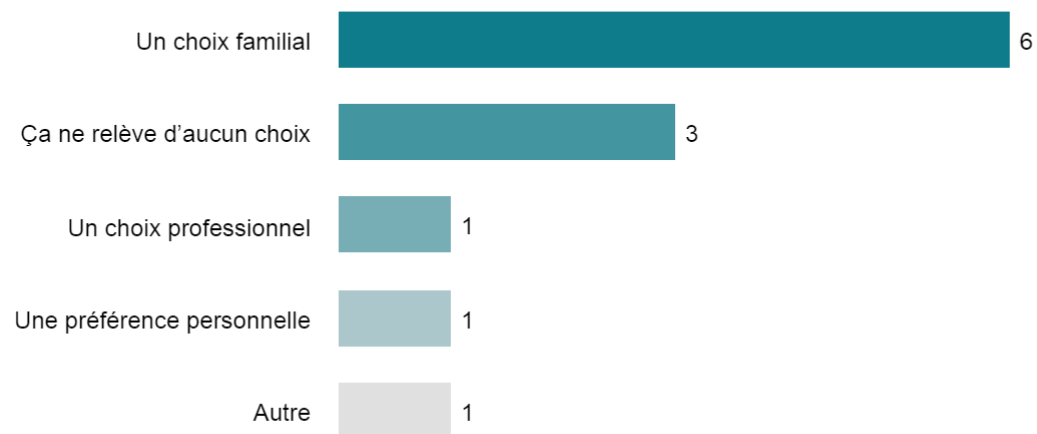
Comment vous sentez-vous dans votre quartier ?

Réponses effectives : 13



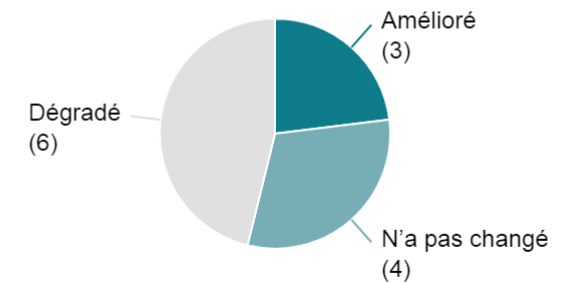
Pour vous, habiter votre quartier, c'est d'abord :

Réponses effectives : 12



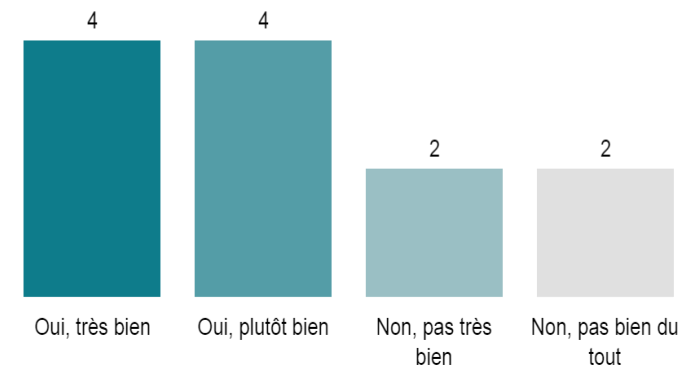
Ces dernières années, diriez-vous que votre quartier s'est :

Réponses effectives : 13



Et aujourd'hui, vous sentez-vous bien dans votre quartier ?

Réponses effectives : 12



+ Regards qualitatifs sur Fleming, La Reille

Les spécificités du quartier

Sur Fleming et La Reille

- + Le quartier de Fleming a bénéficié d'une réhabilitation en 2013-2014.
- + Une problématique importante de voiture ventouse est repérée sur le quartier ainsi que la récurrence d'incendie sur des containers non enterrés.
- + Sur le secteur de Pierre Blanche, des travaux d'isolation des logements sont prévus en 2022 ou 2023 par le bailleur social. C'est un quartier dense, a priori mal adapté aux personnes à mobilité réduite.
- + De façon globale, les acteurs font part d'une situation qui s'est détériorée avec des formes de délinquance pourquoi pas importante et une occupation de l'espace public par des individus réalisant du commerce illicite.
- + Parmi les évolutions positives constatées : l'arrivée de nouvelles infrastructures (city stade), la mise en place de la médiation nocturne, une participation importante des femmes du quartier dans les actions mises en place, une présence plus importante des jeunes au sein du centre social.
- + Par ailleurs, le centre social a renforcé sa présence au sein du quartier.
- + Parmi les évolutions négatives constatées : peu d'acteurs et d'associations de proximité sont présents sur le quartier, l'absence de service public et de commerce de proximité, des phénomènes de communautarisme et de radicalisation (intimidation des jeunes à participer aux activités des acteurs locaux), peu d'initiative collective des habitants.

Les enjeux persistants ou nouveaux

Enjeux transversaux / globaux

- + Une accentuation du trafic illicite qui rayonne au-delà de la ville. Depuis la crise sanitaire, le quartier connaît une augmentation du trafic illicite qui dépassent les frontières de la ville et de l'agglomération, avec des individus qui viendraient y compris de Toulouse et Montpellier. Quoiqu'il en soit, ce trafic impacte directement la gestion du quartier.

« On est en train de « dévisser » et d'une certaine façon de « perdre » cette cité. Le travail réalisé est parasité par ce qu'il se passe, voire annulé.

» Extrait d'entretien avec un acteur

Enjeux repérés sur le Renouvellement urbain / Cadre de vie

- + Une problématique relative aux voiries qui sont mal entretenues sur le quartier
- + Des phénomènes de délinquances qui impactent la tranquillité publique et qui demandent à renforcer le partenariat entre la PDV et les instances de type CLSPD.
- + Autre lien à tiser avec un Groupe Local de Traitement de la Délinquance (GLTD) va être déployé dans le quartier afin de mettre en place des actions pour lutter contre la délinquance.

Enjeux repérés sur la Cohésion sociale

- + Un projet de création d'une maison des services publics/de maison de quartier mais qui peine à trouver des partenaires soutenant pour se concrétiser. Il existe ainsi un enjeu à mettre en place ce projet, dans un contexte d'absence de services publics.
- + Des actions spécifiques sur les jeunes qui demande un travail partenarial stratégique des acteurs locaux pour monter des actions.

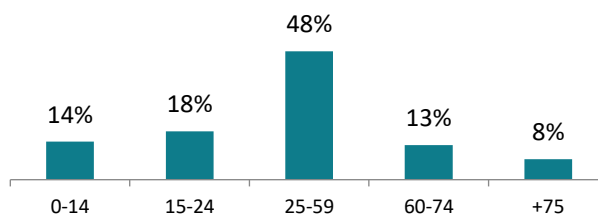
Quartier Bastide, Pont Vieux

+ Les principales données à retenir / Bastide, Pont Vieux (1/2)

3 873

Personnes résident dans le QPV, dont 52% de femmes

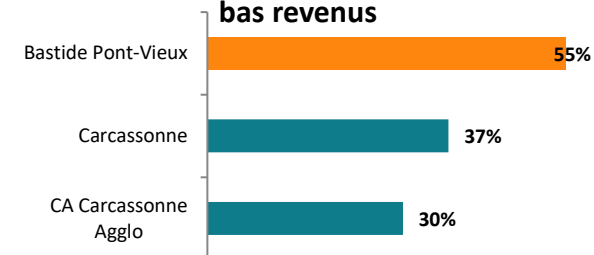
Les grandes tranches d'âge de la population



Source : INSEE, Estimations démographiques 2017

7,6% des habitants du QPV Bastide Pont-Vieux ont plus de 75 ans, contre 4,7% en moyenne dans l'ensemble des QPV en France.

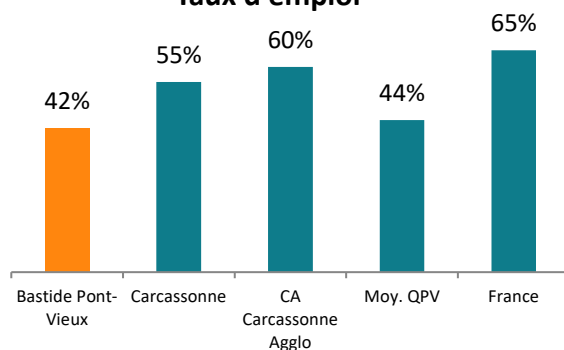
Part de la population ayant des bas revenus



Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, FiLoSoFi, 2019

55% des habitants du QPV ont des bas revenus, contre 37% pour la commune. En moyenne, les QPV français comptent 62% d'habitants à bas revenus.

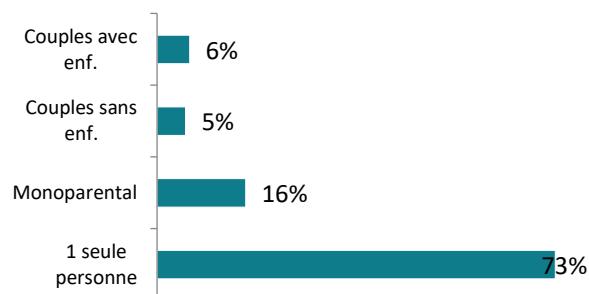
Taux d'emploi



Source : INSEE, Estimations démographiques 2017

Dans le QPV Bastide Pont-Vieux, 42% de la population en âge de travailler occupe un emploi contre 55% pour Carcassonne.

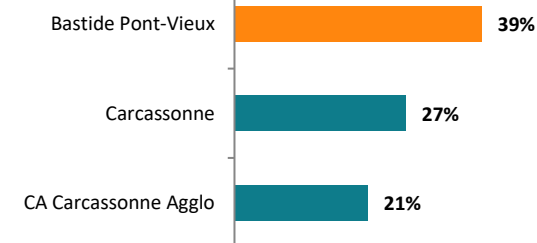
Les différentes typologies de ménages



Source : Caf.data, 2020

6,0% des ménages du QPV Bastide Pont-Vieux sont des couples avec enfants, contre 20,4% des ménages de la commune.

Part de la population vivant sous le seuil de pauvreté

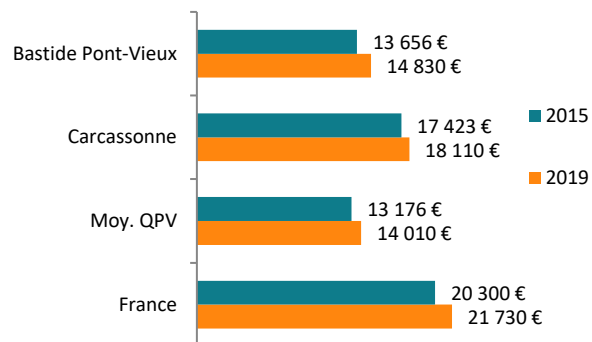


Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, FiLoSoFi, 2019

39% des habitants du QPV vivent sous le seuil de pauvreté, fixé à 60% du revenu médian, contre 27% des habitants de la commune.

+ Les principales données à retenir / Bastide, Pont Vieux (2/2)

Évolution du revenu médian



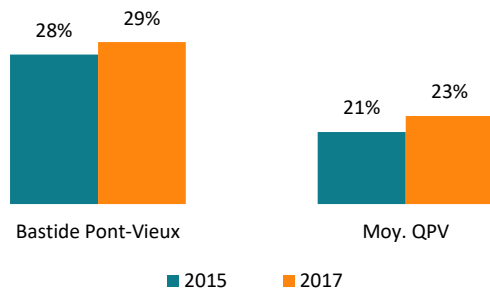
Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, FiLoSoFi, 2015 et 2019

En 2015, le revenu médian était de 13 656€ pour Bastide Pont-Vieux, contre 14 830€ en 2019.

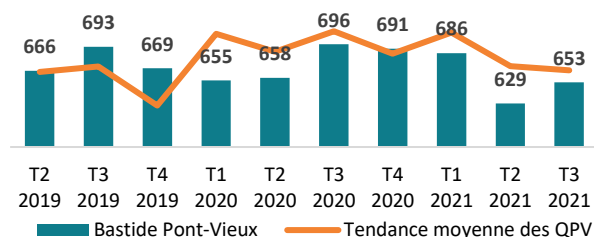
Évolution de la population par classes d'âge

	Bastide Pont-Vieux			Moy. QPV		
	2015	2017	Évo.	2015	2017	Évo.
0-14	15%	23%	-1%	22%	29%	+4%
15-24	19%	13%	-4%	13%	13%	+2%
25-59	45%	41%	+9%	40%	39%	+3%
60-74	13%	11%	+3%	10%	13%	+5%
+75	9%	5%	-12%	5%	6%	-1%

Évolution du taux d'emploi



Evolution des DEFM entre le T2 2019 et le T3 2021



Source : Pôle Emploi, données trimestrielles 2019 à 2021

En début d'année 2020, le QPV comptait 655 DEFM contre 653 à la fin du 3ème trimestre 2021.

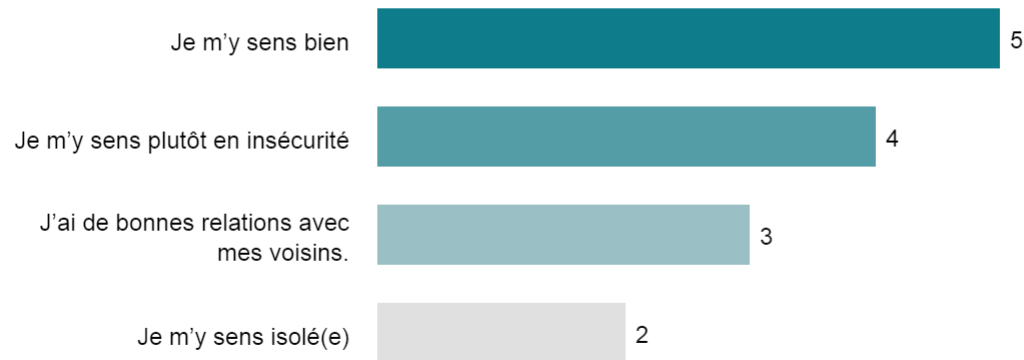
Évolution nombre de DEFM par âge

	Bastide Pont-Vieux		Moy. QPV	
	2016	2020	2016	2020
Moins de 26 ans	22%	20%	16%	16%
26-50 ans	57%	54%	62%	62%
Plus de 50 ans	21%	26%	23%	26%

+ L'appréciation de leur quartier par les habitants de Bastide, Pont Vieux

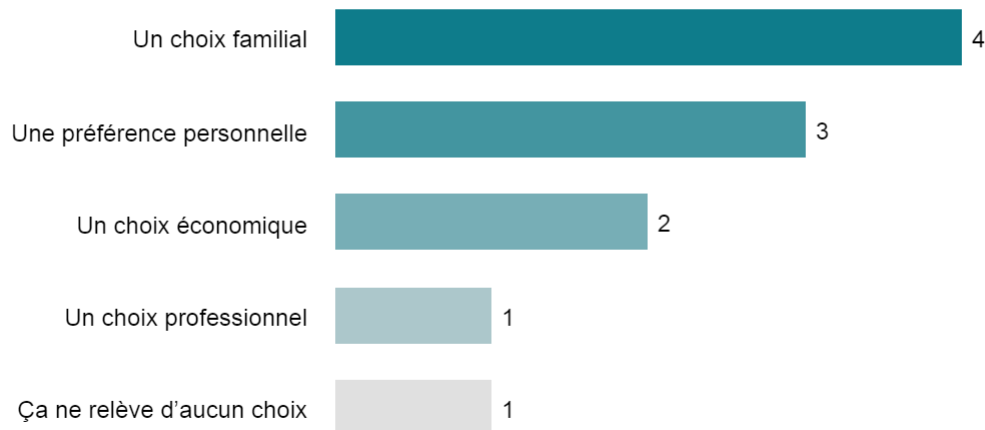
Comment vous sentez-vous dans votre quartier ?

Réponses effectives : 11



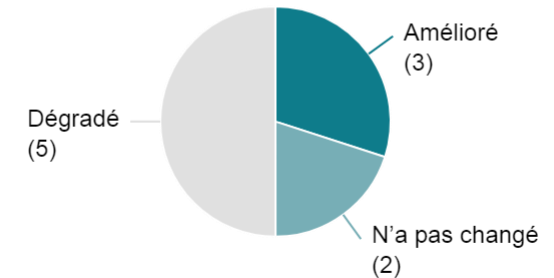
Pour vous, habiter votre quartier, c'est d'abord :

Réponses effectives : 11



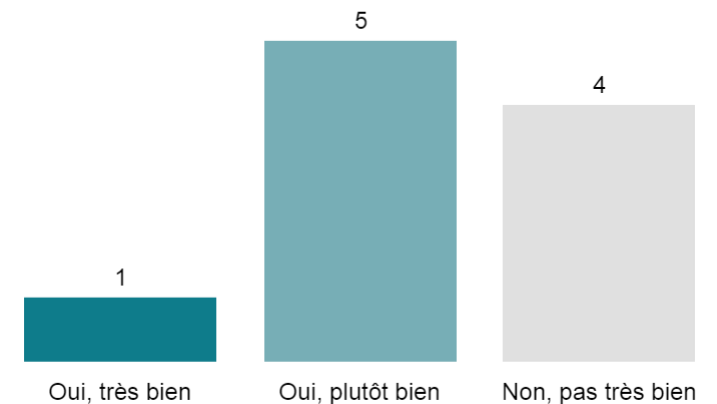
Ces dernières années, diriez-vous que votre quartier s'est :

Réponses effectives : 10



Et aujourd'hui, vous sentez-vous bien dans votre quartier ?

Réponses effectives : 10



+ Regards qualitatifs sur Bastide – Pont-Vieux

Les spécificités du quartier

- + Un quartier avec des spécificités propres au fonctionnement d'un centre-ville (public résident et de passage, bonne couverture en transport en commun, présence de services publics, aménagements culturels...).
- + Des moyens investis dans le cadre de l'opération cœur de ville et qui ont contribué à améliorer les façades des bâtiments et certaines places publiques.
- + Cependant, une dynamique commerciale qui tend à péricliter sur certains secteurs, qui se manifeste par la fermeture de commerces et une disparition de certains emplois. En parallèle, un taux de vacance des logements qui reste élevé.
- + Des problématiques de comportement et d'absentéisme de jeunes repéré au sein des établissements scolaires.
- + Un quartier qui manque d'espace vert et d'espaces à destination des jeunes qui sont plus difficilement repérables par les acteurs de terrain.
- + Une présence moindre des acteurs au sein du quartier, par rapport à d'autres QPV, et moins de synergie entre les partenaires.
- + Une difficulté repérée en matière de logement sur le quartier : les bailleurs sociaux ne sont pas présents et le logement social est diffus, ce qui pose des difficultés en matière d'action pour rénover les logements et loger la population. Par ailleurs, pour les acteurs eux-mêmes il est difficile de bénéficier d'un local au sein du quartier.

« *L'immobilier sur le quartier, c'est compliqué, comment trouver un local qui corresponde à nos besoins ?* ». Extrait d'entretien avec un acteur

Les enjeux persistants ou nouveaux

Enjeux transversaux / globaux

- + Dynamiser le réseau d'acteurs au sein du quartier en accompagnant la présence de certains et développer une meilleure coordination entre eux.
- + Face à la difficulté de trouver des locaux décents et les prix pratiqués par certains propriétaires, il peut apparaître opportun de mutualiser les demandes de locaux entre les acteurs présents sur le quartier
- + Une implication des habitants à renforcer dans la vie de quartier.

Enjeux repérés sur le Renouvellement urbain / Cadre de vie

- + Un enjeu d'appropriation des actions menées dans le cadre de l'opération Cœur de ville constituent un axe d'amélioration pour le développement du quartier, le dispositif étant porté par la Ville de Carcassonne. L'articulation entre l'opération Cœur de ville et le Contrat de ville constitue un enjeu de progrès.

Enjeux repérés sur la Cohésion sociale

- + Un enjeu de pérenniser des actions structurantes sur le quartiers, notamment Cit'ado qui vient palier le manque d'offre de service à destination des jeunes.

Enjeux repérés sur le développement économique

- + Agir sur la vacance commerciale, par exemple en développant une offre de commerce spécifique.
- + Un enjeu à développer des actions en termes de mise en valeur du patrimoine et de marketing territorial pour faire bénéficier au quartier des retombées économiques du tourisme permis par la citadelle.

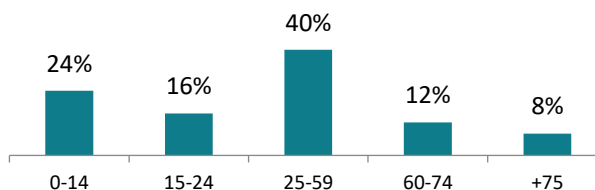
Quartier Le Viguiier – St Jacques

+ Les principales données à retenir / Le Viguiier–St Jacques (1/2)

1 757

Personnes résident dans le QPV, dont 53% de femmes

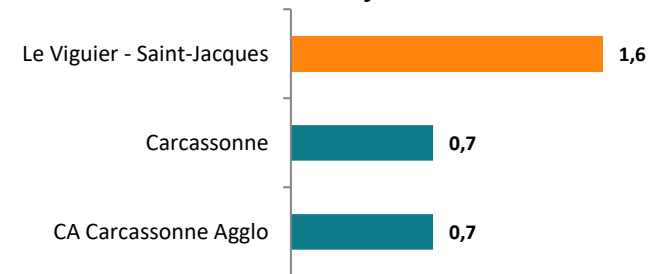
Les grandes tranches d'âge de la population



Source : INSEE, Estimations démographiques 2017

8,2% des habitants du QPV Le Viguiier - Saint-Jacques ont plus de 75 ans, contre 4,7% en moyenne dans l'ensemble des QPV en France.

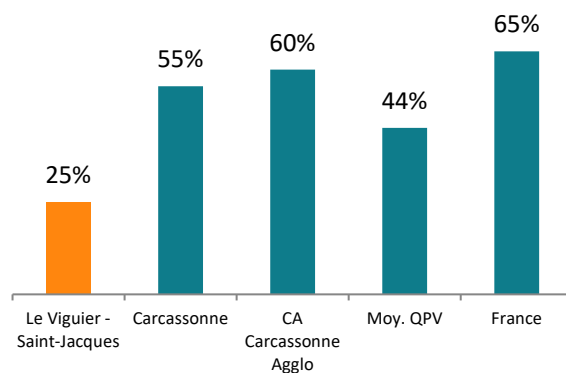
L'indice de jeunesse



Source : INSEE, Estimations démographiques 2017

On compte 1,6 jeune(s) de moins de 20 ans pour 1 personne de plus de 60 ans dans le QPV.

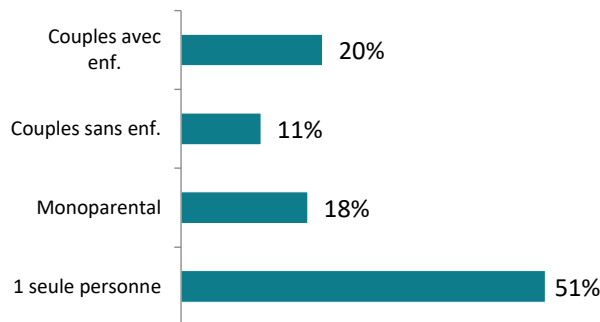
Taux d'emploi



Source : INSEE, Estimations démographiques 2017

Dans le QPV Le Viguiier - Saint-Jacques, 25% de la population en âge de travailler occupe un emploi contre 55% pour Carcassonne.

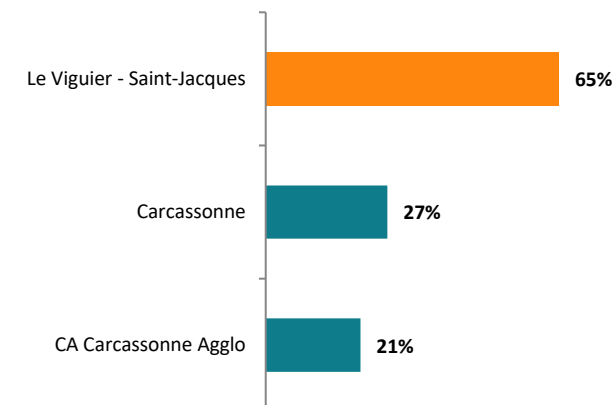
Les différentes typologies de ménages



Source : Caf.data, 2020

19,9% des ménages du QPV Le Viguiier - Saint-Jacques sont des couples avec enfants, contre 20,4% des ménages de la commune.

Taux de pauvreté

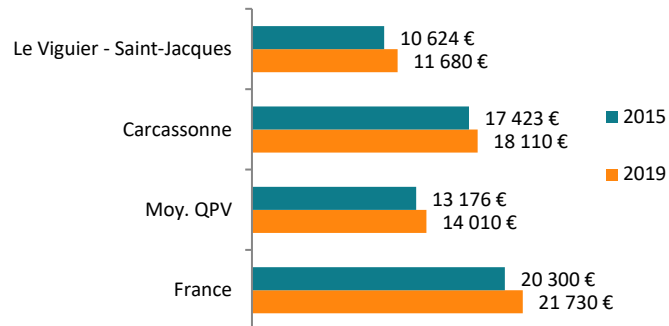


Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, FiLoSoFi, 2019

65% des habitants du QPV vivent sous le seuil de pauvreté, fixé à 60% du revenu médian, contre 27% des habitants de la commune.

+ Les principales données à retenir / Le Viguiier–St Jacques (2/2)

Évolution du revenu médian



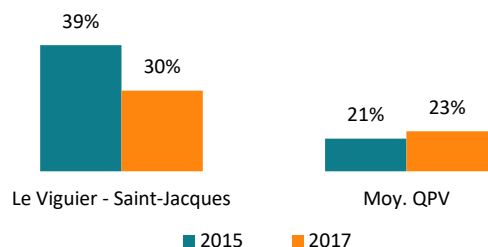
Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, FiLoSoFi, 2015 et 2019

En 2015, le revenu médian était de 10 624€ pour Le Viguiier - Saint-Jacques, contre 11 680€ en 2019.

Évolution de la population par classes d'âge

	Bastide Pont-Vieux			Moy. QPV		
	2015	2017	Évo.	2015	2017	Évo.
0-14	15%	23%	-1%	22%	29%	+4%
15-24	19%	13%	-4%	13%	13%	+2%
25-59	45%	41%	+9%	40%	39%	+3%
60-74	13%	11%	+3%	10%	13%	+5%
+75	9%	5%	-12%	5%	6%	-1%

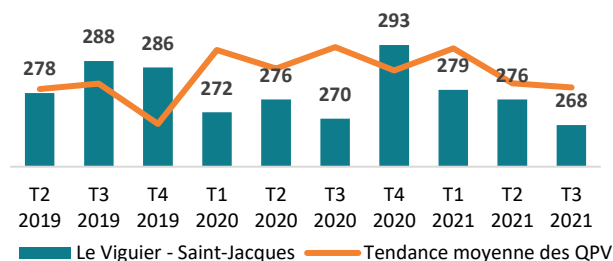
Évolution du taux d'emploi



Source : INSEE, Estimations démographiques 2015 et 2017

En 2015, 39% de la population active du QPV occupent un emploi précaire, contre 21% en moyenne dans les QPV.

Evolution des DEFM entre le T2 2019 et le T3 2021



Source : Pôle Emploi, données trimestrielles 2019 à 2021

En début d'année 2020, le QPV comptait 272 DEFM contre 268 à la fin du 3ème trimestre 2021.

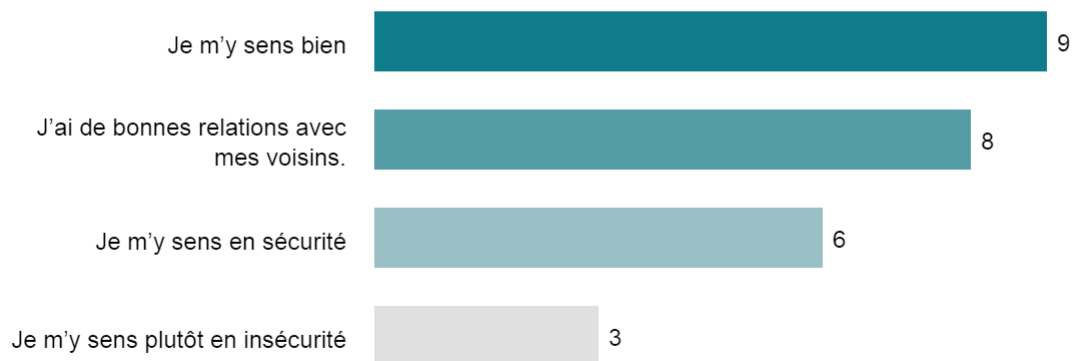
Évolution nombre de DEFM par âge

	Le Viguiier - Saint-Jacques		Moy. QPV	
	2016	2020	2016	2020
Moins de 26 ans	16%	15%	16%	16%
26-50 ans	58%	57%	62%	62%
Plus de 50 ans	26%	28%	23%	26%

+ L'appréciation de leur quartier par les habitants du Viguier – St Jacques

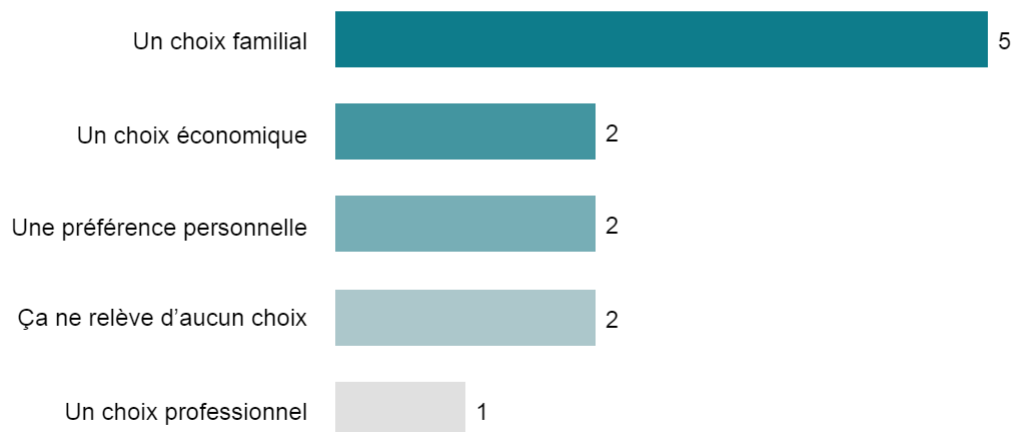
Comment vous sentez-vous dans votre quartier ?

Réponses effectives : 13



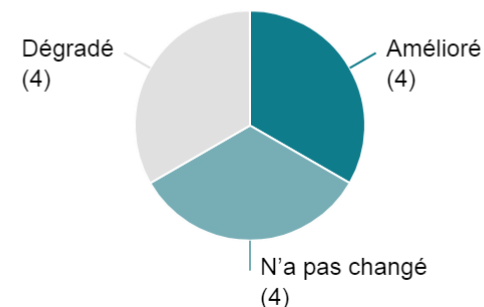
Pour vous, habiter votre quartier, c'est d'abord :

Réponses effectives : 12



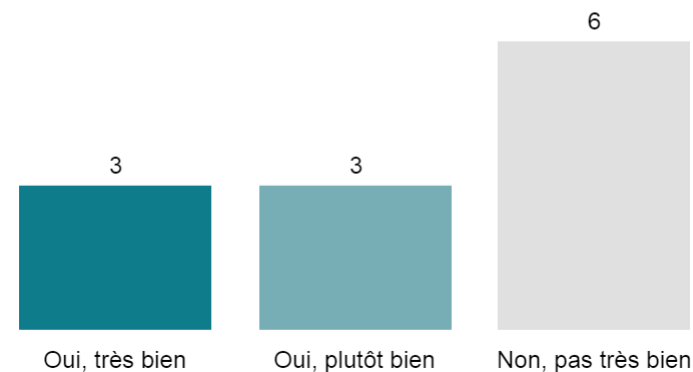
Ces dernières années, diriez-vous que votre quartier s'est :

Réponses effectives : 12



Et aujourd'hui, vous sentez-vous bien dans votre quartier ?

Réponses effectives : 12



+ Regards qualitatifs sur Viguier – St Jacques

Les spécificités du quartier

Sur Le Viguier et St Jacques

- + Un quartier divisé en deux secteurs distincts et qui reste peu perméable du fait de la coupure liée à la voie ferrée.
- + Un cadre de vie qui s'est amélioré sur les dernières années à travers des rénovations et réhabilitations.
- + Un renforcement du réseau d'acteurs permettant la réalisation d'actions communes.
- + Une sensibilisation des acteurs du territoire à l'égalité Femmes/Hommes avec une prise en compte du public féminin dans les actions d'animation.

Zoom sur le Viguier

- + Une situation qui s'est apaisée sur le quartier, en lien notamment avec certaines actions issues du Contrat de Ville (comme l'ouverture culturelle du quartier à travers des spectacles...).
- + Des fermetures des services aux publics qui suscitent des inquiétudes auprès des acteurs et habitants (crèche, piscine, centre médical).
- + Un quartier qui reste relativement enclavé.

Zoom sur Saint-Jacques

- + La convention menée entre les bailleurs et la régie de quartier n'est pas effective sur le quartier de Saint-Jacques. C'est donc la mairie qui est en charge de son entretien, mais à défaut d'intervenir quotidiennement, la propreté du quartier n'apparaît pas pleinement maintenue.

Les enjeux persistants ou nouveaux

Enjeux transversaux / globaux

- + Un désenclavement du quartier en réalisant des aménagements urbains et un travail sur la signalétique.
- + Un enjeu de rééquilibrage de la présence des associations sur les deux quartiers.
- + La question de l'accès au numérique.

Enjeux repérés sur le Renouvellement urbain / Cadre de vie

- + Des indicateurs qui inquiètent les acteurs en termes d'attractivité du quartier, avec de plus en plus de refus de déménager dans le quartier et un taux de vacance qui progressent.
- + Le déploiement des chantiers tremplins au sein du quartier.
- + Un enjeu à développer la médiation sociale et nocturne, notamment dans le cadre du groupement de commande initié par les bailleurs.
- + Une réhabilitation en cours du collège du quartier qui ouvre des perspectives en termes d'équipement sur le quartier.

Enjeux repérés sur la Cohésion sociale

- + Un enjeu autour de la mixité scolaire au sein des établissements scolaires.

Enjeux repérés sur le développement économique

- + Renforcer les actions en matière de développement économique et développer le réseau de l'emploi.

Chapitre 4

Les réalisations du Contrat de ville et son fonctionnement

Sur le pilier du renouvellement urbain / Cadre de vie, avec une focale sur la GUP et la TFPB

Sur le pilier Emploi et Développement économique, avec une focale sur CitéLab

Sur le pilier Cohésion sociale, avec une focale sur le PRE

La vie du Contrat de ville, gouvernance et fonctionnement

+ Principe méthodologique

Une lecture dynamique de chaque pilier par analyse AFOM

Une focale pour chaque pilier sur un outil « clé »

Une analyse de la gouvernance du CdV, de ses fonctionnements

En +, le regard habitant et le regard porteurs de projet via les enquêtes

Sur le pilier du
renouvellement
urbain / Cadre de vie,
avec une focale sur la
GUP et la TFPB

+ Rappel sur les repères stratégiques du pilier

>> Les 3 axes prioritaires :

1. Déclinaison de la mixité aux vocations des quartiers, à leur attractivité, aux stratégies résidentielles
2. Développement des quartiers adapté aux stratégies urbaines territoriales locales
3. Amélioration du cadre de vie des habitants par la mobilisation de la TFPB et l'élargissement de la GUP

>> Les orientations stratégiques

Orientations stratégiques	Objectifs opérationnels
Conforter la VOCATION URBAINE des quartiers	<ul style="list-style-type: none">• Optimiser les moyens de droit commun (loi ALUR) en complément de l'OPAH en cours.• Optimiser le droit commun dans son approche globale (exemple d'optimisation du transport en commun sur certaines fréquences à l'échelle du territoire et pas seulement sur des quartiers prioritaires...).
Traiter en priorité la PRECARITE ENERGETIQUE	<ul style="list-style-type: none">• Développer une veille permettant d'identifier les familles concernées par les problématiques énergétiques et de permettre ainsi de flécher de façon partenariale les publics cibles sur un parcours global.• Associer les fournisseurs d'énergie au traitement de la problématique/financements.
Intégrer la GESTION URBAINE DE PROXIMITE dans les modes d'interventions	<ul style="list-style-type: none">• Renforcer l'articulation avec le CLSPD• Aborder conjointement l'élargissement de la GUP et la mobilisation TFPB par la signature d'une convention d'utilisation• Développer une expérimentation autour de la présence humaine (lien social sur les quartiers).• Articuler les actions avec le schéma départemental d'accessibilité des services publics.
Optimiser les STRATEGIES RESIDENTIELLES	<ul style="list-style-type: none">• Donner un cadre conventionnel et contractuel à la problématique des attributions dans le cadre du PLH intercommunal.• Poser l'accessibilité comme une priorité pour les différents publics.

+ Les succès : ce qui a été engagé et doit être consolidé

La signature de la convention GUP a insufflé une nouvelle dynamique partenariale qui s'est vue renforcée et coordonnée

- + Malgré des difficultés rencontrées pour la signature de la convention GUP, celle-ci a été signée en 2018 pour une durée de 3 ans. Elle a contribué à poser un cadre de travail et des missions légitimes entre les partenaires et à mettre en place des comités techniques GUP qui réunissent l'ensemble des partenaires.
- + De cette convention GUP et des Cotech mis en place, en découle un programme d'action construit de manière partenariale et qui déclinent des fiches actions qui constituent la feuille de route de la GUP.
- + Un vrai cadre partenarial a pu se mettre en place entre acteurs de la GUP, avec une coordination qui s'est ainsi instaurée afin de favoriser l'interconnaissance.

Les chantiers tremplins : un dispositif transversal entre les piliers du Contrat de Ville qui s'appuie sur les diagnostics en marchant

- + Dans le cadre de l'AAP, plusieurs chantiers tremplins ont été menés pour intervenir sur le cadre de vie (création de jardinière, de jardin partagé, création de mobilier, embellissement...). Ces interventions qui intègrent un enjeu d'insertion s'appuient également sur les diagnostics en marchant pour repérer les secteurs où une intervention est souhaitée. Ils ont ainsi permis d'insérer et mobiliser les habitants des QPV.

Les diagnostics en marchant : un rendez-vous annuel qui constitue un outil de suivi des quartiers dont se saisissent les acteurs...

- + Les diagnostics en marchant sont initiés annuellement depuis 2019 (hormis en 2020 en raison de la crise sanitaire) et mobilisent sur chacun des quartiers une pluralité d'acteurs afin d'identifier les problématiques ou améliorations. Un document de suivi est mis en place à l'issue de ces rencontres et recense toutes les problématiques et les solutions apportées.

L'abattement de 30% de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) a été largement mobilisée par les bailleurs sociaux qui ont engagés de nombreuses actions (voir focale).

Des acteurs de terrain qui mutualisent leurs besoins pour réaliser des économies d'échelle et gagner en efficacité.

- + Un groupement de commande porté par la ville et les bailleurs permet à la régie de quartier d'intervenir sur certains quartiers pour l'entretien des espaces publics. Ce fonctionnement évite ainsi les non-interventions liées aux problématiques d'appartenance des parcelles et a permis d'améliorer l'entretien et la propreté des quartiers... mais il n'est pas déployé partout (cf. plus bas).
- + Un groupement de commande existe également entre les bailleurs pour développer de la médiation nocturne sur les quartiers. Une intervention est faite de 19h à 21h sur les quartiers afin de faire de la médiation avec les habitants, et gérer des conflits interfamiliaux, ou de voisinage. La mise en place de ce dispositif a permis d'améliorer la tranquillité publique au sein des QPV.

Des outils de communication sont mis en place à destination des habitants pour donner à voir les actions mises en place

- + Deux lettres GUP sont éditées tous les ans et distribuées par voie postale auprès des habitants des QPV pour les tenir informés des actions menées sur leur quartier, ce qui valorise le travail effectué et donne à voir les réalisations.

Des avancées en cours ou à venir dans plusieurs domaines permises par la convention GUP

- + Une meilleure gestion des encombrants permise par la mise en place d'une police de l'environnement par la ville et la mise en place d'une coordination sur la gestion des nuisibles. Un travail en cours sur les protocoles d'égavage (volonté de réaliser des groupements de commandes) et sur un protocole de gestion des candélabres pour que la ville intervienne systématiquement.

La signature du Plan Stratégique Local (PSL), rédigée de façon partenariale qui permet aux partenaires de s'engager autour de 5 thématiques

- + Avec la sortie du PRU, un PSL a été signé pour proposer une vision partenariale de l'avenir des 2 quartiers ayant bénéficié du PRU. 5 grandes thématiques ont été identifiées et pour lesquelles 25 fiches actions ont été élaborées.

+ Les difficultés / freins, les défis de demain dont il faut se saisir

Certaines actions n'ont pas réussi à être pérennisées malgré un partenariat présent

- + La problématique des voitures ventouse demeure prégnante sur certains quartiers malgré un partenariat mis en place avec la police municipale, la régie et les bailleurs et des actions qui ont fonctionné un temps. Le protocole doit être retravaillé afin que le travail soit à nouveau effectif.
- + La crise sanitaire a pu freiner la dynamique partenariale lancée dans le cadre de la convention GUP.

Une tranquillité publique à géométrie variable selon les quartiers et un lien avec les instances du CLSPD qui pourrait être optimisé et renforcée

- + Certains quartiers voient leur situation se détériorer et sont impactés par les trafics illicites. Si des remontées sont effectuées au sujet de la tranquillité publique auprès des cellules du CLSPD, à noter que l'agglomération ne siège pas au sein de ces instances et n'a pas de vision sur les remontées qui sont effectuées, ce qui limite la possibilité d'en tenir compte dans le cadre des actions PDV, et inversement.

Le groupement de commande auprès de la régie des quartiers pour l'entretien des espaces publics n'est pas actif sur tous les QPV de Carcassonne

- + Le quartier de Saint-Jacques ne bénéficie pas de l'intervention de la régie de quartier pour l'entretien et le nettoyage des espaces publics. La ville a en gestion le quartier mais n'intervient pas quotidiennement entraînant des problématiques de saleté récurrentes. L'hypothèse d'un élargissement du groupement de commande devra dans tous les cas s'accompagner d'une réflexion étroite en lien avec les ressources de la RQ.

Une dynamique commerciale qui s'estompe dans certains quartiers et des services publics qui ferment et constituent un défi pour ces quartiers, alors que l'offre commerciale à l'extérieur de la ville apparaît dynamique.

Des phénomènes de délinquances qui viennent perturber les actions mises en place et qui ne trouvent pas de réponse adaptées et suffisantes

- + Une situation qui se dégrade sur de nombreux quartiers, avec des niveaux de réponse à mieux trouver.

Des habitants qui sont peu mobilisés dans le Contrat de Ville avec des Conseils Citoyens qui ont périclité mais une dynamique actuelle qui souhaite les relancer.

- + Durant le Contrat de Ville, les habitants des quartiers auront été peu mobilisés, les Conseils Citoyens n'auront en effet pas réussi à se mettre réellement en place. Leur place doit être repensée afin qu'ils deviennent des acteurs ressources, notamment en lien avec la GUP.
- + A noter encore : **une communication auprès des habitants qui peut manquer de fluidité** avec une profusion d'information qui ne trouve pas les relais adéquats (efficacité faible des affiches).

Si les diagnostics en marchant ont impulsé une bonne dynamique entre les partenaires sur les quartiers, des difficultés demeurent quant aux actions effectives à mettre en œuvre et les délais de traitement.

- + Lorsque des problématiques sont soulevées lors des diagnostics en marchant, la recherche de solution reste parfois complexe lorsqu'elle nécessite une coordination entre plusieurs acteurs avec des niveaux hiérarchiques divers, et impacte la durée de traitement.

La gestion des encombrants reste problématique sur les quartiers, avec des dépôts effectués par des personnes extérieures aux quartiers.

La crise sanitaire a eu un impact sur la plupart des actions en leur mettant un coup d'arrêt et a de façon générale ralenti le partenariat.

+ De notre point de vue, des pistes de chantiers repérés (sans ordre de priorité ou d'importance)

- + Des réussites à déployer sur l'ensemble des quartiers en termes d'entretien des espaces extérieurs. La non-intervention de la régie de quartier sur certain QPV tend à les traiter de façon inéquitable d'autant plus que les relais sont absents dans les secteurs non concernés par la régie de quartier.
- + En termes de mobilité, un enjeu autour de l'offre de transport en commun non scolaire, en journée comme en soirée dans les QPV, ainsi que le développement de mobilité douce (piétonnisation de certains secteurs et accès facilité aux vélos).
- + Mutualiser des actions interacteurs et inter-quartiers pour à la fois renforcer les liens et les relations et optimiser les moyens et ressources. En parallèle, un enjeu d'opérationnalité des acteurs de la GUP, qui malgré le partenariat et le dynamisme peuvent renforcer leur capacité de gestion quotidienne.
- + La continuité et le renforcement des chantiers tremplins paraît constituer un levier intéressant pour intervenir sur les quartiers tout en mobilisant les habitants dans une logique d'employabilité. Ils permettent en rebond de mettre en action les remontées effectuées lors des diagnostics en marchant.
- + Concernant la gestion des encombrants, un enjeu subsiste au niveau de leur traitement et d'une intervention adaptée. La mise en place d'une police de l'environnement à ce sujet constitue une première avancée qui doit se poursuivre et être associée à d'autres actions, comme faciliter la tournée des agents techniques de la ville. En parallèle le développement d'événements festifs autour de la gestion des encombrants permettrait une meilleure mobilisation des habitants sur ce sujet.
- + Au niveau de la communication auprès des habitants, les lettres GUP permettent de rendre compte des actions entreprises mais un enjeu apparaît quant à la sensibilisation auprès des habitants sur la gestion des espaces extérieurs et à leur accompagnement.
- + De nombreux services publics et commerces ferment dans les quartiers et suscitent des préoccupations voire des tensions de la part des habitants. Des actions de redynamisation apparaissent en la matière souhaitables pour éviter une dégradation du cadre de vie des QPV concernés.
- + Une recherche de mixité au sein des quartiers, via les politiques de l'habitat, pour prendre en compte les équilibres de peuplement. A ce sujet, un enjeu à développer ou renforcer les conventions intercommunales d'attribution des logements et de prendre en compte les trajectoires de mobilité des habitants.
- + Dans le cadre du Plan stratégique local (PSL), 5 thématiques ont été identifiées et constituent des pistes d'évolution pour les QPV : la tranquillité publique ; l'animation sociale dans les quartiers ; le cadre de vie, la propreté et l'entretien des espaces publics ; la mobilité ; et la mixité dans l'habitat.
- + Un enjeu de pérennisation des actions, commun à l'ensemble des piliers, est identifié, notamment via l'inscription d'actions dans le droit commun ou la mise en place de conventions tripartites.
- + Renforcer l'articulation entre Ville et Agglomération et le lien entre la Politique de la ville et d'autres actions et services (CLSPD, mais aussi services de droit commun).

+ Focale sur la Gestion Urbaine de Proximité et l'un de ses outils: l'abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties

LES INTENTIONS	PRINCIPALES REALISATIONS
Objectifs	Ce qui a été concrètement réalisé
<ul style="list-style-type: none">+ Avec l'ambition d'associer les habitants à la mise en place d'actions et de projets partenariaux présentant une cohésion d'ensemble (reliant le social et l'urbain), la Gestion Urbaine de Proximité s'inscrit dans l'objectif de résoudre les difficultés sur l'entretien et la maintenance des quartiers d'habitat social pour améliorer le cadre de vie des habitants. La GUP appelle une coordination des intervenants dans les quartiers pour porter une réponse commune et penser les complémentarités et la réduction des inégalités territoriales.+ Aussi, dans le cadre du CDV de Carcassonne Agglo, plusieurs objectifs ont été fixés pour accompagner la couverture des nouveaux QPV dans un projet de territoire qui soit tout à la fois global et partagé, et intègre les enjeux spécifiques des différents quartiers au titre de la GUP. L'ambition était d'améliorer le cadre de vie des habitants par la mobilisation de la TFPB et de la GUP, notamment en intégrant cette dernière dans les modes d'interventions, et ce en :<ol style="list-style-type: none">1. Renforçant l'articulation avec le CLSPD2. Abordant conjointement l'élargissement de la GUP et la mobilisation de la TFPB par la signature d'une Convention d'utilisation3. Développant une expérimentation autour de la présence humaine (lien social sur les quartiers)4. Articulant les actions avec le schéma départemental d'accessibilité des services publics.5. Un enjeu de modélisation de la démarche GUP développée dans le cadre du PRU conduit depuis 2007 sur La Conte - Ozanam était également visé.+ Outil de la gestion urbaine de proximité, l'abattement de 30% de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (T.F.P.B.) a vocation à s'inscrire en écho d'une stratégie territoriale collective pour orienter de la manière la plus pertinente qui soit, les actions entreprises et valorisées au titre de la TFPB par les bailleurs.	<ul style="list-style-type: none">+ Des diagnostics en marchant ont été réalisés dans le cadre de l'élaboration du Contrat de Ville et ont servi de socle à l'établissement des Conventions d'abattement TFPB conclues entre l'Etat, la Ville de Carcassonne, Carcassonne Agglo et chaque bailleur pour une période de trois ans (2016-2018). Ces Conventions posent le cadre de la mobilisation de la TFPB et définissent une charte d'engagement réciproque (socle d'engagements de qualité de service). Le 31 mars 2017, un avenant à la convention d'utilisation de l'abattement de la TFPB a été signé, pour sa prorogation en 2019 et 2020, qui a ensuite été prolongé dans le cadre de la loi Finances 2019 qui proroge jusqu'à fin 2022 les Contrats de Ville.+ Les diagnostics en marchant réalisés annuellement ont permis de définir un cadre d'action dans lequel les bailleurs s'inscrivent. Aussi, des priorités d'actions selon les quartiers ont été définies dans les conventions d'utilisation de l'abattement avec les bailleurs, et viennent renforcer les missions de droit commun.+ De nombreuses actions ont été déployées depuis 2016, certaines étant terminées d'autres étant en cours. On peut citer notamment :<ul style="list-style-type: none">○ Le projet inter-bailleurs de médiation nocturne sur les QPV (2021);○ Des travaux d'amélioration des communs (parties communes, résidentialisation et travaux de remise en état des logements vacants) ;○ Des actions de gestion des déchets et de sur-entretien ;○ Des actions visant à renforcer l'animation, le développement social local et la tranquillité résidentielle ;○ La concertation et la participation citoyenne aux actions visant la rénovation du cadre de vie (et notamment l'aménagement des espaces extérieurs).

+ Focale sur la Gestion Urbaine de Proximité et l'un de ses outils: l'abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties

LES PRINCIPAUX RESULTATS

Les bailleurs mobilisent pleinement l'abattement de 30% de la TFPB et vont au-delà de celui-ci :

- + L'ensemble des bailleurs présents mobilisent pleinement l'abattement de 30% de la TFPB et engagent de nombreuses actions sur les quartiers qui dépassent le montant de l'abattement, témoignant ainsi d'un engagement important au sein des quartiers.

« Je vous mentirais si je disais qu'on ne va pas rechercher l'optimisation de l'abattement. Mais on a systématiquement dépassé et parfois très largement. On ne se situe pas à la limite ».

Extrait d'entretien avec un bailleur

Des initiatives inter-bailleurs qui apportent une plus-value dans la gestion des quartiers, notamment avec le groupement de commande auprès de la régie de quartier pour l'entretien des quartiers, et plus récemment pour développer le projet de médiation de nuit afin d'agir sur la tranquillité publique.

La TFPB a constitué un véritable levier pour le développement d'action au sein des quartiers :

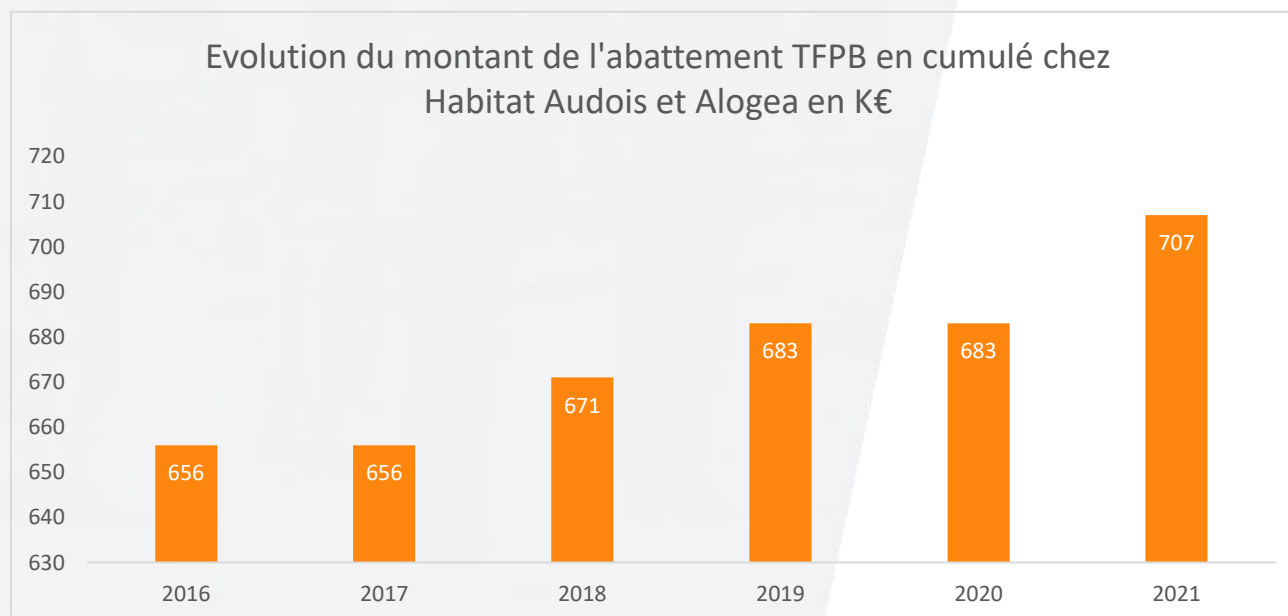
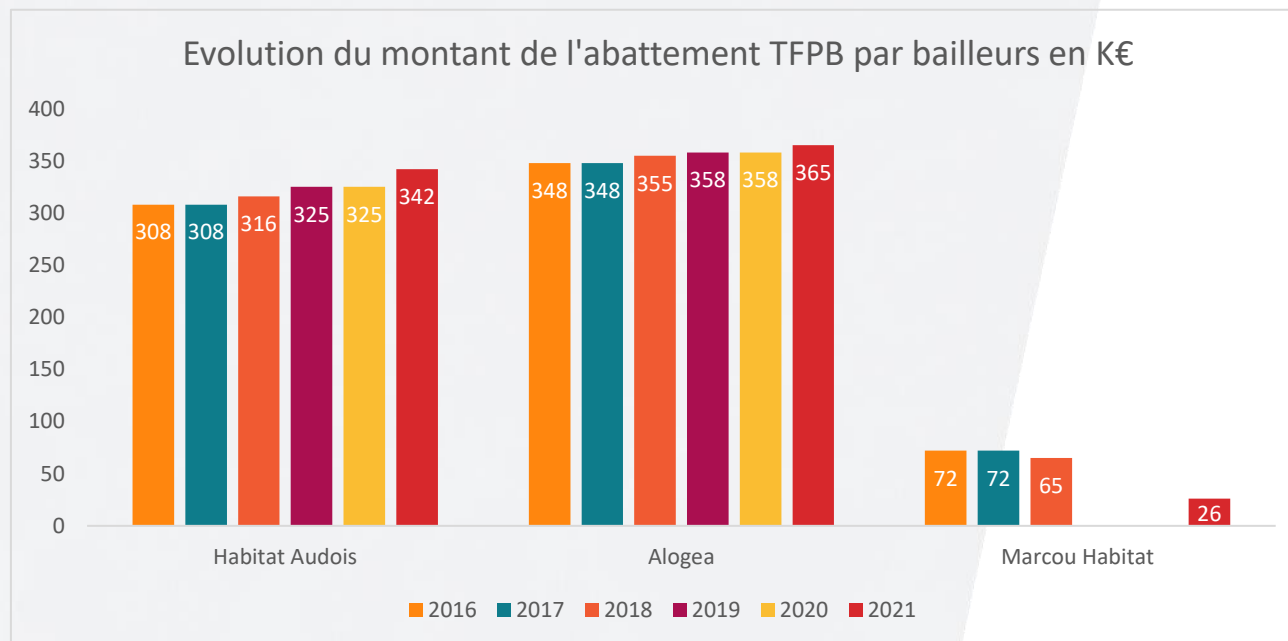
- + La mise en place de chantiers tremplin;
- + L'aménagement des espaces extérieurs sur différents quartiers (Le Viguié);
- + La possibilité de ponts avec le volet cohésion sociale (mobilisation d'une école pour intervenir dans les espaces verts, la lutte contre l'enclavement social et culturel);
- + Des actions de concertation et d'animation sociale
- + Travaux de sécurisation de l'accès aux résidences
- + La réalisation d'une fresque géante sur le quartier d'Ozanam menée en lien avec l'association One One.

La mise en place de ressources supplémentaires au sein des bailleurs, à travers une fonction dédiée ou du développement de poste de Conseiller en économie sociale et familiale.

LES ENJEUX & PERSPECTIVES

- + Des actions mises en place qui dépendent directement de l'abattement de 30% de la TFPB et qui laissent peu de marge de manœuvre aux bailleurs. Ces actions sont conditionnées par cette aide, aussi il existe un enjeu de pérennisation de ces aides afin de permettre le déploiement de nombreuses actions au sein des quartiers.
- + Des interventions qui demandent à être davantage équilibrées entre les quartiers, car elles demeurent moins couvertes dans certains secteurs, notamment le quartier de Bastide (où les bailleurs sont moins présents).
- + Le développement d'actions qui permettent de travailler sur l'ensemble des axes du Contrat de Ville, dans une logique de transversalité (ce que permet en partie les chantiers tremplins).
- + Le maintien et la poursuite de projets inter-bailleurs qui permettent de renforcer la synergie entre acteurs et d'être dans une logique inter-quartier.

+ Focale sur la GUP et la TFPB – Quelques données

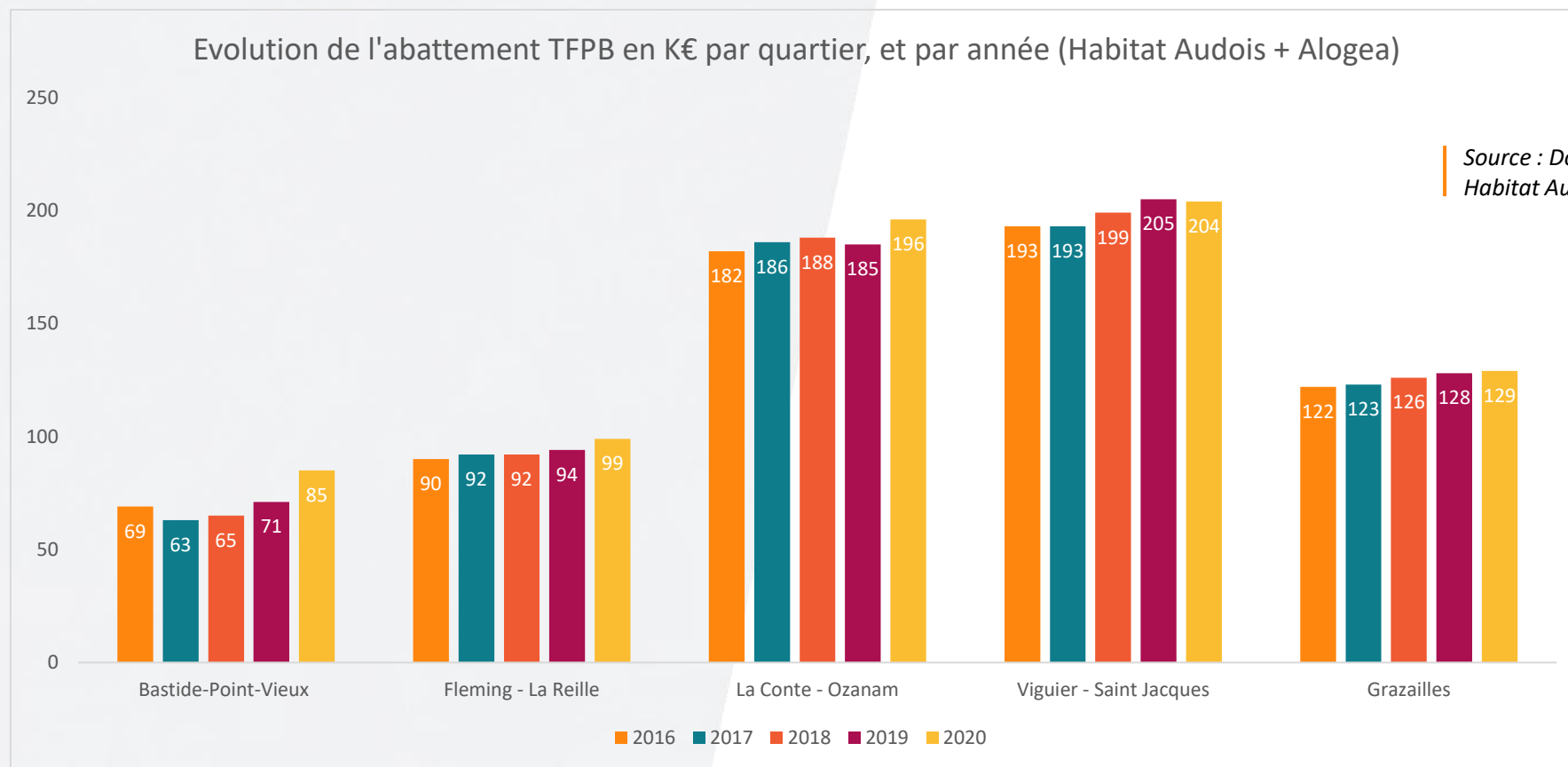


+ La TFPB est un outil fortement mobilisé par les bailleurs, dont le recours s'est accru entre 2016 et 2020

+ Le montant de l'abattement est passé de plus de 656 000€ en 2016 pour Habitat Audois et Alogea à plus de 700 000€ en 2021

Sources : Données Alogea et Habitat Audois – COPIL 2021 – Commission devlp social 10-06-22

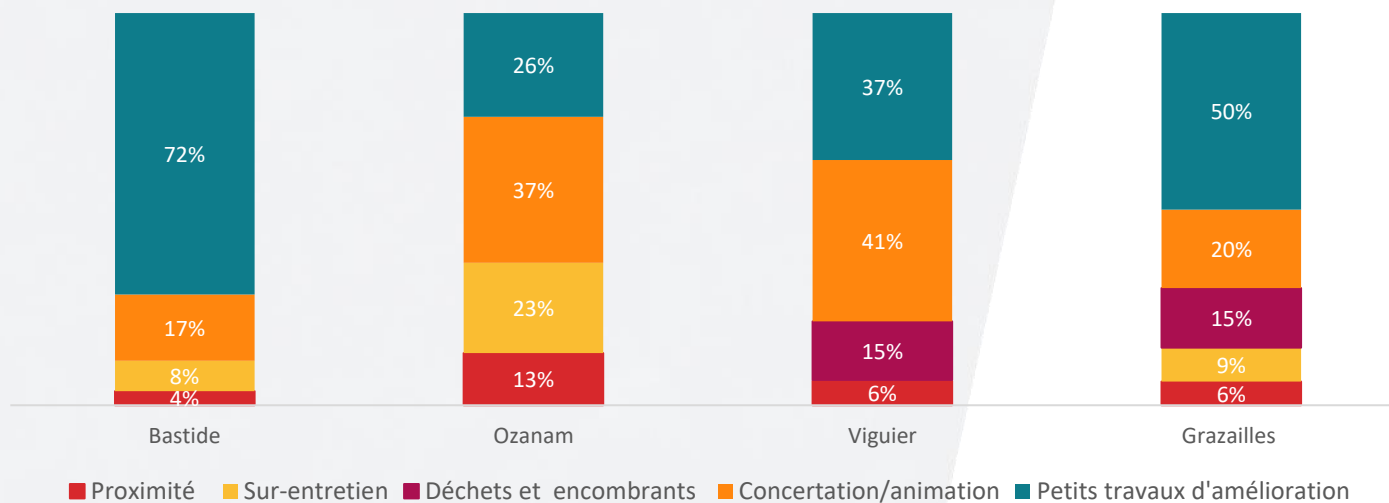
+ Focale sur la GUP et la TFPB – Quelques données



- + Le montant total de l'abattement entre 2016 et 2020 pour Habitat Audois et Alogea est estimé à **3 379 433 €**
- + Dans tous les quartiers, on observe une augmentation de l'abattement en 2015 et 2020.

+ Focale sur la GUP et la TFPB – Zoom sur les natures des dépenses chez Alogea

Nature des dépenses réalisées par quartier en 2020 - Alogea

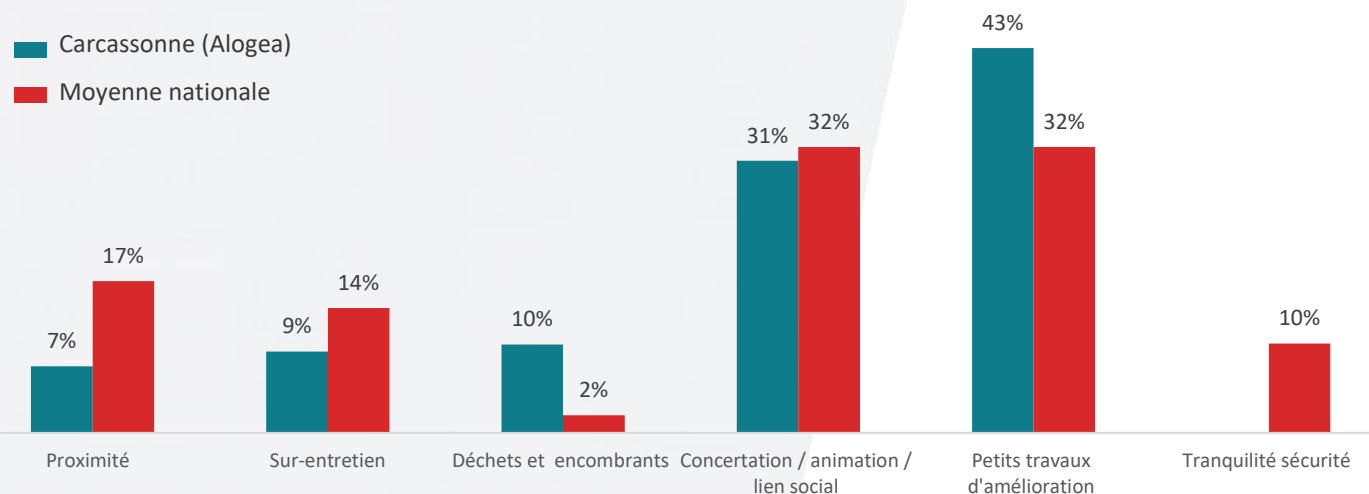


+ Cet exemple illustre **les interventions variées dans les quartiers**, avec des actions différenciées selon les QPV ;

+ De façon générale, la dépense la plus représentée est celle concernant **les petits travaux d'entretien** ;

+ Le comparatif avec l'échelle nationale met en évidence des écarts importants avec certaines dépenses (proximité, déchets et encombrants et travaux d'amélioration).

Comparaison des types de dépenses sur le territoire et à l'échelle nationale



Source : Données Alogea 2020

+ Au final, un dispositif fortement mobilisé qui permet un investissement renforcé des bailleurs dans les quartiers

- + Un outil qui a connu **une montée en charge**
- + Une forte mobilisation des bailleurs qui ont **investi au-delà de l'abattement de 30% de la TFPB**
- + Le développement d'**actions inter-bailleurs et inter-quartiers**
- + **Des actions transversales** qui soutiennent des objectifs d'amélioration de la qualité du cadre de vie, de la cohésion sociale et du développement économique

4 291 000 €

L'abattement des 3 bailleurs
entre 2016 et 2021

DIFFERENTES FORMES DE TRADUCTIONS CONCRETES

Renforcement de la présence du personnel de proximité et action de soutien et formation

Actions de gestion des déchets, des encombrants et de sur-entretien

Actions visant à renforcer l'animation, le lien social, le vivre ensemble et la tranquillité résidentielle

Actions de concertation et de sensibilisation des locataires

Sur le pilier Emploi et
Développement
économique, avec
une focale sur
CitéLab

+ Rappel sur les repères stratégiques du pilier

Impr. écran du CDV signé en juin 2015

Les repères issus de la contractualisation initiale de 2015

Le Contrat de ville signé en 2015 identifie un cadre stratégique partagé autour d'axes prioritaires et d'orientations stratégiques déclinées en objectifs opérationnels, les axes prioritaires mettent en avant 1) le repérage des publics les plus éloignés de l'emploi, 2) la coordination de l'ensemble des acteurs intervenant en direction des publics spécifiques et 3) la réactivité aux besoins des publics non pris en compte dans les dispositifs en sécurisant les parcours.

Les repères partagés issus du Protocole d'engagement renforcés et réciproques de 2019

Le pilier Emploi – Développement économique est abordé par deux entrées, avec :

- + Une entrée dite « Développement économique, emploi et excellence numérique »

Dans cette entrée « ciblée » sur le volet initial concerné, trois enjeux étaient identifiés et

partagés par le PERR avec 1) Favoriser la création d'entreprises et de commerces au sein du quartier prioritaire par des dispositifs d'accompagnement adaptés et garantir la stabilité des dispositifs qui concourent à l'insertion économique, 2) Renforcer l'accès à l'emploi des populations les plus éloignées des marchés du travail, et 3) Faire bénéficier les habitants du quartier prioritaire des opportunités de la transformation numérique et lutter contre

FICHES-ACTIONS DES PARTENAIRES DU CONTRAT DE VILLE DE CARCASSONNE

Développement économique, emploi et excellence numérique		
Enjeux	Engagement	Signataires du Contrat de Ville
Favoriser la création d'entreprises et de commerces au sein du quartier prioritaire par des dispositifs d'accompagnement adaptés et garantir la stabilité des dispositifs qui concourent à l'insertion économique	<ul style="list-style-type: none"> - Citéslab - Chantier d'insertion - boutique test - Atelier artisan au sein des QPV - Activ créa - R'l'ine - Guichet « reconquête Bastide Saint-Louis » : boutique carca, manager, fond de concours. 	<ul style="list-style-type: none"> - Carcassonne Agglo/Carcassonne Agglo solidarité - Carcassonne Agglo/Carcassonne Agglo solidarité - CCI - CMA - Pôle Emploi - Carcassonne Agglo/Carcassonne Agglo solidarité - Ville de Carcassonne
Renforcer l'accès à l'emploi des populations les plus éloignées des marchés du travail	<ul style="list-style-type: none"> - Clauses d'insertion - Marchés clausés - Appel à des entreprises d'insertion - Pérennisation des emplois aidés - DTA - Garantie d'activité - Sulvi IAE 	<ul style="list-style-type: none"> - Carcassonne Agglo - Bailleurs - Pôle Emploi - Département - Région
Faire bénéficier les habitants du quartier prioritaire des opportunités de la transformation numérique et lutter contre l'illectronisme	<ul style="list-style-type: none"> - Formation collective - Accompagnement - MLOApp - Accompagnement au numérique - R'l'ine - Déploiement du haut débit 	<ul style="list-style-type: none"> - Pôle Emploi - Pôle Emploi - MLOA - CAF - Carcassonne Agglo/Carcassonne Agglo solidarité - Ville de Carcassonne - Département

Impr. écran du PERR signé en novembre 2019

Orientations stratégiques	Objectifs opérationnels
Fluidifier le RESEAU PARTENARIAL (droit commun / hors droit commun) pour le rendre visible et lisible	<ul style="list-style-type: none"> • Étendre la question de la communication à l'ensemble du territoire et non seulement aux quartiers prioritaires, pour identifier le public cible. • Articuler l'échelle communautaire et les quartiers prioritaires concernant les problématiques liées à la formation • Formaliser des conventions PJJ / Missions Locales de l'Aude. • Promouvoir les formations qualifiantes longues « jeunesse et sport » pour les jeunes. • Inciter les facilitateurs à communiquer sur les clauses d'insertion afin de sensibiliser les maîtres d'ouvrages. • Développer une communication sur la clause d'insertion auprès des publics des quartiers.
Développer des démarches d'EXPERIMENTATION adaptées aux territoires et aux besoins des habitants	<ul style="list-style-type: none"> • Capter les jeunes NEET jusqu'alors non connus des dispositifs d'accompagnement vers l'emploi. • Donner aux jeunes des quartiers les moyens de formaliser un projet personnel « sur mesure ». • Développer une communication active sur les parcours des jeunes et changer les regards sur l'Insertion par l'Activité Économique (IAE). • Rendre accessible les dispositifs d'accompagnement auprès des publics des quartiers prioritaires.
Favoriser l'ESPRIT D'ENTREPRENDRE	<ul style="list-style-type: none"> • Consolider l'accompagnement aux créateurs jusqu'à la réalisation de l'activité et l'évaluation. • Développer une culture entrepreneuriale auprès des publics des quartiers de manière individuelle et collective.

l'illectronisme.

- + Une entrée autour de la jeunesse, « Jeunesse, éducation, insertion, formation »

Dans l'entrée dédiée à la jeunesse, le PERR identifiait un enjeu de « Soutenir les opportunités nouvelles et innovantes pour l'insertion et la formation professionnelle ».

Le PERR listait, en relation avec ces enjeux, des « engagements », déclinés en fiches-actions qui précisaient une situation diagnostic, des objectifs généraux et opérationnels ainsi que des éléments descriptifs et de suivi (indicateurs...).

+ Les succès : ce qui a été engagé et doit être consolidé

Face à un spectre assez large de besoins sur les QPV, une intervention de la politique de la ville qui permet de trouver un équilibre entre des interventions structurantes (le SPE notamment) et des interventions davantage « cousues mains »

- + « *Ce que permet la Politique de la ville, ce sont des actions ciblées, qui s'adressent aux habitants de manière plus adaptée peut-être, avec une capacité à répondre davantage en logique de sur mesure, et que le droit commun a moins la possibilité de développer* », Extrait d'entretien avec un acteur institutionnel

Des enjeux qui avaient été repérés au moment de l'évaluation intermédiaire et sur lesquels les partenaires identifient des avancées, notamment

- + Tout ce qui concerne la création d'emploi et plus largement l'objectif d'investir plus fortement la création d'activités, qui peut être considéré comme un véritable atout du territoire dans sa stratégie d'intervention sur les QPV (et au-delà).

Un écosystème qui présente un certain nombre d'atouts, à transformer davantage

- + Les liens paraissent pouvoir se renforcer, pour autant les acteurs mettent en avant la qualité de leurs relations, parlent de confiance, ce qui constitue un élément fort dans un champ d'intervention où les phénomènes de concurrence peuvent exister.
- + La présence des consulaires est un plus qu'il faut savoir « exploiter » davantage, notamment pour aller plus avant dans l'idée d'un volet articulant les défis de l'insertion, de l'emploi et du développement économique.

Des constats et des résultats encourageants sur le front de

l'emploi, même si la situation reste (évidemment) fragile

- + La situation présente une baisse de la demande d'emploi qui apparaît favorable aux QPV, dont la part baisse dans la DEFM. A côté de cela, le nombre de création d'entreprises est en hausse dans les QPV de l'Agglomération.
- + D'un point de vue plus qualitatif, les acteurs paraissent indiquer, sur le front de l'enjeu de « recruter autrement », que l'adresse ne paraît plus ou moins joué dans les recrutements.

Des points d'appui qui favorisent la prise en compte des quartiers et de leurs habitants dans les enjeux de l'emploi – insertion

- + Les acteurs soulignent collectivement un certain nombre de points d'appui qui participent d'une dynamique intéressante et à renforcer sur le volet emploi – insertion avec notamment : la présence de Pôle emploi en QPV, le travail du Département sur le lien entre jeunes et action économique ou encore l'investissement de l'Agglomération sur la création d'activités.
- + D'autres opportunités sont pointées du doigt, d'ordre différent, notamment : le travail sur les clauses sociales, l'expérience de la mobilisation de mesure POEC par la Régie de quartier, le plan de lutte contre les discriminations ou encore l'expérimentation sur le Service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE) qui paraît pouvoir s'articuler mieux avec le CDV.

Deux interventions plus particulièrement emblématiques des réussites du contrat de ville sur le volet emploi – insertion, et qui paraissent faire consensus

- + Le travail autour de Citéslab (cf. le zoom ci-après) ;
- + La conduite des Chantiers tremplin par la Régie de quartier.

+ L'expérience des Chantiers tremplin

“

Chantier tremplin est mis en place chaque année avec l'objectif de constituer un support d'insertion et de rénover telle ou telle partie d'un quartier. Le public est acteur de ces rénovations, et il est sourcé très loin de l'emploi, avec un accompagnement sur 2 mois et demi, 3 mois, avec le but de retrouver un emploi derrière, ou d'assurer le relai vers une suite de parcours.

C'est une action dans laquelle, d'une certaine manière, l'accompagnement se fait à plusieurs, et qui fonctionne avec un besoin de circulation d'informations entre les partenaires.

3 à 4 chantiers tremplin sont réalisés par an, qui ne rencontrent pas de problème de sourcing, parce que ce sont les habitants des quartiers qui agissent.

Cette action a des aspects concrets et visibles pour les habitants.

Ça permet à des gens éloignés de l'emploi, avant l'Insertion par l'Activité Economique, c'est pré-IAE, de se rapprocher de l'emploi.

Pour les bénéficiaires qui ne sortent pas avec une sortie positive, l'action permet de réenclencher une dynamique, ça va de sortir de chez soi à aussi reprendre un suivi derrière, avec la Mission locale, avec Pôle emploi ou encore avec le Centre social, alors même que ce lien pouvait auparavant représenter un fossé.

Le chantier tremplin constitue aussi une étape pour des parcours qui trouvent leur sortie, soit sur des chantiers classiques avec un agrément pendant 2 ans, soit à travers des formations, soit avec un emploi. Avec tous, le chantier a permis d'avancer sur les freins.

”

... Les Chantiers tremplin

Les Chantiers tremplin sont des outils d'insertion par le travail et d'implication citoyenne financés par le contrat de ville et mis en place par la Régie de quartiers. Ils permettent de proposer des actions participatives, mais surtout de réfléchir au projet professionnel des habitants du quartier qui s'impliquent et de valoriser des espaces extérieurs. Ils mobilisent plusieurs partenaires du contrat de ville : L'Etat, Carcassonne Agglo, la Ville de Carcassonne, les bailleurs sociaux, ... qui financent ces actions pour les quartiers Politiques de la ville.



AU VIGUIER	5 chantiers réalisés
	32 habitants recrutés
À GRAZAILLES	2 chantiers réalisés
	17 habitants recrutés
À OZANAM	3 chantiers réalisés
	25 habitants recrutés
EN BASTIDE	2 chantiers réalisés
	17 habitants recrutés
À FLEMING & PIERRE BLANCHE	3 chantiers réalisés
	24 habitants recrutés
À LA CONTE & JOLIOT-CURIE	4 chantiers réalisés
	32 habitants recrutés

Les "Chantiers Tremplin" mis en avant dans la Lettre d'information aux habitants de la GUP

+ « Le travail de fourmi » du Plan de lutte contre les discriminations

⚠ *Le plan LCD ne se rattache pas au pilier emploi – insertion, mais c’est particulièrement en lien avec celui-ci qu’il a été évoqué par les acteurs.*

Un travail a été engagé autour de la lutte contre les discriminations, avec une animation par l’Agglomération, en lien avec l’Etat.

L’initiative est remarquée, apparaissant comme une « première » à l’échelle départementale. Elle constitue un travail au long cours, qualifié de « travail de fourmi » qui nécessite d’avancer progressivement, dans le temps. Le travail méthodologique apparaît prépondérant, et s’appuie sur des compétences externes mobilisées pour soutenir la démarche. La démarche se poursuit notamment autour de la construction d’une mise en réseau des acteurs et la réalisation d’une charte commune.

Des avancées ont pu être conduites et un certain nombre d’actions réalisées :



Réalisation d’une formation des acteurs (signataires, élus, acteurs)

Réalisation d’un diagnostic

Mise en place d’un annuaire

Mise en place de commissions thématiques

Travail sur un système d’alerte territorial

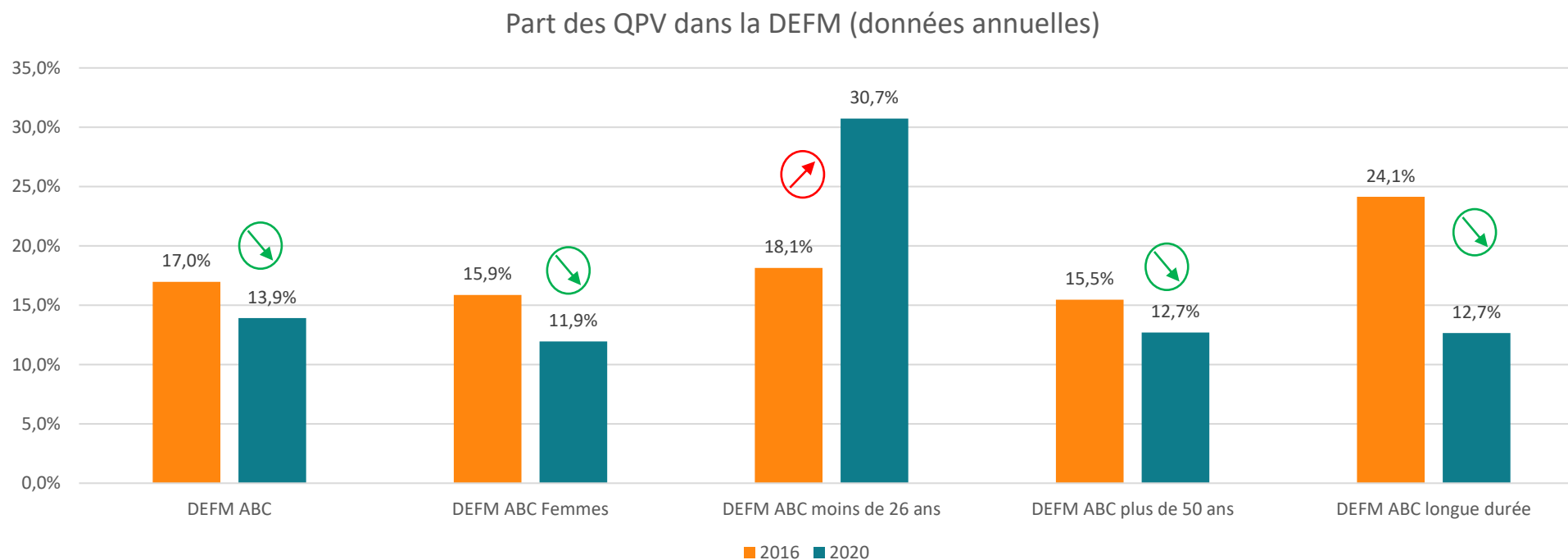
Réalisation d’une journée inter-partenaire avec les habitants et d’un atelier sur les discriminations

+ Une situation face à l'emploi qui paraît s'améliorer

Le phénomène n'est pas propre à l'Agglomération, mais il apparaît notable. **Pôle emploi constate une baisse du nombre d'inscrits entre février 2021 et février 2022 pour les habitants des QPV, une baisse supérieure à 10% qui donne à « penser qu'il y a de la reprise d'emploi ».**

Cette tendance positive sur la période récente complète une situation qui, malgré la crise du COVID, donne à voir **de 2016 à 2020 une diminution de la part que représente les QPV dans la demande d'emploi de l'Agglomération**, avec une exception notable à noter du côté des moins de 26 ans.

La part des QPV dans la DEFM diminue, sauf pour les plus jeunes, sur la période 2016 – 2020 :



Source : INSEE, Pôle Emploi-Dares, STMT – Traitement par Pluricité

+ Données de l'évolution de la DEFM (moyennes annuelles) à l'échelle des QPV de l'Agglomération de 2016 à 2020

	2016	2017	2018	2019	2020
DEFM ABC	1850	1877	1634	1568	1609
DEFM ABC Femmes	899	883	756	746	737
DEFM ABC moins de 26 ans	333	306	272	261	276
DEFM ABC 50 ans et +	449	489	446	433	431
DEFM ABC au moins 2 ans	464	431	414	413	471

Source : INSEE, Pôle Emploi-Dares, STMT

À noter, à partir de 2018, nous ne disposons pas de données pour le quartier Fleming La Reille, pour des questions de secrets statistiques (données de DEFM dont la valeur est inférieure à 100)

+ Les difficultés / freins, les défis de demain dont il faut se saisir (1/2)

Une articulation emploi – insertion au développement économique qui reste un défi

- + De fait, le pilier apparaît plus « emploi – insertion » que développement économique (alors même que, globalement, ce pilier n'apparaît pas le plus « fort » dans le contrat de ville).
- + Cette « imbrication » renvoie à un enjeu de construire des ponts entre l'intervention de la politique de la ville et les services de droit commun, notamment à l'agglomération, qui intervienne sur le développement économique.
- + Ces constats de liens à tisser apparaissent d'autant plus nécessaires que les acteurs de l'emploi mettent en avant des besoins de recrutements non pourvus, qui indiquent bien que ce volet concerne aussi un public habitant qui peut être éloigné du marché du travail qu'un public entreprise qui cherche des compétences. A la croisée des deux, le contrat de ville, par son volet, constitue un levier de développement territorial, au-delà du seul prisme des QPV.

Une relation à l'entreprise qui doit encore se renforcer

- + Pour aller plus loin, il apparaît que les entreprises, ou plus largement le monde économique est peu présent dans le partenariat local et le dialogue pour construire les actions et les conduire. L'action menée par les professionnels de l'emploi – insertion paraît pouvoir s'améliorer par un renforcement de la connaissance du monde économique et de l'entreprise, ce qui fait dire qu'il peut manquer de « passeurs vers l'entreprise » notamment face à certaines « défaillances dans la connaissance de l'entreprise ».
- + Certains mettent en avant l'opportunité de PAQTE, qui a déjà permis

d'avancer en la matière. La relation à l'entreprise demande à s'améliorer, mais PAQTE notamment paraît permettre d'ores et déjà d'avancer vers des méthodes d'engagement lisibles, claires et opérationnelles.

Des acteurs qui peuvent aller plus loin dans leur travail ensemble

- + Toujours dans la lecture de cet écosystème complexe, et malgré une qualité dans la relation entre acteurs, les espaces et lieux d'interface entre eux paraissent nécessiter de se renforcer, avec l'objectif de pouvoir « piloter des parcours » : « Il est question de parcours sans couture, cela nous demande à tous d'avoir une capacité renforcée à travailler ensemble, et se connaître ne suffit pas ». Dans cet enjeu, certains questionnent la façon dont peuvent être mieux valorisés les temps d'interconnaissance et les temps informels qui, in fine, permettent de mieux agir, mais correspondent souvent à des temps non financés.
- + « On a sans doute besoin de lieux de rencontre ; à ce jour, tout le monde est un peu plus éclaté que ça ne peut être sur d'autres territoires comme à Narbonne par exemple », Extrait d'un entretien avec un porteur de projet.

A noter, des enjeux repérés au moment de l'évaluation intermédiaire et qui gardent leur actualité, notamment :

- + Proposer des parcours dès l'amont,
- + Faciliter les relations et les interactions « in & out »,
- + Agir sur les capacités périphériques à l'emploi,
- + Améliorer la visibilité des débouchés professionnels.

+ Les difficultés / freins, les défis de demain dont il faut se saisir (2/2)

Des acteurs qui pointent un enjeu de valorisation

- + C'est un enjeu à plusieurs facettes, deux au moins paraissent notamment s'imposer, qu'il s'agisse de la connaissance des outils, par les professionnels comme par les habitants (l'exemple donné du Pôle numérique, a priori encore peu ou mal repéré), ou qu'il s'agisse de mettre en avant les réussites, « de leur faire prendre la lumière ».
- + « Pour que tout le monde s'en saisisse, les actions ont besoin de bénéficier de soutien et d'être reconnues par les habitants et aussi les partenaires. Ce sont des choses longues à mettre en place. On a souvent besoin de reformuler, en parler plusieurs fois » Extrait d'entretien avec un porteur de projet.

Un pilier qui a pris de l'épaisseur, mais qui reste à consolider

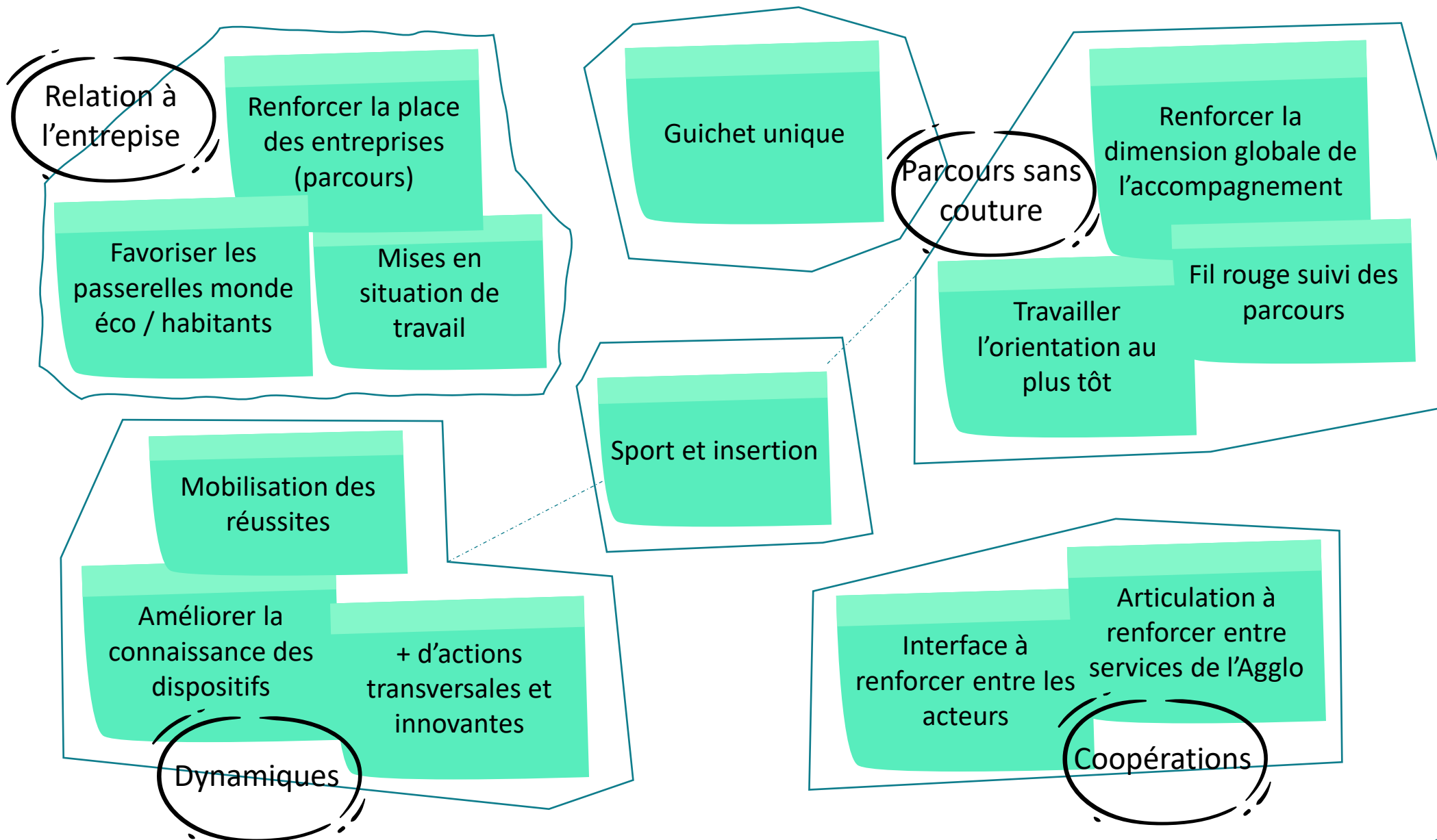
- + Si le pilier s'est renforcé dans les actions qu'il propose, il apparaît encore manquer d'acteurs, et devoir aller plus loin également dans la manière dont les acteurs se saisissent pleinement des enjeux liés au contrat de ville.

Des besoins qui restent prononcés

- + « L'offre du territoire existe, mais les habitants ne s'en saisissent pas », Extrait d'un entretien avec un porteur de projet.
- + « On a un véritable besoin sur le numérique, beaucoup ont des smartphones mais pas forcément d'ordinateur », Extrait d'un entretien avec un porteur de projet.



+ Les enjeux qui se dessinent, du point de vue des acteurs



+ De notre point de vue, six principaux chantiers repérés (sans ordre de priorité ou d'importance)

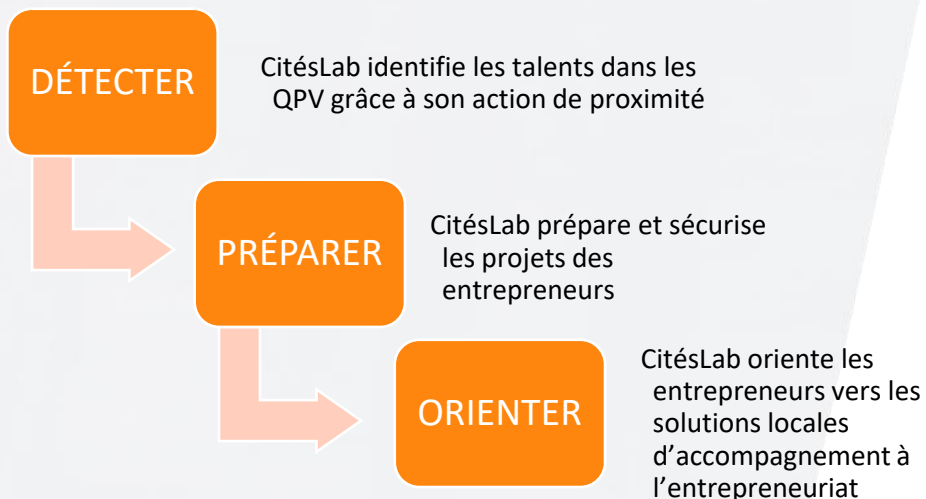
1. Améliorer **la place de l'entreprise dans les parcours**, les passerelles avec le monde économique
2. Développer **les possibilités de mises en situation de travail** dans la construction des parcours
3. Renforcer **l'animation du volet et la communication entre les acteurs** avec 1) la mise en valeur des réussites et des bonnes pratiques, 2) l'information renforcée sur les dispositifs existants et 3) l'articulation entre acteurs notamment autour des parcours
4. Travailler **les liens entre le service PDV et les autres services de l'Agglomération** concernés par le volet, sur l'emploi – insertion et sur le développement économique
5. Augmenter **la capacité d'innovation / de test du volet** emploi – insertion – développement économique
6. Améliorer **l'accessibilité et la proximité de l'offre de service**, à travers un mix aller vers – simplification / attractivité de l'accueil

+ Focale sur CitésLab

LES INTENTIONS

Objectifs

- + CitésLab est un dispositif d'appui à l'émergence de projets de création d'activités dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, a été initié en septembre 2017 sur Carcassonne.
- + Porté au niveau national par Bpifrance, le dispositif se veut « Révélateur de talents », cela en proposant une offre de service qui permet aux habitants, porteurs de projet d'entreprise et entrepreneurs résidants dans les QPV de bénéficier d'un appui dans la structuration de leurs projets d'entreprise et dans leur orientation adéquate vers les réseaux d'accompagnements techniques et/ou financiers.
- + Piloté par un chef de projet, CitésLab avait vocation à s'implanter dans les 5 QPV que compte le CDV de Carcassonne. L'intervention se situe en amont du processus de la création d'entreprise : au stade de la détection et de l'amorçage.
- + CitésLab intervient en complémentarité avec les services d'accompagnement à la création d'entreprise existants sur le territoire.



PRINCIPALES REALISATIONS

Ce qui a été concrètement réalisé

- + **Une extension du dispositif pour répondre aux demandes des quartiers périphériques.**
 - ❖ L'ouverture du dispositif aux 2 QVA de l'agglomération ainsi qu'à certaines communes proches de Carcassonne (le centre social Michel Escande à Alzonne et 11 communes voisines rattachées) permettant ainsi de répondre aux besoins d'accompagnements exprimés sur ces territoires.
- + **Des permanences** au sein-même des quartiers sont organisées permettant aux habitants de venir à la rencontre du chef de projet.
- + **La mise en place d'une Borne numérique BpiFrance** au sein de l'espace Pôle-Emploi dans le quartier de La Conte. En partenariat avec Pôle Emploi et CitésLab, cette borne interactive est animée par les chargés de missions ayant été au préalable formé par le chef de projet.
- + **L'organisation du concours annuel « Concours trophées Citéslab »** dont l'objectif est de renforcer les actions de soutien aux initiatives entrepreneuriales dans les QPVS.
- + L'accompagnement personnalisé et de proximité des entrepreneurs du territoire sur le long terme.
- + La mise en place d'un certain nombre d'événements :
 - Le 1er marché de Noël en ligne Citéslab ;
 - La création des réseaux « Entrepreneurs en Fête » ;
 - La mise en place « Les Lundis de l'Adie » à CitésLab ;
 - La mise en place « Les Mercredis à Acti-City »
 - La mise en place des ateliers thématiques et Cafés Créa.

+ Focale sur CitésLab

LES PRINCIPAUX RESULTATS

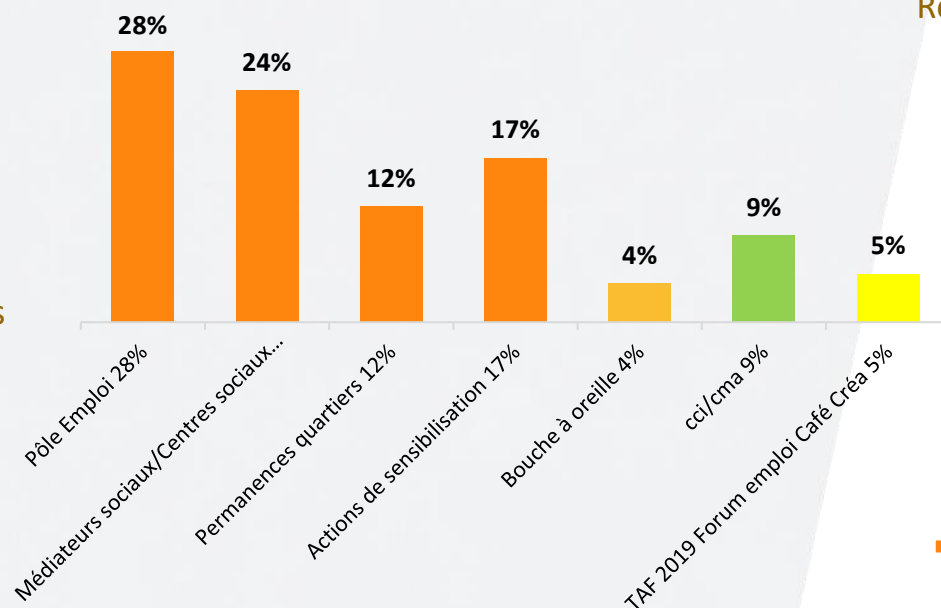
- + Un **nombre croissant de personnes sensibilisées et de porteurs de projets accompagnés par le dispositif**, témoignant d'une montée en puissance de CitésLab sur le territoire et d'un rayonnement amplifié.
 - o Une montée en charge du dispositif poussée par la multiplication d'événements fédérateurs (*Concours trophées Citéslab, Café Créa, développement des réseaux d'échanges et de partage...*)
- + Une démarche portée par Carcassonne Agglo qui s'inscrit pleinement dans une logique de développement des quartiers. Cette organisation structurelle permet de rendre le dispositif plus visible pour les habitants et les structures du territoire, et ainsi de renforcer les effets du dispositif.
 - o « *Contrairement à d'autres organisation de CDV où le dispositif CitésLab n'est pas porté par l'agglomération directement mais par une structure de financement, l'impact est moins visible. A Carcassonne, c'est plus visible en terme de résultats à court et long terme.* » **Extrait d'entretien avec un acteur institutionnel**
- + Le **renforcement de l'écosystème partenarial** avec les acteurs du territoire, en travaillant conjointement avec le Service Public de l'Emploi (Pôle Emploi, Mission Locale...) et des acteurs ressources sur le territoire (ADIE, CMA...). En outre, les partenariats précédemment consolidés se sont renforcés, étoffés et ont engagé la mise en place de nouvelles passerelles permettant de renforcer la place de CitésLab sur le territoire. Aussi, de nouveaux partenaires ont pris leur place dans le dispositif (à l'image de la Région).
 - o Cette dynamique a alors permis de couvrir un grand nombre de thématiques et de répondre aux besoins liés à la création d'entreprise sur le territoire.
- + Une **visibilité renforcée par la présence du local de CitésLab** au cœur du quartier Bastide – Pont Vieux, identifié comme un lieu repère, facilement accessible au public.
 - o Avec notamment la mise en place de nouvelles solutions pour renforcer la présence du dispositif dans divers lieux du territoire. La **borne numérique BpiFrance implantée dans les locaux de Pôle Emploi**, elle permet d'orienter directement vers CitésLab les personnes ayant une idée de création d'entreprise. Depuis sa mise en place en Octobre 2021, 36 personnes ont pu alors échanger avec le chef de projet.
 - o L'ouverture du dispositif aux 2 QVA de l'agglomération ainsi qu'à certaines communes proches de Carcassonne.

LES ENJEUX & PERSPECTIVES

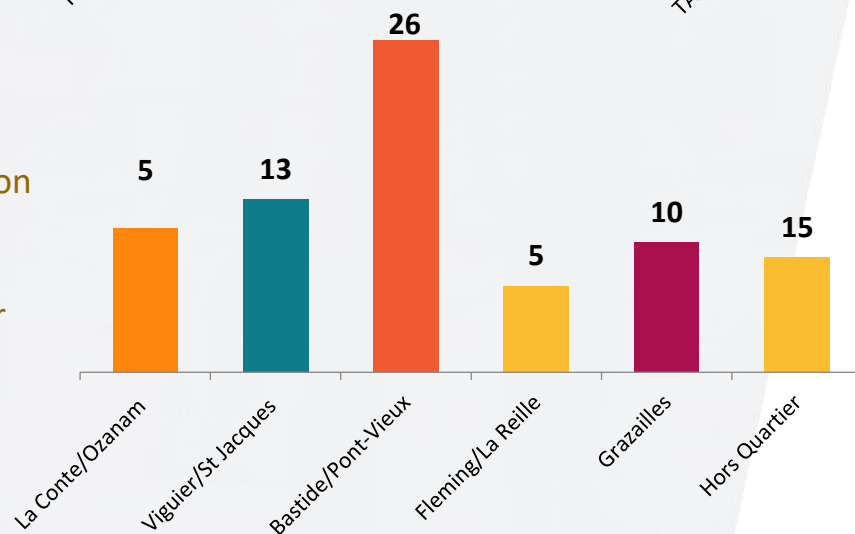
- + 2 objectifs prépondérants pour les années à venir :
 - o Légitimer Citéslab comme référent de parcours du créateur / entrepreneur
 - o Inscrire Citéslab Carcassonne dans les événements BPI France
- + Un **fort potentiel sur l'entrepreneuriat et la création d'entreprises** sur le territoire, dessinant de belles ambitions et un travail à poursuivre. En outre, cela pourrait permettre d'apporter une solution aux nombreux commerces fermés.
 - o « *On ne se rend pas compte du potentiel qu'il y a dans les quartiers, du nombre de personnes potentielles qui souhaitent monter leur entreprise. Il faut continuer à aller détecter les personnes, poursuivre le travail d'aller vers (réunions d'informations, café créations...puis en entretiens individuels pour pousser la chose au bout).* » **Extrait d'entretien avec un acteur**
- + **Poursuivre la sensibilisation en milieu scolaire**, freinée par les différentes crises de ces dernières années. Ces publics issus du milieu scolaire (collège, lycée, IUT, BTS...) peuvent notamment être très intéressés par le développement du statut étudiant entrepreneur, en augmentation ces dernières années.
 - o « *Nous nous sommes beaucoup impliqué à investir pleinement les quartiers, avec le manque de temps et le confinement les projets n'ont pu aboutir sur ce point. Néanmoins, à les partenariats vont se poursuivre, notamment avec l'IUT.* » **Extrait d'entretien avec un acteur**
- + Continuer le **développement de nouvelles actions**, avec la volonté de proposer des événements fédérateurs de grande envergure et d'animer le territoire.
 - o La volonté de programmer la venue du « Bus de l'entrepreneuriat pour Tous » à Carcassonne pour la saison prochaine. Cette initiative, portée par Bpi France vise à aider les habitants des quartiers à se lancer dans l'entrepreneuriat et permettrait de renforcer la place de l'entrepreneuriat sur le territoire. (présence de nombreuses entreprises et porteurs de projets, témoignages, rencontres...).
 - o L'implication dans un grand salon de l'entrepreneuriat.
- + **Prolonger le travail dans les quartiers et la présence** pour permettre aux habitants d'identifier le dispositif et ses parties prenantes comme un lieu ressource en matière d'entrepreneuriat et d'emploi.

+ Focale sur CitésLab – Quelques données (2020-2021)

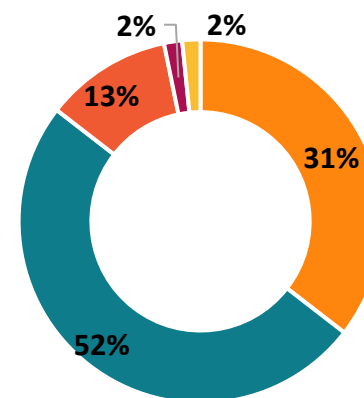
Répartition des 74 porteurs d'idée par prescripteurs



Répartition des 74 porteurs d'idée par quartier



Répartition des 74 porteurs d'idées par secteurs d'activités



■ Artisanat ■ Commerce ■ Libérale ■ Agricole ■ Association

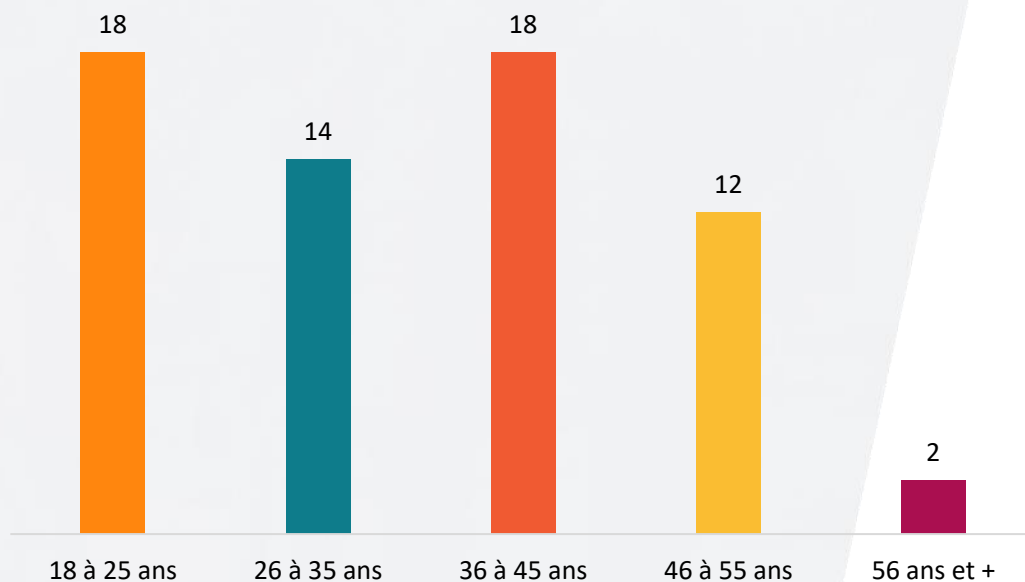
Sur les 74 porteurs de projets en 2020-2021 :

- + Le public orienté est en majorité par les partenaires du SPE et les centres sociaux et médiateurs et dans une moindre mesure par les actions de sensibilisation.
- + Le public du dispositif est originaire pour la majorité du Centre-Ville et du Viguiers / St Jacques.
- + Les projets relèvent en majorité du secteur du commerce, et dans une proportion moindre (bien que significative) de l'artisanat.

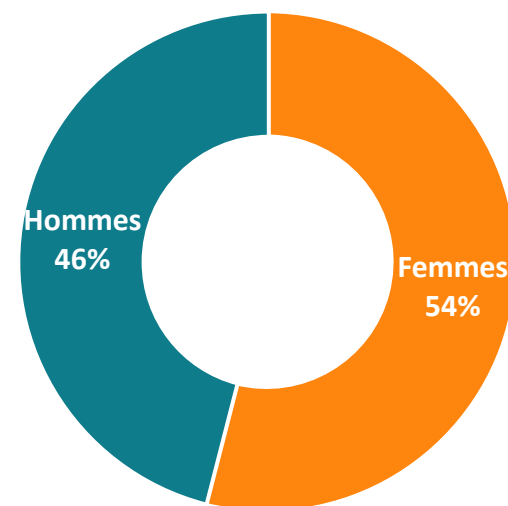
+ Focale sur CitésLab – Quelques données (2020-2021)

- + Les 74 porteurs accompagnés en 2020-2021 ont pour la majorité un âge compris entre 18 et 25 ans et 36 et 45 ans.
- + Ils étaient pour 54% des femmes et 46% des hommes.

Répartition par Tranche d'âge



Répartition par genre

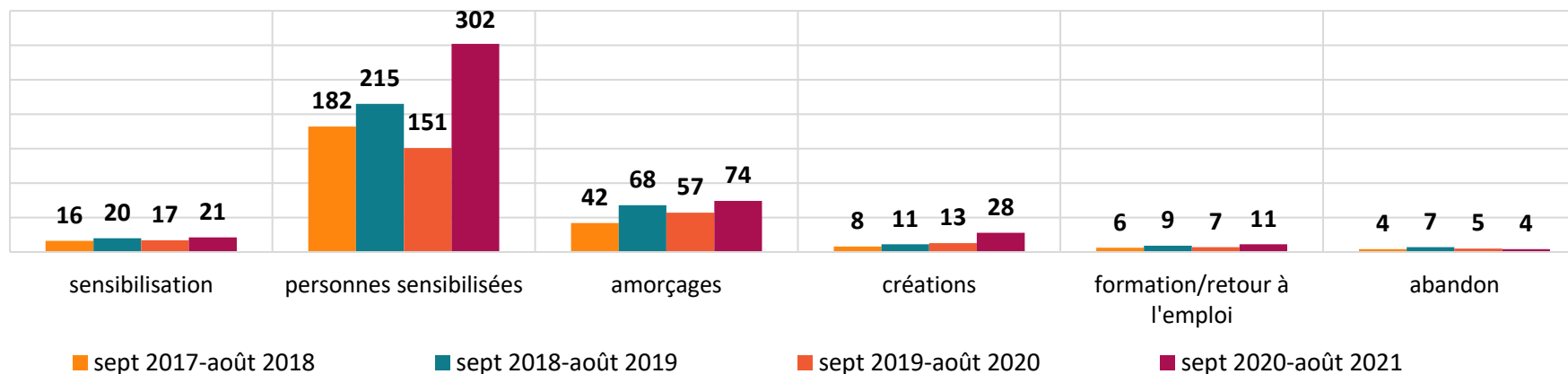


Source : COPIL CitésLab Octobre 2021 – Carcassonne Agglo

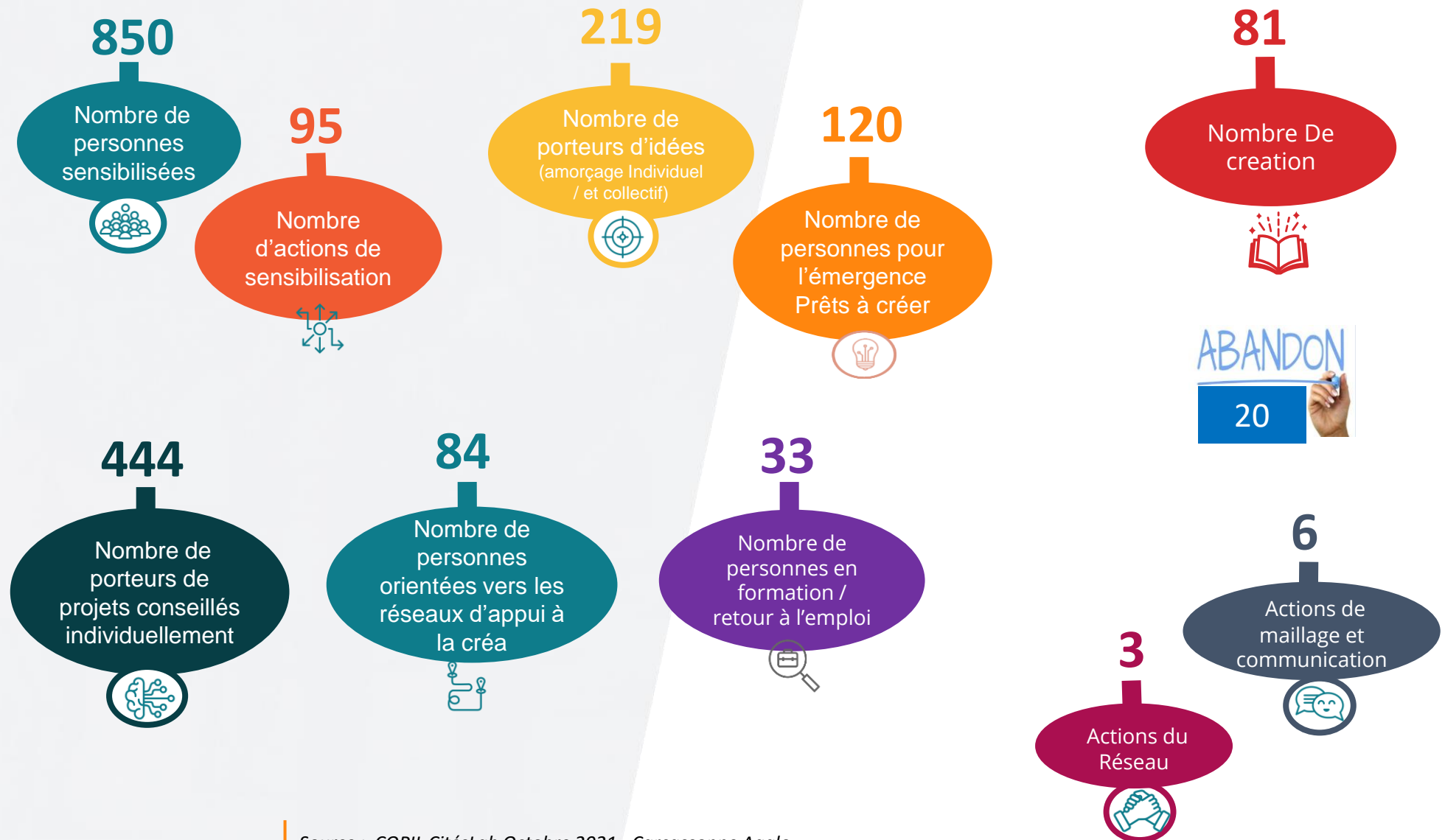
+ Focale sur CitésLab – Quelques données (2017-2021)



Les résultats	ANNÉE 1	ANNÉE 2	ANNÉE 3	ANNÉE 4
	16 actions de sensibilisation	20 actions de sensibilisation	17 actions de sensibilisation	21 actions de sensibilisation
	182 personnes sensibilisées	215 personnes sensibilisées	151 personnes sensibilisées	302 personnes sensibilisées
	42 amorçages	68 amorçages	57 amorçages	74 amorçages
	8 créations d'entreprises	11 créations d'entreprises	13 créations d'entreprises	28 créations d'entreprises
	6 personnes entrées en formation ou retour à l'emploi	9 personnes entrées en formation ou retour à l'emploi	7 personnes entrées en formation ou retour à l'emploi	11 personnes entrées en formation ou retour à l'emploi
4 abandons	6 abandons	5 abandons	4 abandons	



+ Focale sur CitésLab – Zoom sur les données entre septembre 2017 et Aout 2021



Source : COPIL CitésLab Octobre 2021 – Carcassonne Agglo

Sur le pilier Cohésion
sociale, avec une
focale sur le PRE

+ Rappel sur les repères stratégiques du pilier

>> Les objectifs stratégiques :

1. Adaptation et amélioration de l'offre de service
2. Accès à l'offre existante et développement d'actions passerelles aux besoins des publics
3. Travail en réseau et articulation entre dispositifs existants

Orientations stratégiques	Objectifs opérationnels
Rendre possible à tous les publics (Alpha, FLE, illettrisme) et à toutes les étapes de la vie, l'APPRENTISSAGE DE LA LANGUE, moyen incontournable pour accéder à la CITOYENNETE	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir les actions de proximité dans les quartiers prioritaires avec un financement pluriannuel des associations « têtes de réseaux ». • Harmoniser l'offre de formation sur l'ensemble du territoire et insuffler une culture commune aux acteurs, en mettant en place des temps partagés d'évaluation et de diagnostic. • Se donner les moyens de suivre, par des indicateurs pertinents, la bonne déclinaison des mesures du plan « égalité et citoyenneté la République en actes » dans les quartiers prioritaires de Carcassonne. • Optimiser l'offre et les financements de droit commun et valoriser le plan « Egalité des chances ». • Mobiliser le dispositif régional de droit commun de lutte contre l'illettrisme
Favoriser le travail en réseau de la pluralité d'acteurs de l'ACCES AUX DROITS identifiés à l'échelle du territoire (Ville/Agglo)	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la cohérence et la complémentarité entre les actions, en définissant les modalités de travail et la nature du portage de ce réseau. • Développer des actions de proximité ponctuelles avec les services publics, pour recréer le lien avec les habitants et entre acteurs. • Créer des temps de rencontre inter-acteurs, un répertoire unique des services et des actions. • Uniformiser les fiches de poste des médiateurs, et leur proposer des formations communes. • Faciliter l'accès aux services centralisés, y compris via les transports en commun, pour éviter le phénomène de repli des habitants sur leurs quartiers.
Installer des groupes de travail territoriaux uniques, qui couvrent les différents dispositifs dont la PREVENTION DE LA DELINQUANCE, pour mieux prendre en compte les problématiques particulières qui se retrouvent sur les territoires	<ul style="list-style-type: none"> • Homogénéiser les groupes d'acteurs territoriaux et définir la nature de leur portage. • Veiller à la bonne déclinaison des actions du Plan Départemental de Prévention de la Délinquance dans les quartiers prioritaires de Carcassonne. • Installer une veille pluridisciplinaire globale de proximité, en développant l'articulation entre le CLSPD, le Contrat de Ville et les autres dispositifs existants. • Définir des modalités de prise en charge individualisée des jeunes les plus fragiles et de leurs familles, ainsi que des actions collectives éducatives ou de réparation (TIG...).

	Orientations stratégiques	Objectifs opérationnels
POLITIQUES EDUCATIVES ET FAMILIALES	Renforcer le partenariat sur le territoire par le biais d'une coordination des actions et de réseaux liés à la PARENTALITE	<ul style="list-style-type: none"> • Envisager le rapprochement entre le REEAP et le Contrat de Ville pour assurer une mise en cohérence avec les services départementaux aux familles. • Adapter la communication (tous médias, directe...) aux familles et aux acteurs sur l'offre existante.
	Articuler le PEDT et les TAP, avec la politique jeunesse, en associant le Contrat de Ville et ses partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en cohérence entre les différents temps de l'enfant et l'articulation entre les différents dispositifs. • S'engager à assurer une lisibilité des actions mises en oeuvre (public, acteurs) en mettant en oeuvre un processus d'évaluation partagée.
	Décliner les modalités de travail autour de l'accompagnement éducatif et la réussite éducative	<ul style="list-style-type: none"> • S'engager à assurer la lisibilité autour du PRE. Renverser la stigmatisation, renforcer la valeur ajoutée du PRE. • Conforter la place des parents en tant qu'acteur • Rendre le PRE efficace pour l'enfant, en croisant les compétences. • Renforcer le parcours individualisé et intégrer la dimension collective que si elle contribue au parcours individualisé (partir des besoins).
	Proposer une offre de MODALITES D'ACCUEIL différente, recentrée sur l'intérêt de l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter l'attribution des places aux structures accompagnant les enfants, pour permettre davantage de réactivité. • Inscrire les enfants / jeunes dans des parcours éducatifs cohérents et concertés (droit commun).
	<p>Inscrire la CULTURE et le SPORT dans une politique de développement territorial</p> <p>Valoriser et soutenir la démarche d'EDUCATION POPULAIRE en la conjuguant aux autres formes d'apprentissage</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'accès aux lieux, aux pratiques, aux oeuvres par la formation des acteurs de terrain (médiation) une communication adaptée et ciblée. • Concevoir collégialement une offre de programmation et d'actions culturelles de qualité et diversifiée et accessible à divers niveaux de compétences, qui conjugue les interventions associatives, des équipements culturels et des collectivités. • Impliquer les institutions ayant la compétence sport comme le Conseil Général de l'Aude, et élargir aux partenaires qu'ils soient financeurs ou non, pour mutualiser et optimiser les moyens existants. • Dépasser la dimension compétitive et intégrer la dimension éducative. • Installer une culture commune de l'évaluation, en mettant en place des temps partagés de l'évaluation entre acteurs.

+ Les succès : ce qui a été engagé et doit être consolidé

Un dynamisme relativement important de la part des acteurs intervenant sur le pilier « cohésion sociale »

- + Un nombre d'acteurs grandissants et témoins de la diversité sur le pilier.
- + Des acteurs qui se sentent écoutés et soutenus dans le cadre du développement et de la mise en place de leurs actions.
- + Des « acteurs » ressources sur le territoire, présents quasi quotidiennement au sein de certains quartiers.

« Sur le quartier, le réseau d'acteur s'est mis beaucoup plus en réseau et s'est connecté, ce qui a permis de mettre en place la fête de quartier. Elle regroupe une quarantaine d'acteurs. Et ça crée du lien. Ça existait moins précédemment ; les acteurs étaient moins en synergie ». Extrait d'entretien avec un porteur de projet.

Ce dynamisme et cette variété d'acteurs permet le développement d'une offre diversifiée et riche à destination de la population

- + L'offre de services / d'activités s'appuie notamment sur nombre de supports & thématiques (sport, culture, événements ponctuels ou récurrents...)

Des animations et des activités ont été déployées dans les quartiers grâce à la programmation du contrat de ville.

Des actions conduites qui paraissent avoir rencontré la satisfaction des usagers, favorisant la création d'espaces de sociabilisation. **Les habitants paraissent s'être généralement bien emparés des actions proposés, qui ont contribué à créer du lien interpersonnel, dans une logique de faire « commun ».**

Un travail amorcé sur la mise en place d'un plan de lutte contre les discriminations qui engage le travail sur les enjeux transversaux associés à la cohésion sociale.

- + L'agglomération a fait appel à un cabinet externe pour être accompagnée sur le sujet, avec notamment en 2018 des temps de formation des acteurs de terrain, la réalisation d'un diagnostic...
- + Actuellement, le travail est axé sur le développement du réseau, la mise en place d'une charte commune, et la construction d'une méthodologie. Des AAP ont été fait pour être également accompagné sur ces sujets.
- + L'opérationnalisation concerne la période à venir.

« Sur la lutte contre la discrimination, on est parti de 0. On ne travaillait pas avant là-dessus sur le territoire, mais il y a eu de la mobilisation des acteurs là-dessus, et avec la formation ». Extrait d'un entretien avec un acteur institutionnel.

Des centres sociaux qui ont pu depuis 2019 demander des financements dans le cadre du contrat de ville (via la programmation notamment) et leur ayant permis de développer des projets dans les quartiers (projet sur le numérique, fête de quartier, contrat local d'accompagnement à la scolarité...).

Un PRE qui a vu une montée en charge progressive, mais qui reste à être consolidé et mieux saisi par les partenaires (voir focale).

+ Les difficultés / freins, les défis de demain dont il faut se saisir

Un frein au développement de nouveaux projets, avec une difficulté à trouver des suites de financement hors PDV, et la pérennisation et l'amplification des projets existants.

- + Les acteurs de terrain évoquent des difficultés à se projeter sur la suite des actions, questionnant le relais aux financements PDV pour des actions ayant fait leur preuve et répondant aux besoins.
- + Par voie de conséquence, le CDV est limité dans sa capacité à jouer un rôle d'impulsion et d'innovation.

« La PDV soutient des projets qui sont financés depuis longtemps, depuis 10 ans parfois. Mais si on ne finance pas, les actions s'arrêtent. C'est une situation compliquée » Extrait d'entretien avec un acteur institutionnel.

Des acteurs qui constatent une difficulté partagée des porteurs de projets déjà positionnés sur le CDV à développer d'autres types d'action, à innover mais aussi la faculté du CDV à intégrer à sa dynamique d'autres types de porteurs de projet (axés sur d'autres thématiques, et ancrés à d'autres territoires...). Une situation qui pointe des enjeux pour accompagner l'innovation des porteurs de projet, voire aller chercher de nouveaux acteurs et les mettre en réseau.

Malgré la densité des moyens déployés en faveur du pilier « Cohésion Sociale », certaines thématiques sont restées relativement peu traitées, notamment la question de la santé.

Une offre éducative qui gagnerait à pouvoir s'appuyer sur des lignes stratégiques mieux repérées et partagées, en s'appuyant notamment sur une articulation renforcée entre la politique de la ville et la politique jeunesse de l'Agglomération.

- + Des remontées nombreuses quant au besoin d'accompagnement et de solutions à destination des jeunes sur certains quartiers (en particulier Bastide – Pont Vieux).
- + Des actions portées dans le cadre de la PDV, avec un caractère structurant pourquoi pas, qui gagneraient à trouver davantage de liens avec la politique jeunesse.

Des quartiers qui restent encore peu investis par les acteurs de terrain et dans lesquels le nombre d'action reste moins conséquent malgré un certain rééquilibrage ces dernières années (Fleming, Bastide-Point Vieux).

Un enjeu soulevé autour de la dynamique partenariale à intensifier.

Des liens entre centres sociaux et tissu associatif qui nécessitent encore d'être renforcés, dans une logique de co-construction partenariale.

La crise COVID paraît avoir plus particulièrement impacté l'entrée culture, avec des actions freinées ou arrêtées, ce qui peut inviter à penser un accompagnement plus particulier en la matière.

+ Les enjeux à intégrer dans la feuille de route

- + Un besoin concomitant d'ancrer les actions dans l'intelligence des quartiers (selon leurs besoins, leurs situations...) et de les décloisonner aussi au-delà des « frontières » de chaque quartier
- + Une animation territoriale et une dynamique partenariale à mener plus loin, autour de la capitalisation des réussites, des bonnes pratiques, de leur essaimage à destination de l'ensemble des habitants des 5 QPV, mais aussi avec l'idée / l'ambition de porter davantage un projet commun, via des temps de rencontre entre acteurs par exemple (avec un équilibre à trouver entre temps sur un même quartier en travaillant sur les différents piliers, et travail inter- quartiers ... des modalités à trouver !)
- + La pérennisation des actions qui ont fait leur preuve et répondent à un besoin au-delà de financements spécifiques de la politique de la ville, avec l'idée de favoriser les capacités d'innovation du territoire et du Contrat de ville
- + La sécurisation des interventions menées et des porteurs de projets, en réfléchissant à la mise en place de conventions pluriannuelles, à développant davantage des actions à vocation structurante sur le territoire
- + Le renforcement des projets à destination des jeunes et le travail sur l'implication des jeunes au sein des quartiers comme dans les projets menés
- + Une implication renforcée des habitants, à travers la restructuration du conseil citoyen, et au-delà, en recherchant notamment l'expression des habitants sur leurs besoins et leurs envies
- + La poursuite de l'investissement des axes transversaux

+ Focale sur le Programme de Réussite Educative (PRE)

LES INTENTIONS	PRINCIPALES REALISATIONS
Objectifs	Ce qui a été concrètement réalisé
<ul style="list-style-type: none"> + Le PRE est un dispositif qui construit son intervention sur le constat d'inégalités éducatives et scolaires et sur la nécessité d'une approche complémentaire au droit commun. Il est à destination des enfants de 2 à 16 ans en situation de fragilité et qui ont besoin d'être accompagnés dans le cadre d'un parcours éducatif individualisé. Il apporte des réponses personnalisées et adaptées à chaque enfants et à leurs parents, dans les domaines du scolaire, des loisirs, du bien-être, du développement personnel et de l'aide à la parentalité pour favoriser la réussite éducative. + Déployé depuis 2012 sur les quartiers prioritaires de Carcassonne, le PRE a été impacté par l'extension de la nouvelle géographie de la politique de la Ville à trois nouveau quartiers en 2015 et la signature du nouveau Contrat de Ville. Dans ce contexte, les principaux enjeux relevés et saisis dans le cadre du CDV visaient : <ol style="list-style-type: none"> 1. Un redimensionnement du PRE en raison de l'extension : les équipes pluridisciplinaires, les partenariats. 2. Une réactualisation du document-cadre 3. Une poursuite de la réflexion sur la place des familles par rapport à l'examen de la situation de son enfant 4. La gouvernance avec la mise en place d'un Comité de pilotage propre au PRE, et un renforcement du lien avec le volet « éducation » du Contrat de Ville. + En termes opérationnel, 4 objectifs ont été fixés : <ul style="list-style-type: none"> o S'engager à assurer la lisibilité autour du PRE. Renverser la stigmatisation, renforcer la valeur ajoutée du PRE. o Conforter la place des parents en tant qu'acteur o Rendre le PRE efficace pour l'enfant, en croisant les compétences. o Renforcer le parcours individualisé et intégrer la dimension collective que si elle contribue au parcours individualisé (partir des besoins). 	<ul style="list-style-type: none"> + Dans les faits, avec la nouvelle géographie prioritaire, le pilotage du PRE initialement porté par le CIAS (Pôle solidarité de Carcassonne Agglo) a été transféré au Service Politique de la Ville et s'est organisé de la façon suivante : <ul style="list-style-type: none"> o Mise en place d'instances de pilotage : un Comité de Pilotage du Contrat de Ville qui intègre le PRE. Un Comité Technique composé de représentants des partenaires signataires et des acteurs de terrain clés. Cette instance est chargée du suivi technique et opérationnel du PRE. Un Comité Technique Restreint qui peut être mobilisé pour questionner les pratiques et proposer des réponses. o Mise en place d'instances opérationnelles : les trois équipes pluridisciplinaires (EPS) déjà existantes sur le territoire ont été restructurées en deux secteurs (Ouest et Est). Les EPS regroupent des professionnels issus de domaines d'interventions différents (santé, social, enseignement, animation socioculturelle et socioéducatif). Leur rôle est d'analyser les situations des enfants et des jeunes, d'élaborer un diagnostic partagé, de construire un parcours individualisé, de suivre et d'évaluer son évolution. o Une équipe technique composée du coordinateur PRE et du référent de parcours PRE dont les missions sont clairement définies dans la convention-cadre. + Une grille tarifaire a été mise en place ces dernières années par la coordinatrice PRE pour répartir l'enveloppe budgétaire de façon équitable aux familles. En effet, afin d'apporter de la clarté et de la transparence, cette grille a été établie pour permettre à la référente PRE de distribuer équitablement les montants auprès des familles selon leur situation économique + Durant le confinement, un maintien de la continuité éducative a été effectuée ainsi que le lien avec les écoles, mais un contexte qui a induit une diminution du repérage, l'annulation de quelques commissions des EPS ainsi que la mise en place de visios. + En moyenne entre 2016 et 2021, le PRE a accompagné un total de 39 enfants et 24 en file active. Le dispositif a connu une montée en charge depuis 2016 et en raison des ressources limitées il a été acté une limite fixée à 35 enfants suivis. + Les repérages et orientations continuent à être effectués en priorité par l'Education Nationale, mais dont la place fluctue selon les années (de 67% à 90%). Le relai permis par les associations varient également dans le temps.

Les étapes d'un parcours de réussite éducative

1. Repérage (et adhésion des parents)

2. Diagnostic et élaboration du parcours (EPS)

3. Mise en œuvre du parcours

4. Suivi puis bilan de fin de parcours

+ Focale sur le Programme de Réussite Educative (PRE)

LES PRINCIPAUX RESULTATS

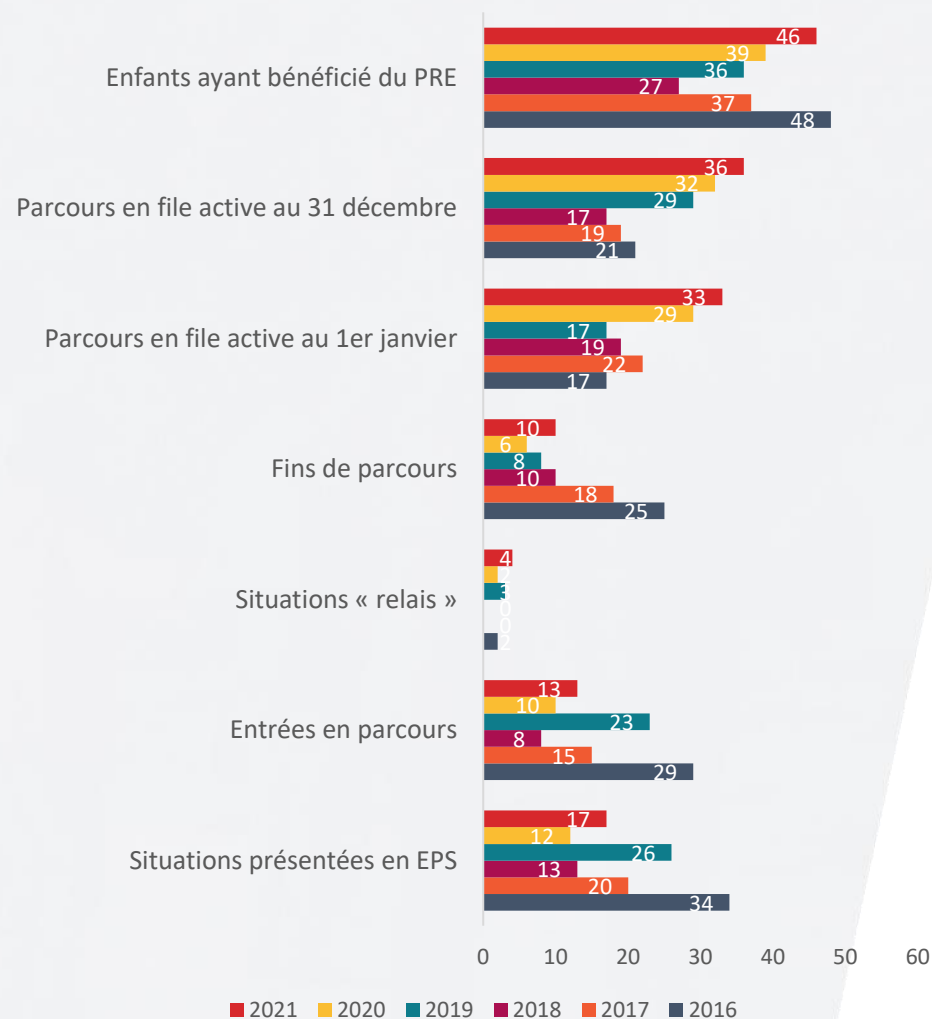
- + **Une communication renforcée du dispositif au début du contrat de ville afin de fédérer les acteurs relai** du territoire autour de celui-ci, notamment au vu du changement de la géographie prioritaire et de la restructuration des EPS et a impulsé une nouvelle dynamique au dispositif, mais qui demande à être réactualisée.
- + **Un travail partenarial important mené avec les acteurs de terrain qui s'est structuré au fil des années et permet une vraie complémentarité.**
 - Un travail de proximité a été mené à la fois avec les interlocuteurs de l'Education Nationale et avec les acteurs du territoire pour renforcer le dispositif et trouver de véritables relais locaux (éducateur de prévention, Cit'ados).
 - Un important travail partenarial a été développé avec plusieurs associations du territoire qui proposent des tarifs préférentiels et sans contrepartie pour les enfants suivis dans le PRE.
 - Une reconstruction du cadre partenarial liée à de nombreux départs et arrivées qui a permis de stabiliser les relations entre acteurs et développer des actions communes. Une véritable complémentarité est ainsi ressentie sur le terrain.
« Les leviers [que la coordinatrice] peut activer sont un plus. On peut se dire que ça peut être concurrentiel au niveau des missions mais quand on travail ensemble c'est une vraie complémentarité » Extrait d'entretien avec un acteur
- + **Une montée en chargé du dispositif entre 2016 et 2021 visible par le nombre d'enfants suivis** (17 parcours en file active en 2016 et 33 en 2021). Mais une limite fixée à 35 enfants fautes de ressources supplémentaires.
- + **Le cadre pluridisciplinaire des EPS s'est étoffé depuis la signature du Contrat de Ville**, permettant de diversifier le réseau d'acteur et le rayonnement du dispositif. Aussi sont désormais présents les éducateurs de prévention, des psychologues scolaires, coordonnatrices sur le handicap .
- + **Une sortie du dispositif qui est accompagnée dans la durée.** Lors de la sortie du dispositif, un relai est fait auprès d'autres acteurs pour garantir un accompagnement sur la durée. Aussi une transition est menée avec différents acteurs (assistante sociale, psychologue scolaire...).
- + **Le dispositif mobilise également certaines ressources du territoire et s'inscrit dans une dynamique plus large.**
 - Des familles sont orientées vers un dispositif départemental de soutien aux familles « Lieu d'Écoute et de Ressources pour les Familles ».
 - Des ponts sont menés avec le volet Educatif du Contrat de Ville ; le dispositif intègre les actions financées par le CDV (quartier d'été, atelier cuisine de l'UDAF, Cit'ados...)
 - **La création d'une grille d'évaluation diffusée auprès des familles ayant bénéficié du PRE**, mais qui n'a pas pu être exploitée à sa juste valeur en raison de la crise sanitaire (grille déployée en 2020).

LES ENJEUX & PERSPECTIVES

- + **Des besoins de montée en charge qui questionnent les ressources du dispositif.**
 - Une seule référente PRE parait limiter le déploiement du dispositif à ce stade.
 - Aussi, un nombre limite de 35 jeunes intégrés dans le dispositif a été posée afin de maintenir un suivi qualitatif.
- + **Une mission rendue plus complexe du fait de situations qui ont évolué et qui relèvent moins d'un travail de prévention.**
 - Des évolutions sont constatées sur le profil des jeunes suivis, et notamment des jeunes qui présentent des situations de handicap ou des situations plus « lourdes » ce qui a tendance à rendre l'accompagnement plus « intensif ».
- + **La mobilisation des membres de la commission des EPS reste fragile et difficile à mener et demande à être questionnée pour retisser la dynamique.**
 - Indépendamment de la crise sanitaire qui a freiné la dynamique partenariale, les commissions des EPS ont eu du mal à fédérer leurs membres qui se sont investis dans ces instances.
« On a beaucoup de mal à mobiliser les membres de la commission. Depuis peu ça revient et ceux qui reviennent sont ceux qui ont des enfants qu'ils ont repéré. C'est le gros point noir du PRE » Extrait d'entretien
- + **Un dispositif qui gagnerait à être davantage connu à la fois auprès des familles et des acteurs.**
 - Bien que le dispositif ait été présenté en 2016, il existe un enjeu de réactualisation de celui-ci, notamment en raison de changement dans les équipes. Par ailleurs, il n'apparaît pas toujours connu au sein des établissements scolaires. Aussi, le développement du lien avec les établissements scolaires et l'EN en général demeure un enjeu majeur du dispositif.
 - De même les familles apparaissent se saisir peu voire pas du tout du dispositif.
- + **Un enjeu à déployer le PRE dans les secteurs où il reste encore peu mobilisé**, notamment sur le quartier Bastide/Pont-Vieux où le repérage et les demandes restent faibles malgré les besoins identifiés sur le territoire, ainsi que le Viguier.
- + **Un document cadre qui reste à actualiser.**

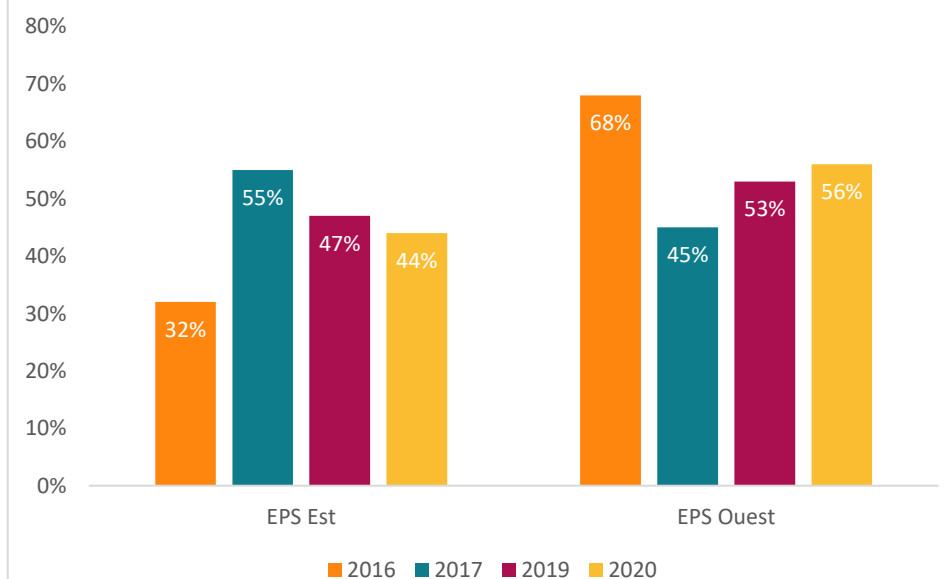
+ Focale sur le PRE – Quelques données

Evolution des situations de suivi entre 2016 et 2021

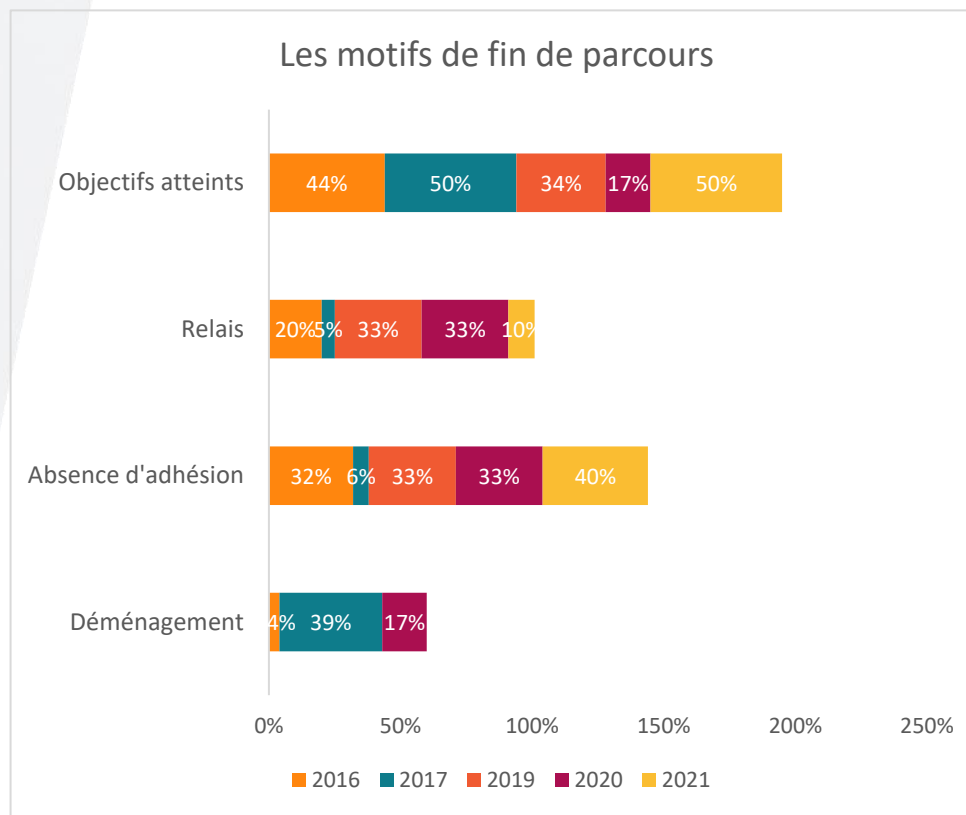
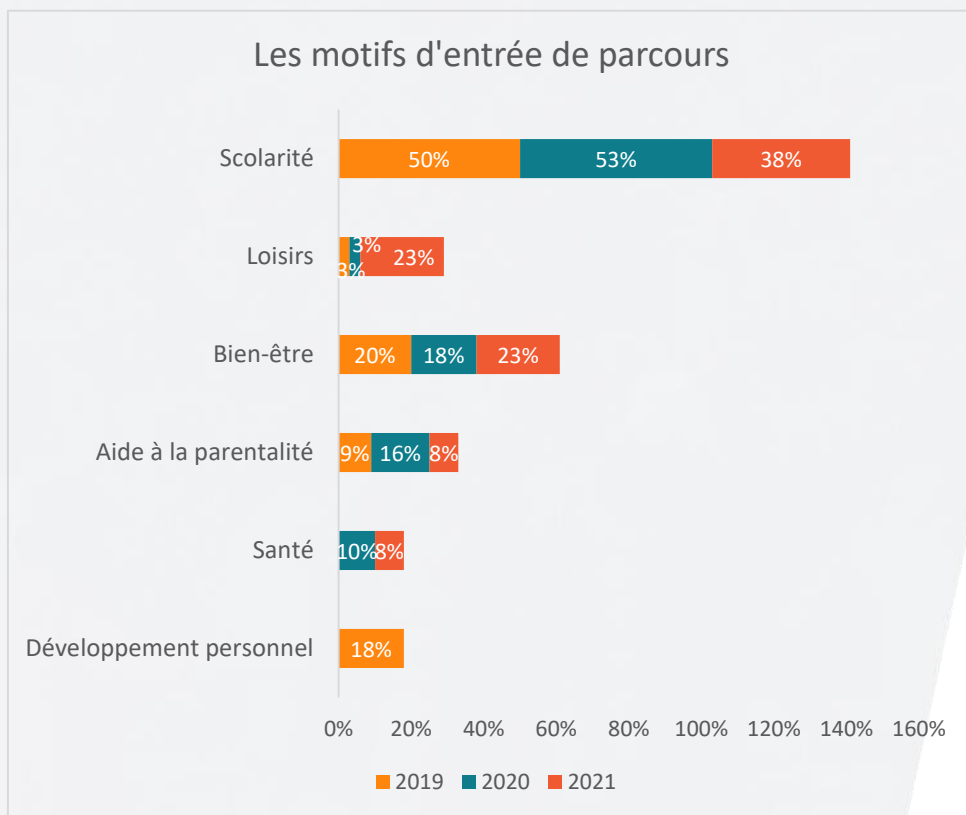


- + Une montée en charge du dispositif entre 2016 et 2021, qui s'est notamment renforcé les deux dernières années
- + Un repérage des situations qui présente un certain déséquilibre entre l'Est et l'Ouest, mais qui reste moins prononcé qu'en 2016.

Evolution du poids des repérages par secteur



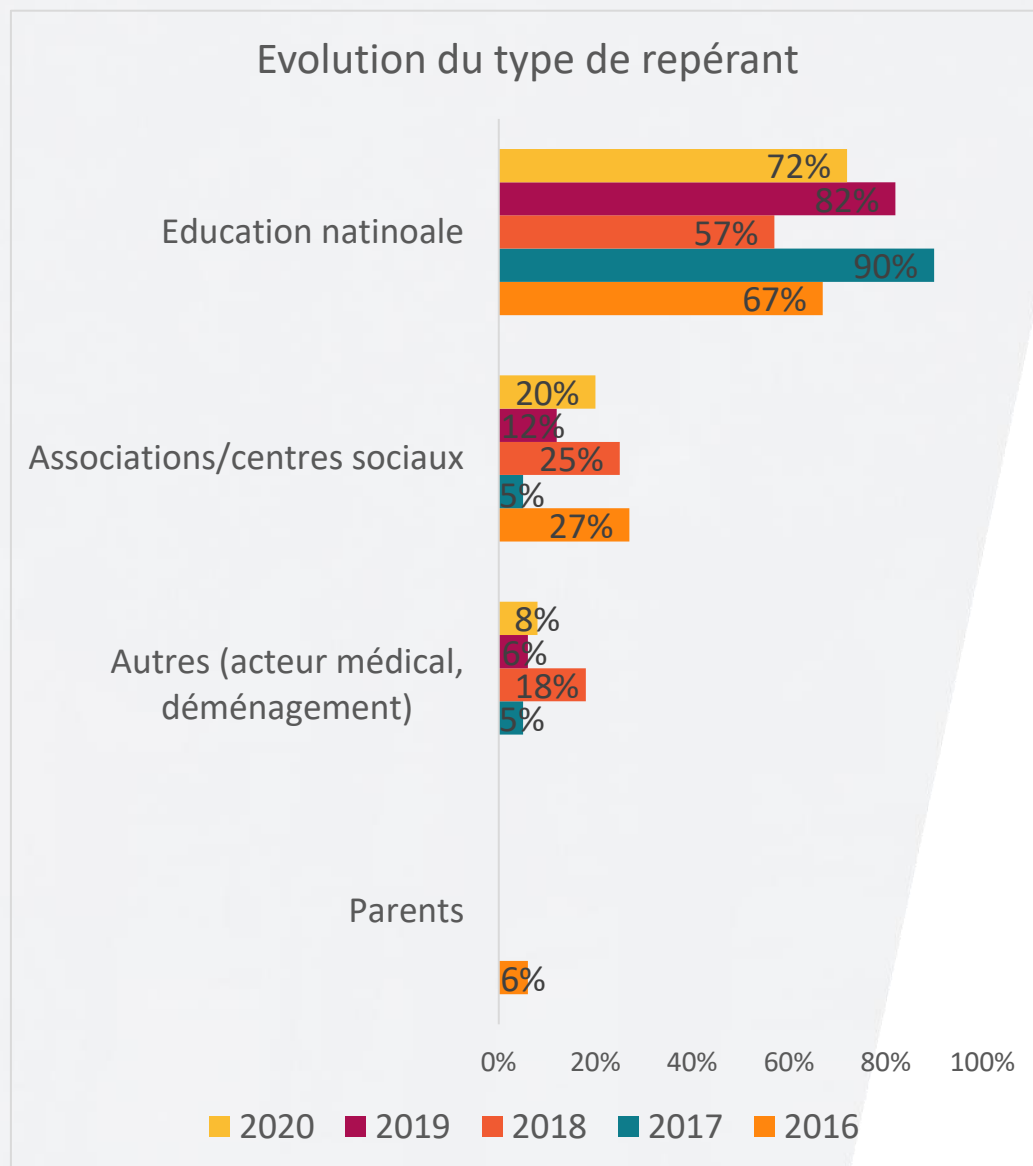
+ Focale sur le PRE – Quelques données



- + Des motifs de fin de parcours répertoriés depuis 2019 et dont le principal concerne la scolarité, bien que ce motif ait diminué en 2021
- + Les questions de loisirs et du bien-être se sont fortement accrues en 2021

- + Des motifs de fin de parcours qui fluctuent dans le temps : des objectifs atteints élevés en 2021 avant un creux en 2020
- + Une adhésion des parents qui demeure inconstante et qui a progressé en 2021

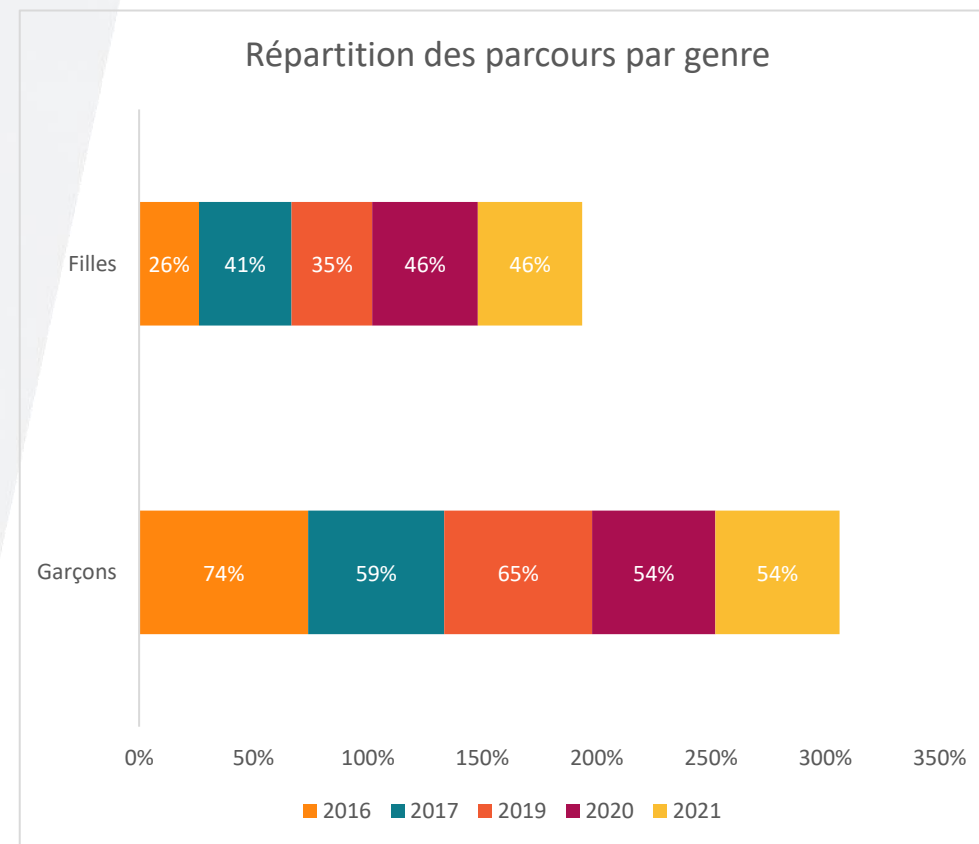
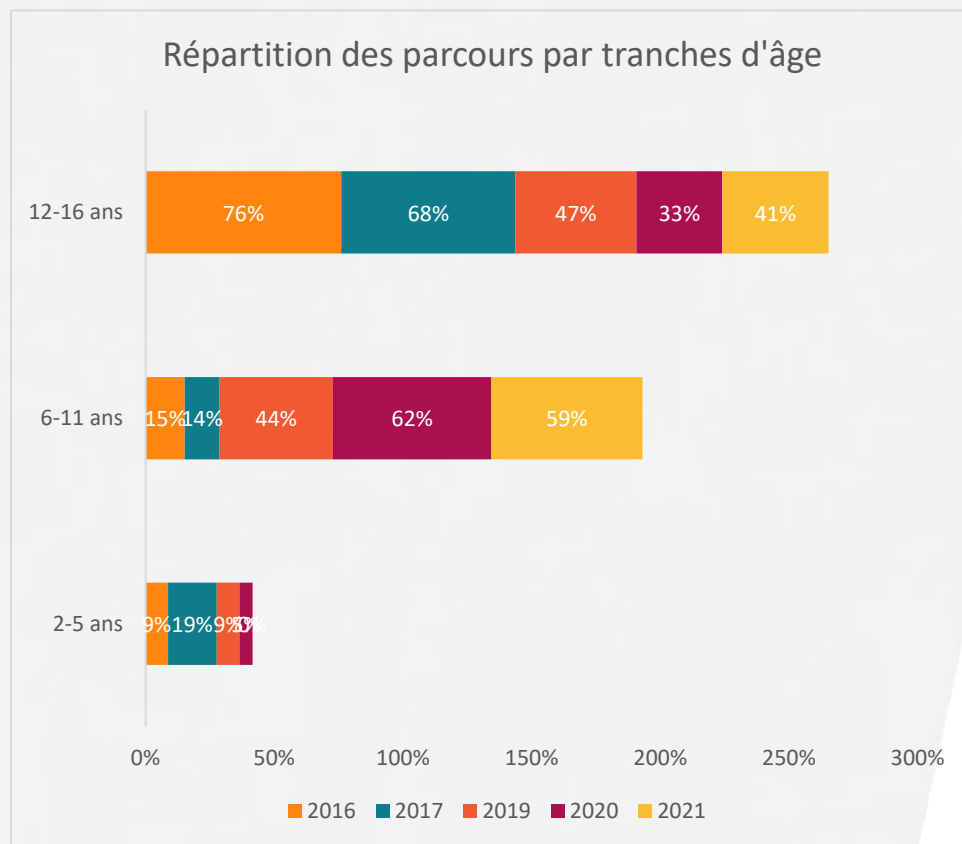
+ Focale sur le PRE – Quelques données



- + Un repérage principalement effectué par l'Education Nationale, avec des taux qui fluctuent entre 2016 et 2020
- + Une plus grande variété des repérants en 2016 et 2018
- + Des parents présents dans le processus de repérage uniquement en 2016
- + Les centres sociaux et associations ont connu des taux très variés

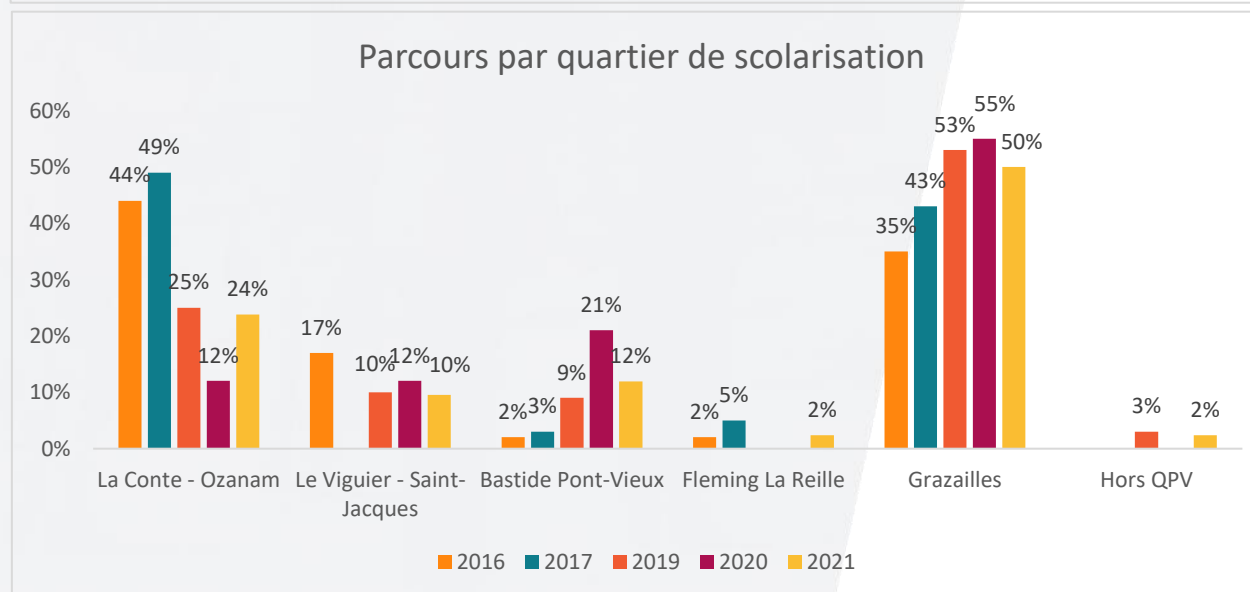
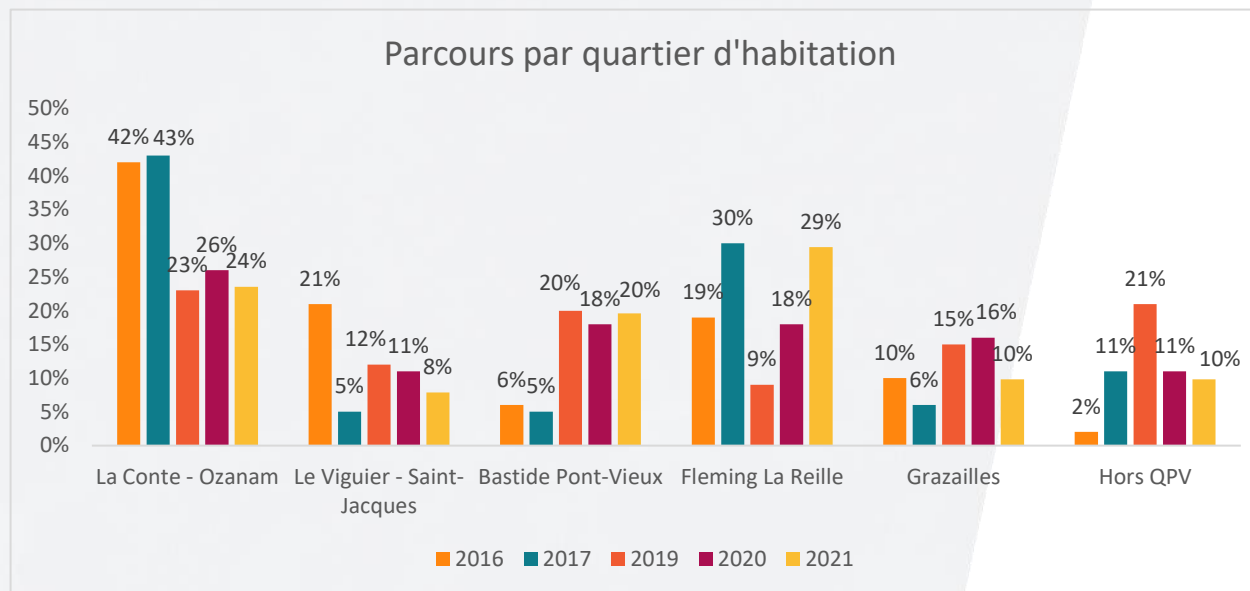
Source : Données PRE

+ Focale sur le PRE – Quelques données



- + Un équilibre entre les garçons et filles accompagnés : en 2016 on constatait en effet une forte prépondérance des garçons avec une part de 75% accompagné ; cette part est de 54% en 2021
- + Un accompagnement qui s'est progressivement orienté vers des tranches d'âge plus jeunes (6-11 ans). Effectivement, on observait une part plus importante de jeune de 12-15 ans accompagné en 2016 et 2017 (avec plus de 60%), or depuis 2019 ce sont principalement les 6-11 ans qui bénéficient d'un accompagnement

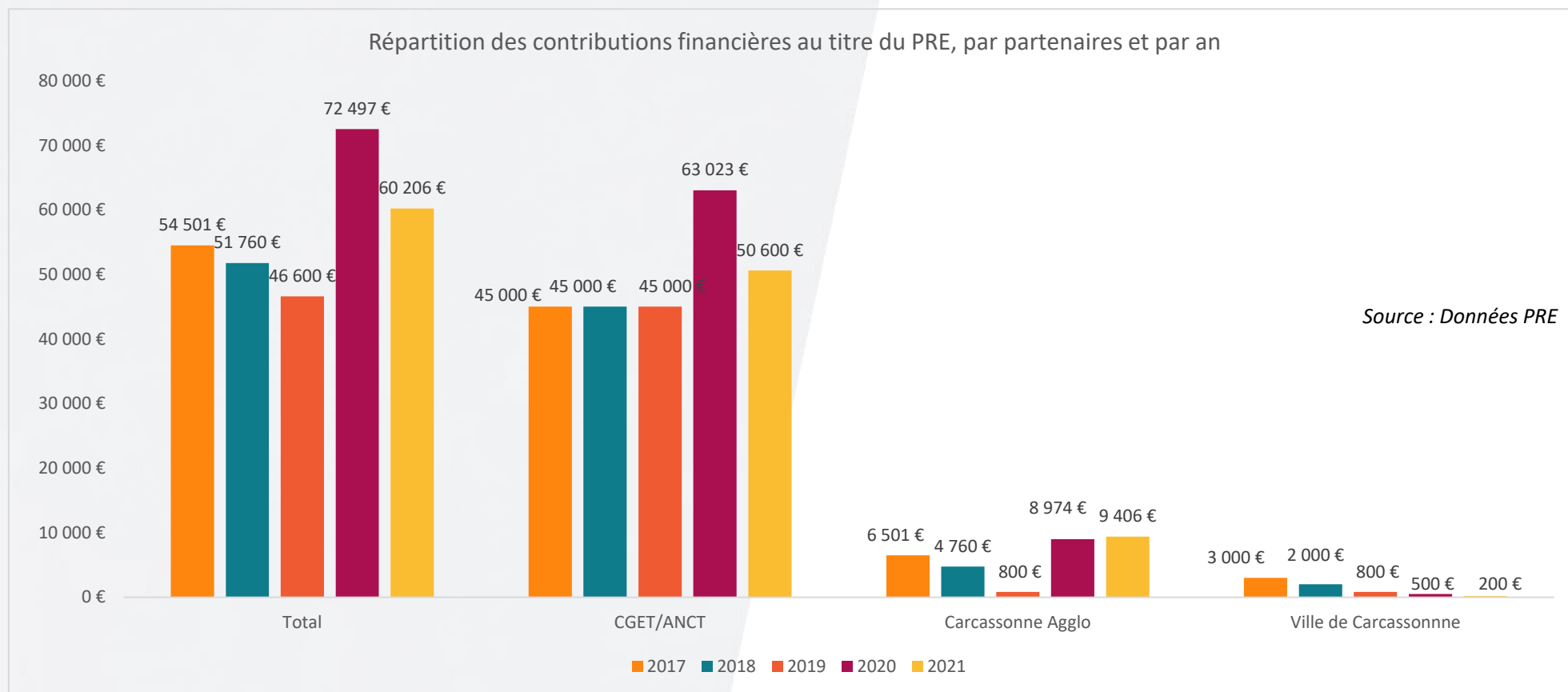
+ Focale sur le PRE – Quelques données



- + D'importantes évolutions sont repérées selon les quartiers
- + Les établissements scolaires situés sur le quartiers de Bastide-Pont Vieux se sont peu saisi du PRE en 2016 et 2017 mais une évolution est constatée depuis, avec un taux qui a fortement augmenté
- + A l'inverse, les établissements situés à Grazailles sont ceux qui mobilisent le plus le dispositif et font partis des établissements qui repèrent le plus

Source : Données PRE

+ Focale sur le PRE – Quelques données



- + Le budget total du PRE a diminué entre 2017 et 2019 puis a connu une très forte augmentation en 2020, lié notamment à une contribution nettement plus importante de l'ANCT, en lien avec la crise sanitaire.
- + La contribution de l'Etat est restée stable entre 2017 et 2019, puis fortement augmenté en 2020 avant de diminuer en 2021, mais reste à un seuil supérieur à auparavant, dû aux appels à projet (Coup de pouce...).
- + La contribution de l'agglomération a également diminué entre 2017 et 2019 puis a augmenté en 2020 et a légèrement diminué en 2021
- + La contribution de la ville a quant à elle diminué en continu depuis 2017

+ Au final, un dispositif qui a connu une montée en charge depuis 2016 mais qui connaît d'importantes fluctuations et des marges de progression

- + Un dispositif qui a connu une montée en charge avec un nombre de parcours en file active qui a augmenté entre 2016 et 2021
- + Des besoins repérés sur le territoire mais qui restent non couverts en raison des ressources humaines limitées
- + Une adhésion des parents qui demeure fragile et fluctue dans le temps

Pilotage

Copil CDV	1 Coordo et 1 référent
Cotech	2 EPS



- + Diversifier le repérage
- + Redynamiser les commissions EPS
- + Renforcer la communication autour du dispositif
- + Accroître les ressources humaines pour répondre au besoin

17 parcours en file active en 2016
33 parcours en file active en 2021

Une moyenne de 23 parcours en file active

Un repérage essentiellement effectué par l'Education Nationale

Un déséquilibre entre l'EPS Ouest et Est

La vie du Contrat de ville, gouvernance et fonctionnement

La vision des habitants

La vision des porteurs de projet

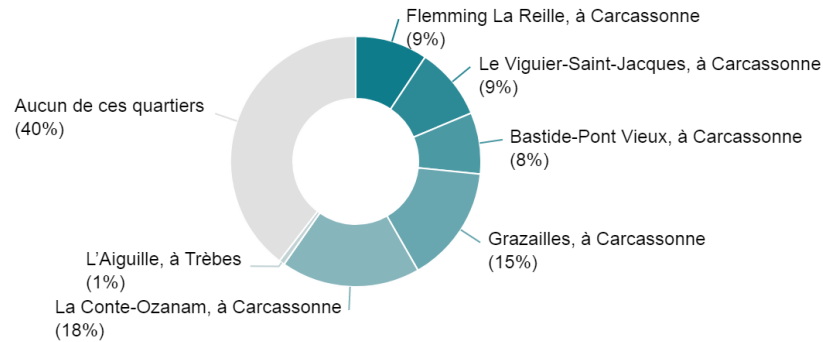
Analyse croisée sur la gouvernance

La vision des habitants

+ Le profil des répondants : des habitants anciens, par choix et qui se plaisent dans le quartier

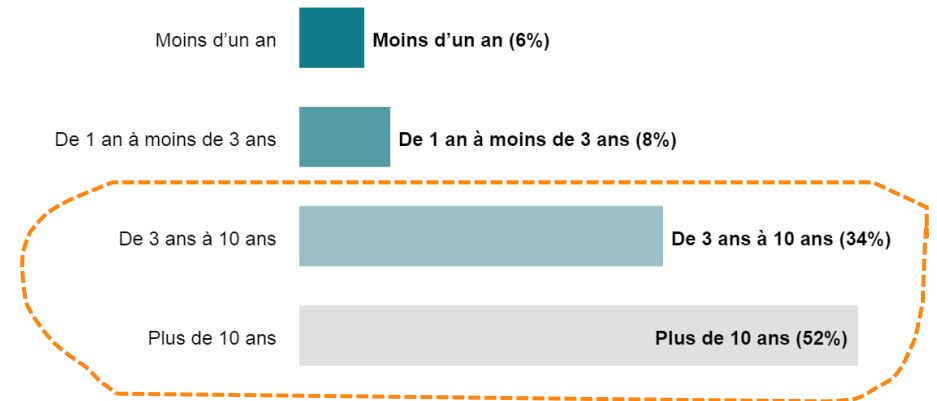
Dans quel quartier ou commune habitez-vous ?

Réponses effectives : 139



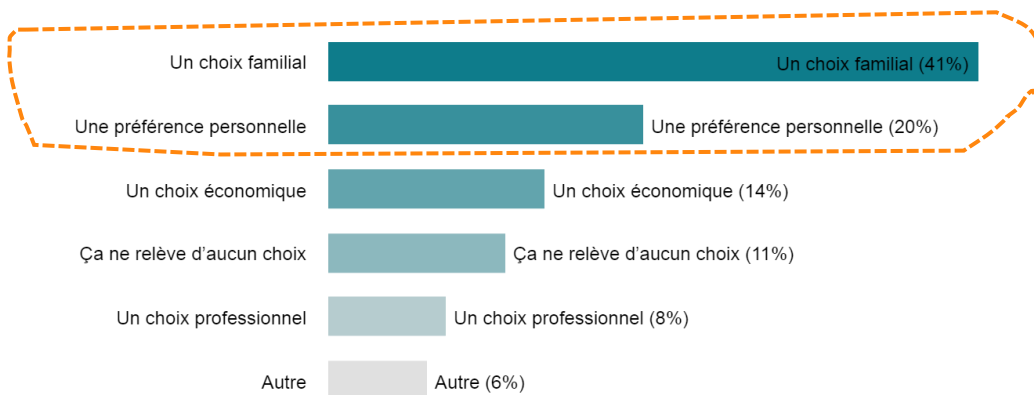
Depuis combien de temps habitez-vous dans votre quartier ?

Réponses effectives : 83



Pour vous, habiter votre quartier, c'est d'abord :

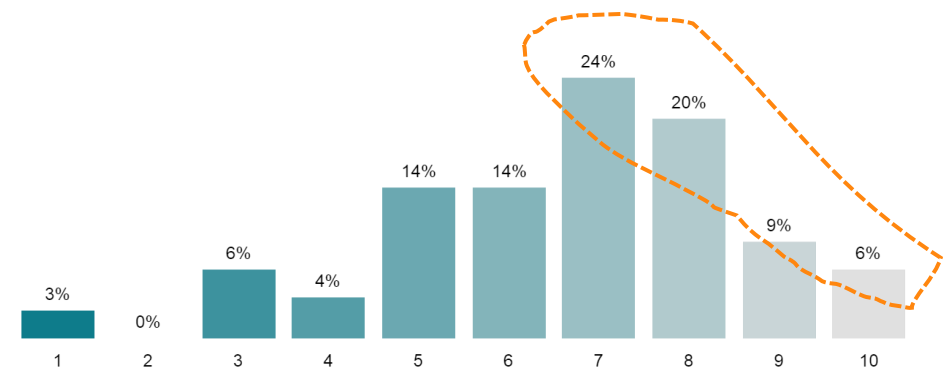
Réponses effectives : 80



Sur une échelle de 0 à 10, votre quartier est-il, selon vous, un lieu de vie agréable ?

Réponses effectives : 79

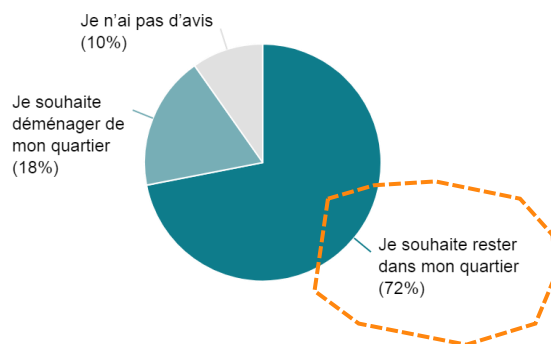
Moyenne : 6,6



+ Le souhait de rester dans un quartier où on se sent bien

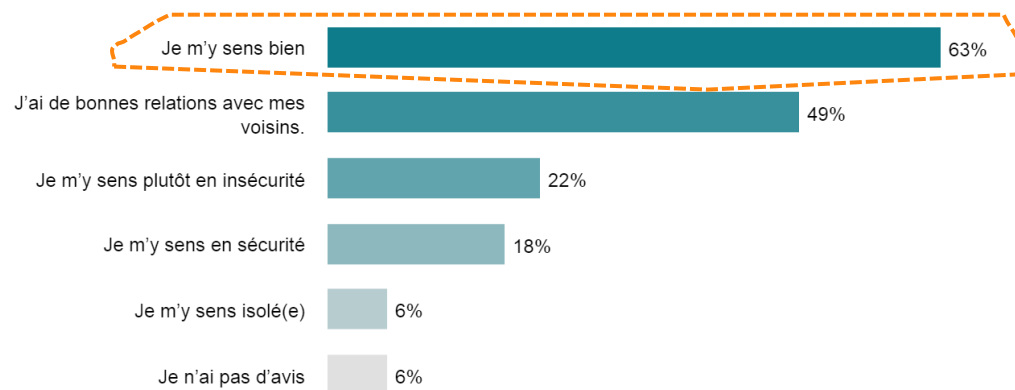
Quel est votre degré d'attachement à votre quartier ?

Réponses effectives : 82



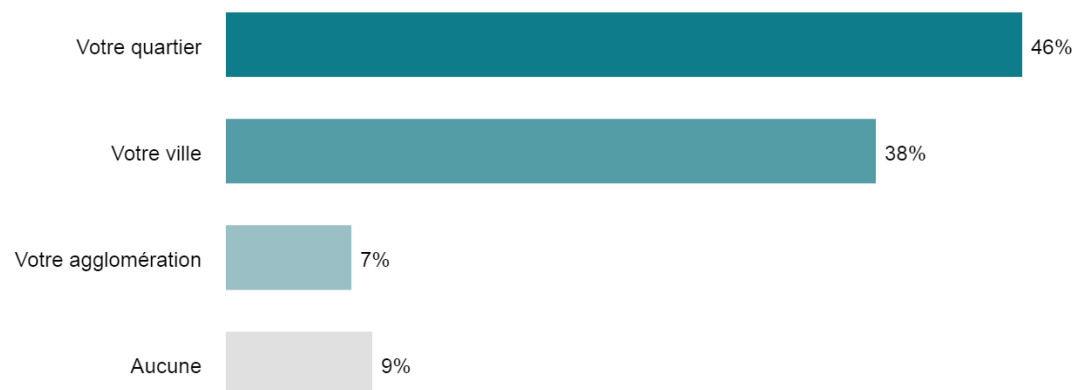
Comment vous sentez-vous dans votre quartier ?

Réponses effectives : 82



Aujourd'hui vous sentez-vous d'abord appartenir à :

Réponses effectives : 82

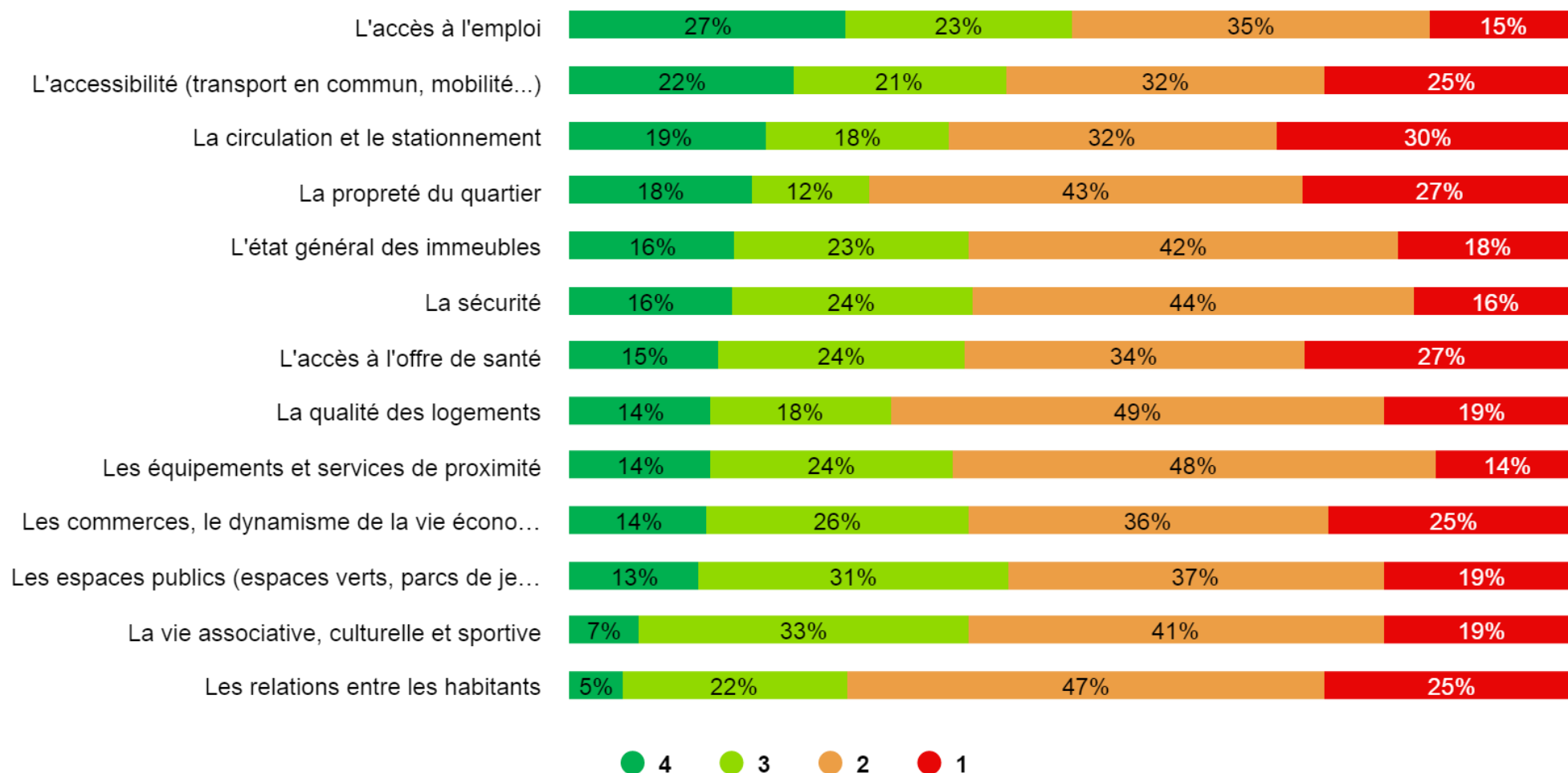


+ Une majorité (72%) des habitants des quartiers prioritaires expriment le **souhaite de rester dans leur quartier**. 63% évoquent s'y sentir bien et 49% avoir de bonnes relations avec ses voisins.

+ Un peu moins de la moitié (46%) évoquent un sentiment d'appartenance rattaché à leur quartier.

+ Des éléments de satisfaction et d'insatisfaction

Comment jugez-vous les éléments suivants dans votre quartier (notez votre satisfaction de 1 à 4) ?



+ Le regard des habitants sur les transformations opérées ces dernières années

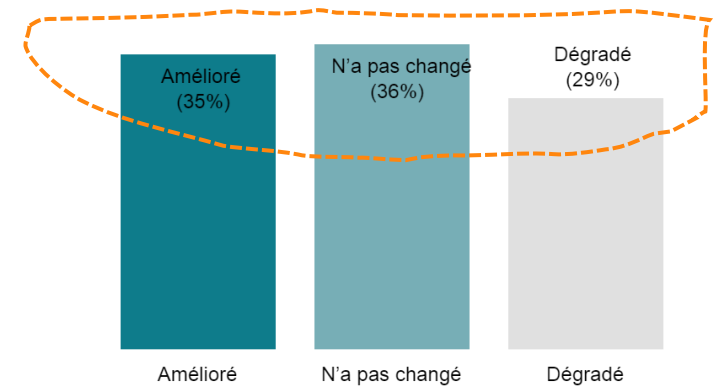
Au cours des dernières années, diriez-vous que les transformations positives ou négatives les plus marquantes dans votre quartier ont concerné :

Réponses effectives : 73



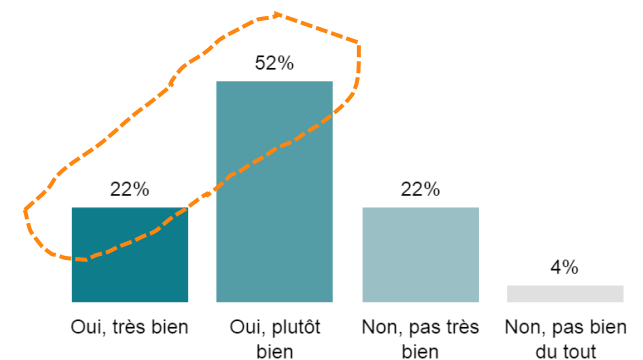
Ces dernières années, diriez-vous que votre quartier s'est :

Réponses effectives : 78



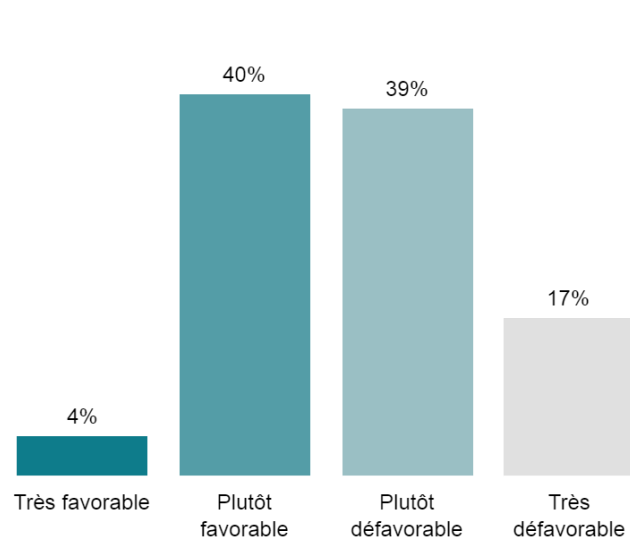
Et aujourd'hui, vous sentez-vous bien dans votre quartier ?

Réponses effectives : 77

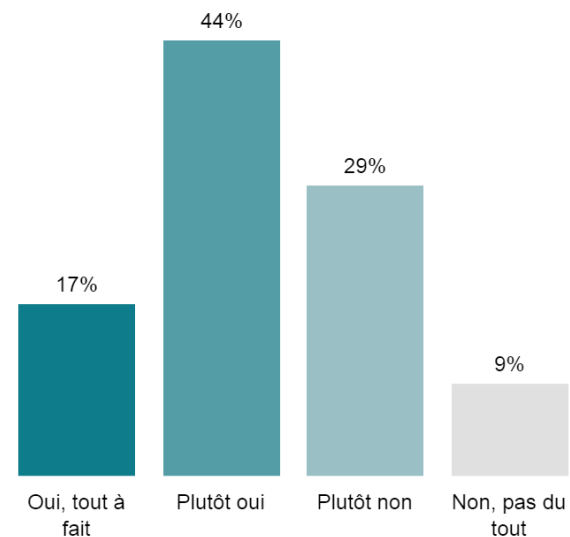


+ La vision du quartier – éléments complémentaires

Comment jugez-vous l'évolution du commerce de votre quartier ?

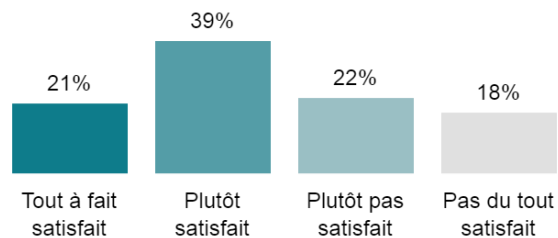


Vous sentez-vous en sécurité dans votre quartier ?

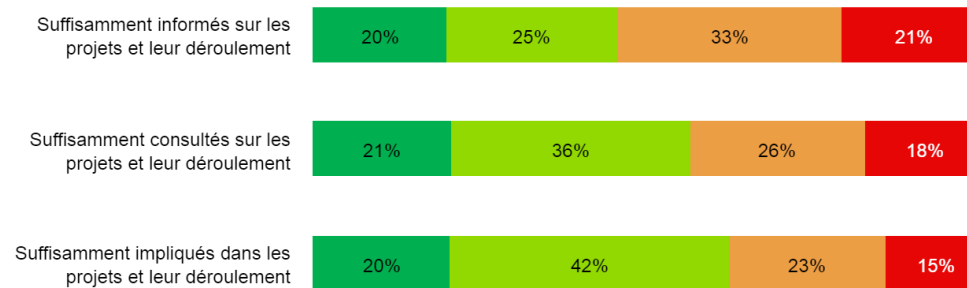


Êtes-vous satisfait de la propreté et de l'entretien de votre quartier ?

Réponses effectives : 77



Concernant les actions réalisées sur votre quartier, vous êtes-vous senti (notez de 1 à 4 votre satisfaction) :



● 4 ● 3 ● 2 ● 1

+ La connaissance du Contrat de ville et du Conseil citoyen

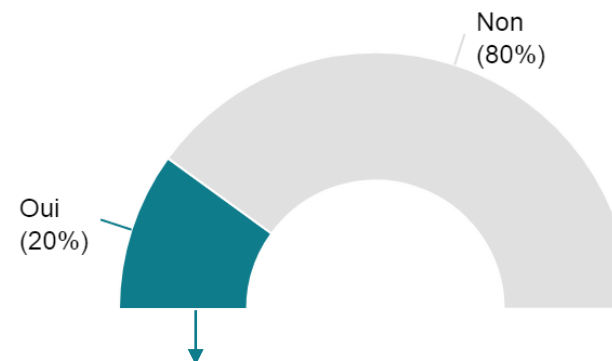
Savez-vous ce qu'est le Contrat de ville ?

Réponses effectives : 77



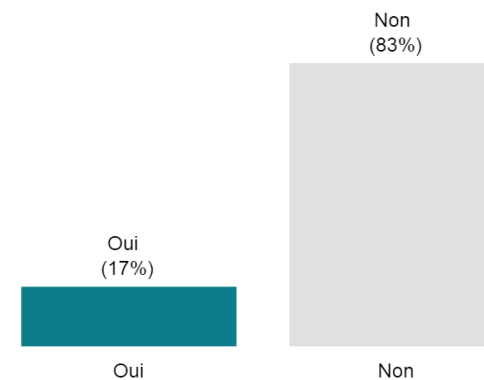
Connaissez-vous le Conseil citoyen ?

Réponses effectives : 75



Souhaiteriez-vous faire partie du Conseil citoyen de votre quartier ?

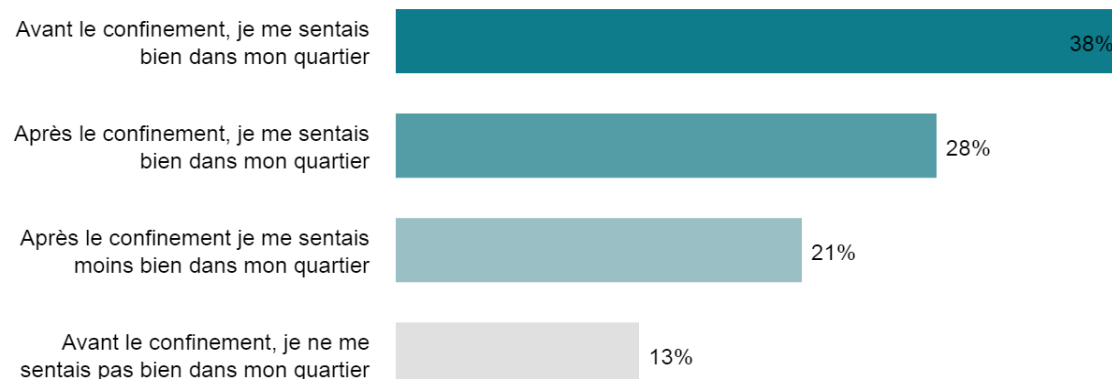
Réponses effectives : 58



+ L'impact de la pandémie sur les habitants des quartiers

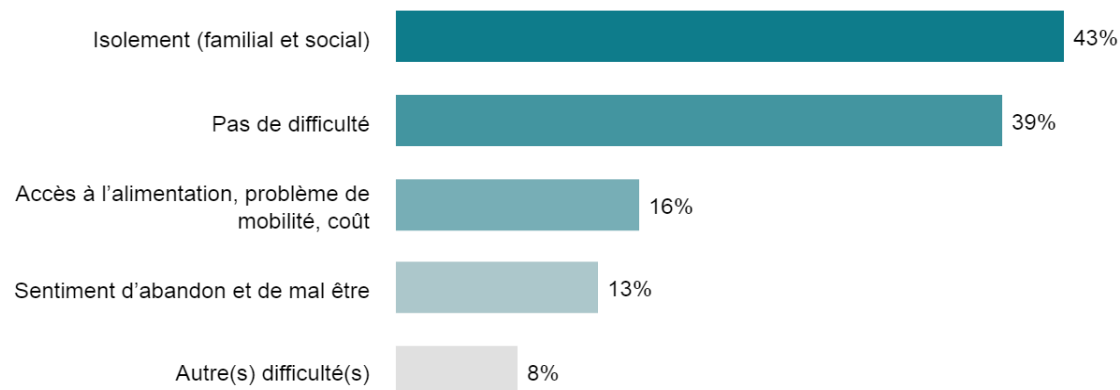
Comment a évolué votre sentiment de bien-être dans votre quartier avant et après le 1er confinement ?

Réponses effectives : 71



Avez-vous rencontré des difficultés pendant le confinement et les différentes vagues de la pandémie ?

Réponses effectives : 76



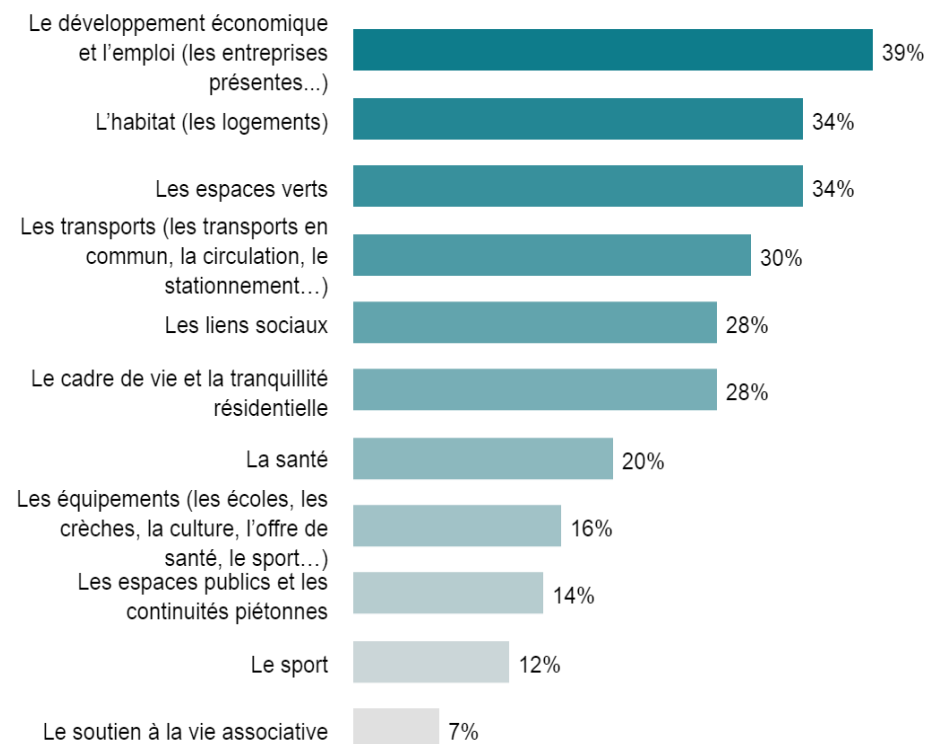
+ La pandémie et les crises sanitaires ont été ressenties par les habitants des quartiers.

- Près de la moitié évoquent avoir rencontrés des difficultés en terme d'isolement familial et social.
- Plus d'un tiers évoquent ne pas avoir rencontrés de difficultés.

+ Et demain ?

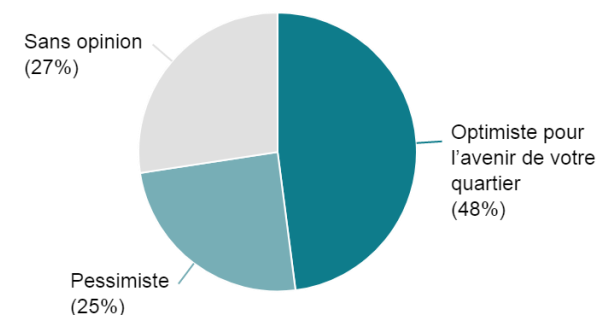
Pour demain, quels sont les 3 sujets prioritaires sur lesquels il faudrait agir dans les prochaines années pour améliorer la vie dans votre quartier ?

Réponses effectives : 76



Sur l'évolution de votre quartier, êtes-vous plutôt :

Réponses effectives : 73



- + Près de la moitié des habitants évoquent avoir une vision optimiste quant à l'avenir de leur quartier.
- + Sont plébiscités les sujets prioritaires suivants :
 - Le développement économique et l'emploi (les entreprises présentes...);
 - L'habitat (les logements);
 - Les espaces verts.

La vision des porteurs de projet

+ Le profil des associations répondantes

Budget réalisé 2021 de l'association (en euros)

Réponses effectives : 41

Moyenne : 3 112 647,3

165 507,0

Médiane

Nombre de salariés en ETP au 31 décembre 2021 :

Réponses effectives : 41

Médiane : 3,0

Min - Max : 0,0 - 889,0

Moyenne : 61,1

Ecart-type : 180,9

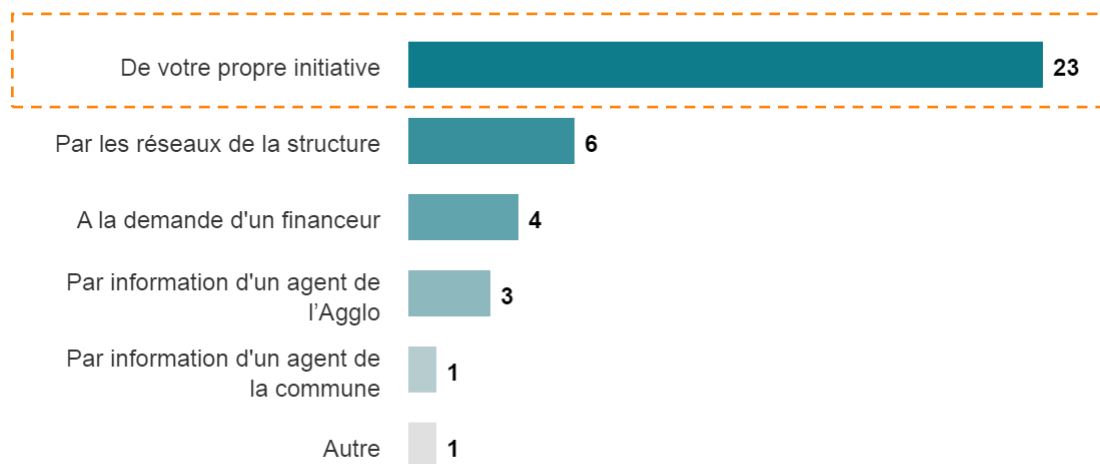
61,1

Moyenne

+ Le soutien des associations au titre du Contrat de Ville

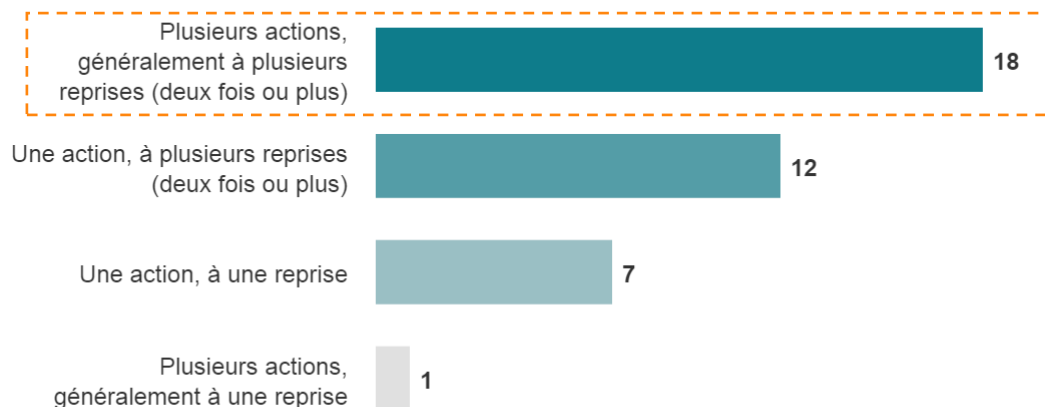
Comment avez-vous été amené à déposer votre première demande de subvention au titre du CDV?

Réponses effectives : 38



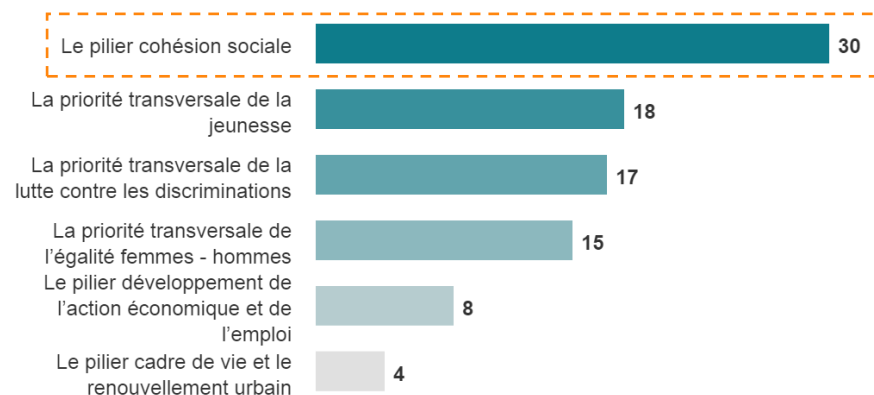
Vous avez bénéficié d'un soutien dans le cadre de la programmation de crédits spécifiques du Contrat de ville de Carcassonne Agglo. Ce soutien a-t-il concerné ?

Réponses effectives : 38



Sur quelle(s) priorité(s) du / des Contrat(s) de ville la/les action(s) soutenue(s) portai(nt)t-elles ?

Réponses effectives : 38

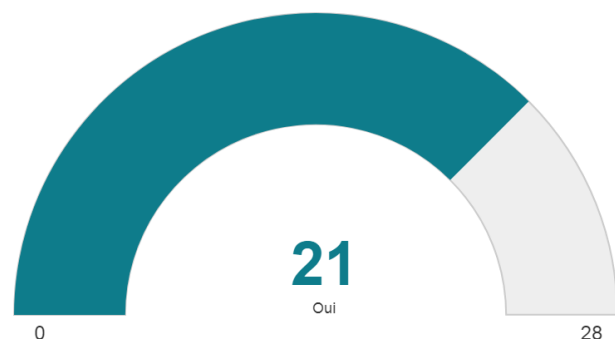


- + Une majorité des porteurs (23 sur 38) ont réalisés leur première demande de subvention au titre du Contrat de Ville de leur propre initiative.
- + Une majorité des porteurs de projet émargent à la programmation dans le cadre d'actions soutenues sur le pilier cohésion social (30 sur 36).
- + 18 porteurs sur 38 bénéficient d'un **soutien sur plusieurs actions et généralement à plusieurs reprises**. 12 porteurs sur 38 bénéficient d'un soutien **sur une action, à plusieurs reprises**.

+ La mobilisation de cofinancements dans le cadre de la programmation

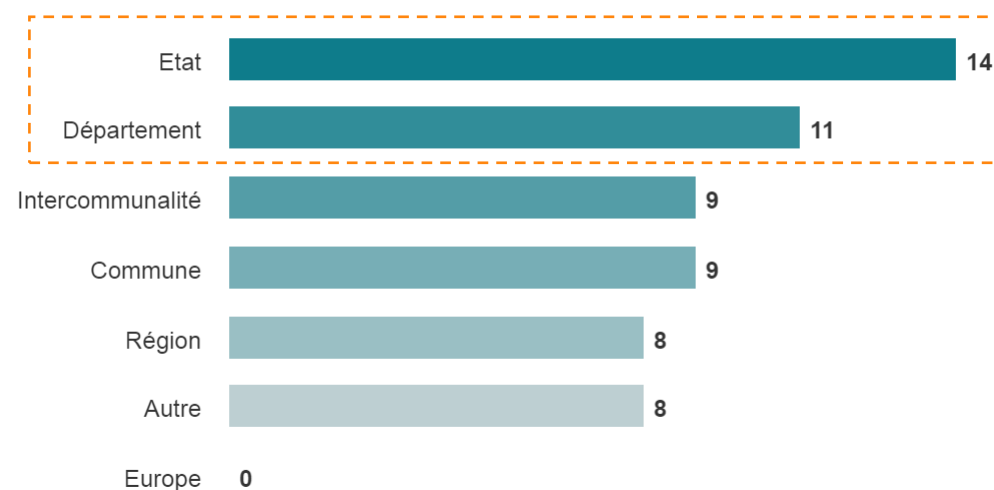
Sur la / les action(s) soutenue(s), avez-vous bénéficié de co-financement(s) de droit commun ?

Réponses effectives : 28



Après de quel(s) partenaire(s) ?

Réponses effectives : 20



+ 21 associations ont bénéficiées de co-financements dans le cadre des actions soutenues au titre du Contrat de Ville. Ces co-financements proviennent essentiellement de :

- L'Etat (14 associations) ;
- Le Département (11 associations) ;
- L'intercommunalité (9 associations) ;
- La commune (9 associations).

+ La place du Contrat de Ville dans les projets associatifs des porteurs

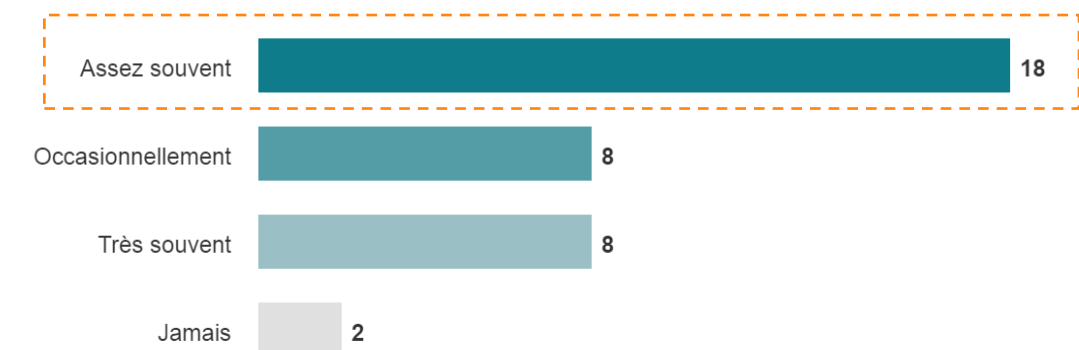
De manière générale, quelle place prend la politique de la ville (le CDV) dans votre projet associatif ?

Réponses effectives : 36



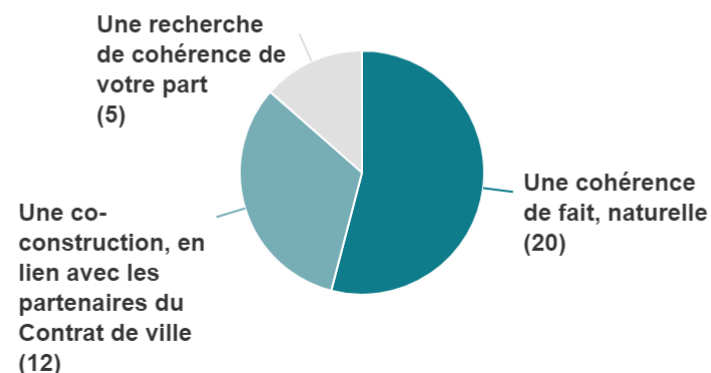
L'inscription de l'association dans la politique de la ville (le CDV) fait-elle l'objet d'échanges au sein de votre bureau/CA, au-delà même de l'aspect financier ?

Réponses effectives : 36



Si vous constatez une cohérence d'objectifs entre votre projet associatif et le CDV, cette cohérence a-t-elle fait l'objet de :

Réponses effectives : 37



+ De manière générale, le contrat de ville semble tenir une place plutôt importante dans le projet associatif des porteurs :

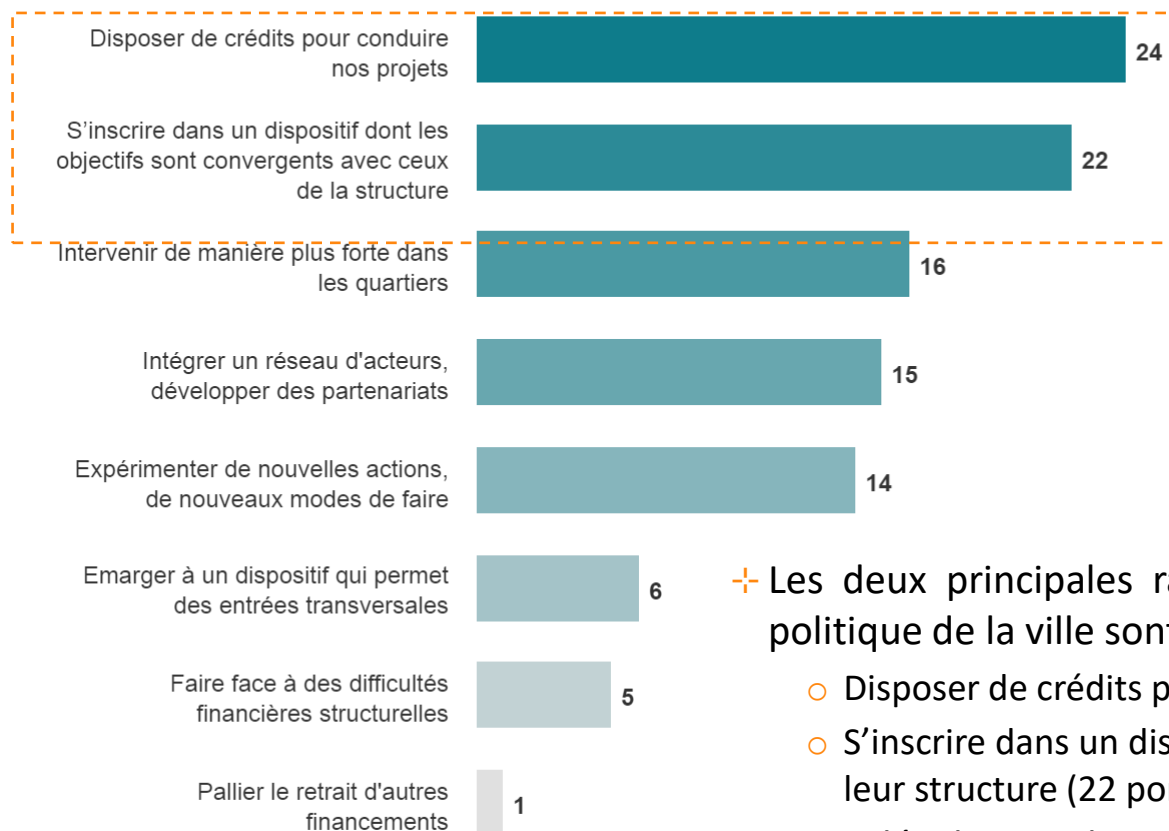
- 19 porteurs évoquent une place « Assez importante » et 13 porteurs « Très importante »

+ Aussi, cette orientation des actions en direction de la politique de la ville donne lieu à des échanges plutôt régulier entre les membres du bureau/CA.

+ Les raisons de la sollicitation de la politique de la ville

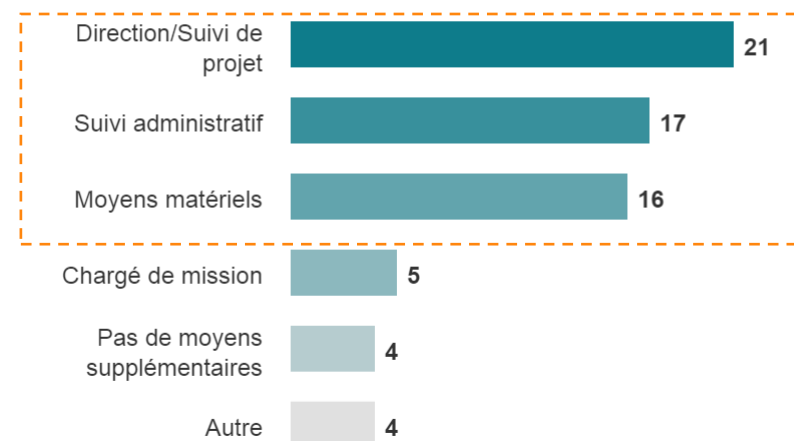
Pour quelle(s) raison(s) majeure(s) sollicitez-vous la politique de la ville ?

Réponses effectives : 37



Quels moyens spécifiques ou supplémentaires pour la politique de la ville votre association déploie-t-elle ?

Réponses effectives : 36



+ Les deux principales raisons pour lesquelles les porteurs sollicitent la politique de la ville sont :

- Disposer de crédits pour conduire leurs projets (24 porteurs sur 37) ;
- S'inscrire dans un dispositif dont les objectifs sont convergents avec ceux de leur structure (22 porteurs sur 37).

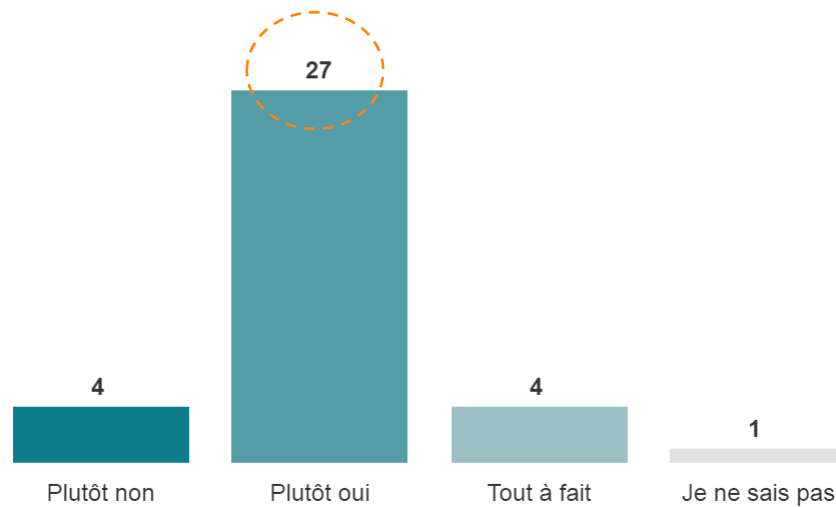
+ Pour développer les actions en lien avec la politique de la ville, les associations ont déployés les moyens supplémentaires suivants :

- Direction / suivi de projet (21 porteurs sur 36) ;
- Suivi administratif (17 porteurs sur 36) ;
- Moyens matériels (16 porteurs sur 36).

+ La perception des objectifs stratégiques et des documents de cadrage du CDV

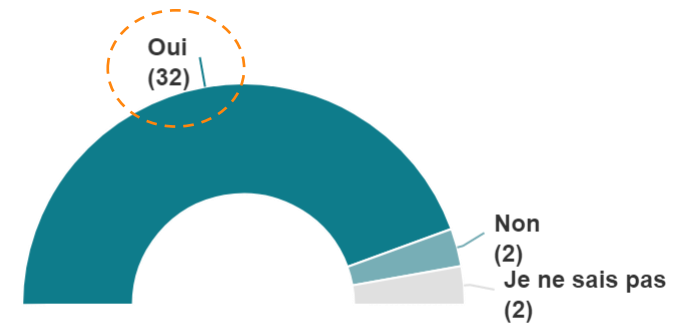
Estimez-vous bien connaître les objectifs du CDV et de ses partenaires institutionnels ?

Réponses effectives : 36



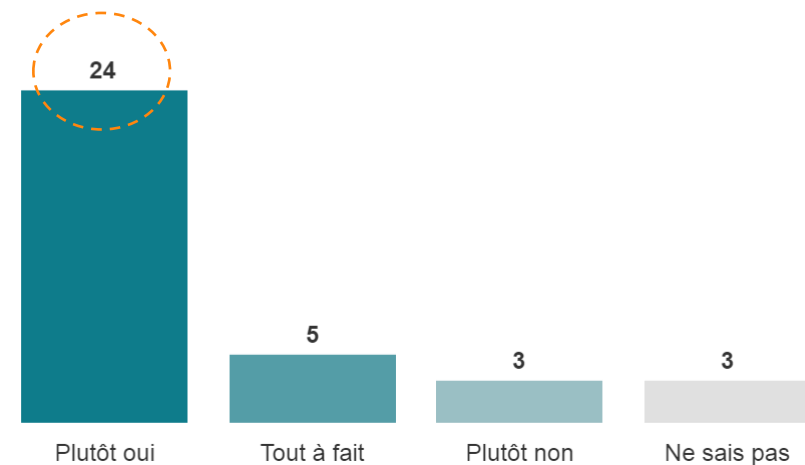
Avez-vous eu l'occasion de lire les documents de cadrage du CDV (Contrat cadre, Notes d'orientation annuelles, PERR...) ?

Réponses effectives : 36



Ces documents de cadrage influent-ils sur le choix et le contenu de vos actions financées dans le cadre du CDV ?

Réponses effectives : 35

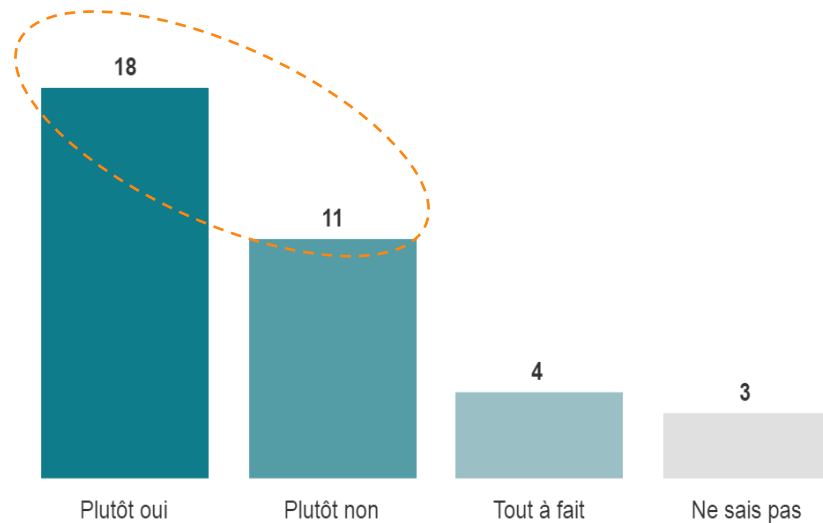


+ Les porteurs de projets semblent plutôt bien informés sur les différents objectifs et documents de cadrage inhérents au Contrat de Ville.

+ La connaissances des critères de financement et des instances du Contrat de ville

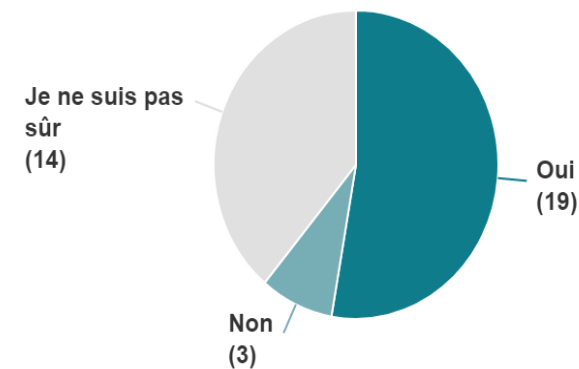
Avez-vous le sentiment de bien connaître les critères de financement propres aux différents financeurs du CDV ?

Réponses effectives : 36



Connaissez-vous les différentes instances d'animation et de gouvernance du CDV ?

Réponses effectives : 36

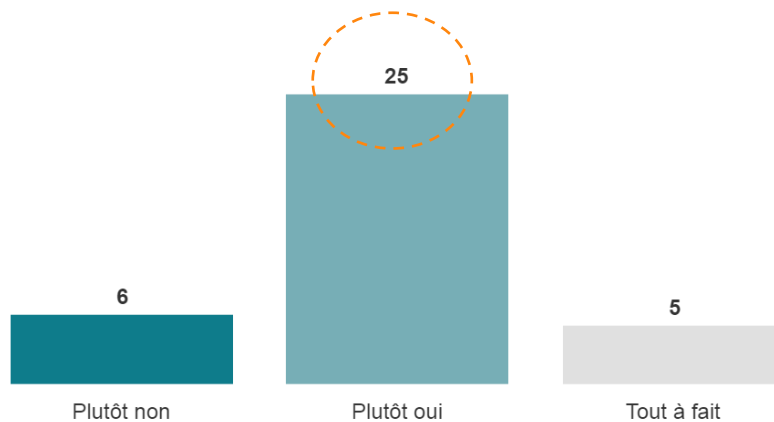


- + Les critères de financements propres aux différents financeurs du contrat de ville semble plutôt bien connus pour 22 porteurs de de projets (18 « Plutôt oui » et 4 « Tout à fait »), un peu moins pour 11.
- + Les différentes instances d'animation et de gouvernance du Contrat de ville sont connues pour 19 porteurs sur 36, mais reste encore plutôt méconnues pour 17 porteurs.

+ La perception des appels à projet et la mobilisation des partenaires institutionnels par les porteurs

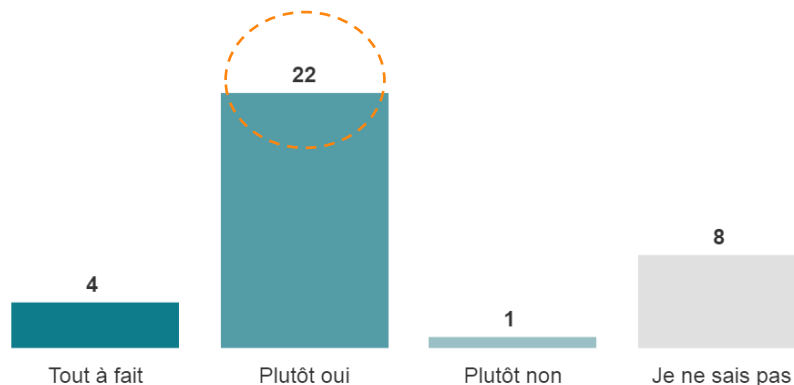
A propos des éléments de procédure liés aux appels à projet (lettres de cadrage, modalités de dépôt, modalités de versement des subventions, modalités de bilan...), diriez-vous qu'ils vous conviennent...

Réponses effectives : 36



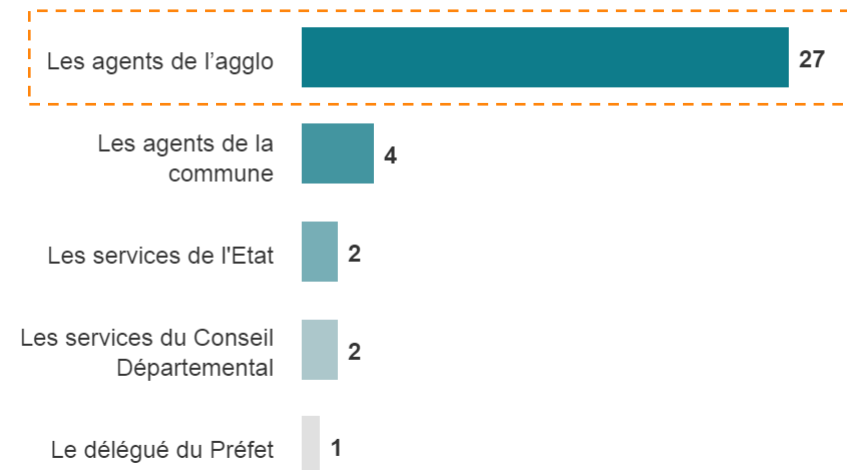
L'aide en ingénierie (montage de projets, appui à la définition d'actions, appui à la recherche d'autres financements, évaluation) fournie par les partenaires institutionnels est-elle appropriée ?

Réponses effectives : 35



Dans le cadre du CDV, quels sont vos interlocuteurs privilégiés ?

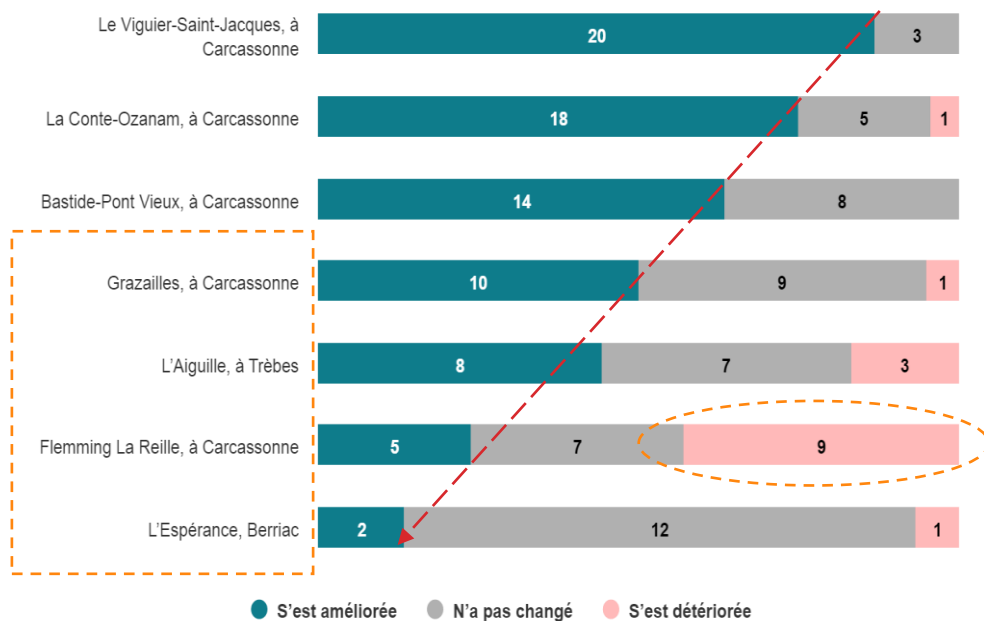
Réponses effectives : 36



- + Les éléments inhérents aux appels à projets semblent plutôt convenir aux porteurs. Il en est de même pour l'aide en ingénierie apportées par les partenaires institutionnels, qui apparaît plutôt adaptée aux porteurs.
- + 27 porteurs sur 36 désignent les agents de l'agglomération de Carcassonne comme leurs interlocuteurs privilégiés.

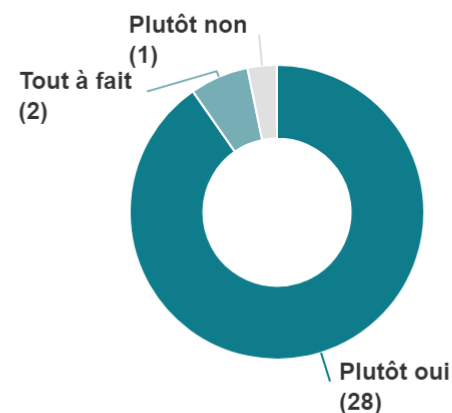
+ Les résultats sur les quartiers depuis le lancement du Contrat de ville

Pour chacun des quartiers, indiquez si vous estimez que la situation depuis le lancement du Contrat de ville... n'a pas changé, s'est détériorée, s'est améliorée



Selon vous, le Contrat de ville a-t-il contribué positivement dans cette évolution ?

Réponses effectives : 31

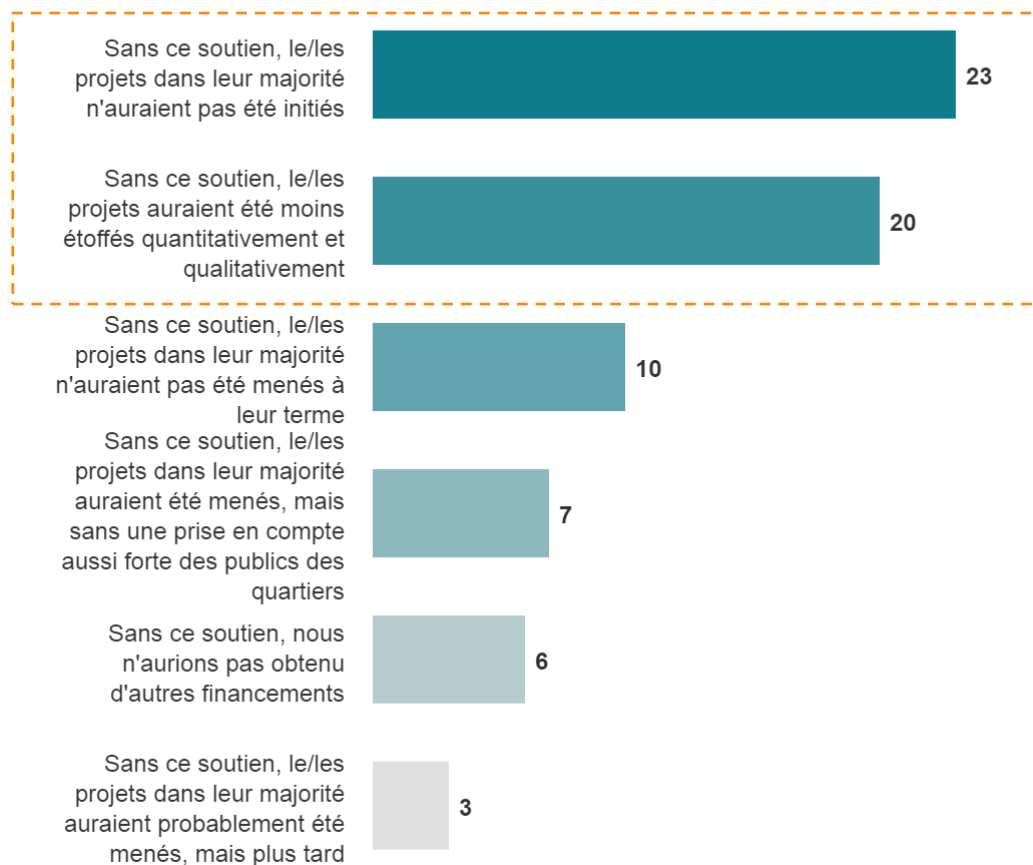


- + Trois quartiers présentent une évolution globalement plutôt positive selon les acteurs : Le Viguiier St Jacques, La Conte Ozanam et Bastide Pont Vieux, imputable au Contrat de ville (selon 28 porteurs sur 31).
- + C'est sur Fleming La Reille que le ressenti est le plus négatif, avec une idée de situation qui s'est détériorée. Les avis sont mitigés sur Grazailles et comme le QVA de L'Aiguille ainsi que le QVA de L'Espérance à Berriac.

+ Les effets du Contrat de ville sur les projets et l'organisation des porteurs

En quoi le soutien du CDV a-t-il été déterminant pour vos différents projets financés dans ce cadre ?

Réponses effectives : 35



Au final, selon vous, quel est l'impact du CDV sur votre organisation interne ?

Réponses effectives : 34



Analyse croisée sur la gouvernance

+ Un partenariat mobilisé, mais avec des marges d'engagement

Un cadre de gouvernance plutôt clair, avec un binôme EPCI – Etat qui fonctionne bien dans la durée, et qui gagnerait à disposer d'un corpus renforcé en termes de pilotage

- + Un positionnement clair de l'EPCI, qui porte le Contrat de ville et identifie une enveloppe dédiée bien que les QPV soient situés stricto sensu sur Carcassonne (2 QVA hors la ville centre), ce qui n'est pas « évident partout » ;
- + Un schéma d'instances de pilotage et de travail sur la programmation stabilisé ;
- + Un binôme Agglomération - Etat repéré et qui apparait efficace, avec une capacité à être force d'impulsion comme à garantir de la continuité (malgré le changement des personnes) et un travail sur le contrat de ville qui s'organise et se réalise « en intelligence », d'autant plus lorsque les acteurs se rapprochent du terrain ;
- + Un système entre acteurs institutionnels qui permet l'échange d'informations tout au long de la vie du contrat, avec « *de nombreux échanges par mail ou en commission, sur les des dossiers..., sur toute la période des travaux* » (Extrait d'un entretien avec un acteur institutionnel) ;
- + Un besoin exprimé de renforcer le cadre de pilotage autour d'indicateurs resserrés, partagés, suivi dans le temps, et apportant du « concret » (donnant à voir l'évolution de la situation, l'efficacité des actions...).

Une mobilisation institutionnelle effective mais qui peut se renforcer

- + Un engagement à géométrie variable parmi les signataires (18 signataires), qui peut interroger sur l'opportunité d'un tel tour de table, et ce que recouvre la notion de partenariat institutionnel au contrat de ville (quelle implication...), certes sans incidence problématique a priori à ce stade ;
- + Un esprit de fonctionnement entre la Ville et l'Agglo, qui permet d'avancer malgré les divergences politiques. De fait, les orientations politiques différentes des deux Collectivités entraînent « mécaniquement » des freins, mais ceux-ci n'apparaissent pas « indépassables ou indépassés » et ne paraissent pas nuire au contrat de ville. Mais ce n'est pas neutre non plus, ni dans la conduite des actions, ni en termes de « charge mentale » pour les acteurs. « *Somme toute ça fonctionne ! On aurait pu craindre le 0 pointé, or on en est loin !* », Extrait d'un entretien avec un acteur institutionnel.
- + Des institutions qui, en leur sein, s'appuient sur une mobilisation plus ou moins forte de l'ensemble de leurs composantes, avec un enjeu plus particulier du côté de l'Etat, où la Préfecture paraît jouer un rôle clé, et Pôle emploi assez bien investi, comme au niveau des Collectivités, appelant à une plus forte articulation des services politique de la ville avec les services de droit commun, pour une meilleure prise en compte des QPV :
 - L'articulation renforcée entre les centres sociaux et la politique de la ville est créditée comme une avancée importante, qui a apporté de la fluidité, des liens, permis des collaborations
 - Mais de nombreuses autres articulations sont questionnées, au sein de l'Agglo (lien à la jeunesse, au développement économique...) comme vis-à-vis de la ville (en matière de sécurité – prévention notamment, mais aussi avec les services concernés par le cadre de vie)
- + Une place et un rôle qui doit encore se trouver pour les habitants.

+ Une ingénierie efficace et appréciée du tissu d'acteurs, notamment autour de l'appel à projet et des dispositifs clés

Une équipe politique de la ville qui apporte un cadre de travail de bonne tenue

- + Un travail qui permet de disposer d'un pilotage à la fois sur l'AAP, mobilisant étroitement les « acteurs majeurs » du contrat, avec une réflexion partagée des financeurs autour de la programmation, et sur des dispositifs structurants (PRE, Citélab, GUP). « *C'est très bien la lecture ensemble et la rencontre avec les porteurs, on a pu s'interroger ensemble sur la pertinence et pour certains on a dit que c'est pertinent mais qu'il faut aller chercher des fonds ici et là et se préparer pour un projet, etc.* », Extrait d'un entretien avec un partenaire institutionnel.
- + Des acteurs qui évoquent « *la bonne tenue administrative du contrat de ville* » concomitamment à une « *vraie dynamique* » de l'équipe Agglo, jugée « *efficace, réactive, disponible* » ;

Un appel à projet dont le fonctionnement apparaît s'être fluidifié et avoir gagné en capacité à « faire bouger » le territoire, avec des interactions appréciées par le tissu local

- + Des partenaires qui identifient les priorités, qui se saisissent de l'AAP, qui apprécient l'appui fourni par l'équipe Agglo ;
- + Un appui aux acteurs qui se fait principalement en bilatéral, et qui dispose sans doute de levier de mutualisation, certains porteurs de projet proposant de « *faire une formation ou une information générale, comment faire pour remplir le contrat sur la plateforme en visio* » par exemple ;
- + Un processus qui présente des lourdeurs avec notamment :
 - Un accompagnement qui n'est pas neutre dans la vie de l'équipe, qui consacre beaucoup de temps en la matière ;
 - Des porteurs de projet qui trouvent les modalités en ligne d'autant plus compliquées que les projets sont ponctuels ou « petits », avec des décalages temporels entre mise en œuvre et financement qui restent problématiques.

Le système partenarial a tenu pendant le COVID, qui a pu être « un révélateur » de la capacité des partenaires à faire face

Des avancées qui s'accompagnent d'un certain nombre de questionnements, qui invite à animer davantage les volets et le contrat et à inscrire cette animation dans une stratégie qui d'une part se traduit et se différencie à l'échelle de chaque quartier et d'autre part se raccroche et s'intègre dans le projet de territoire (de la ville et de l'Agglo)

- + Des ressources d'ingénierie au contrat de ville qui sont questionnées, d'ailleurs moins en interne qu'en externe, notamment dans ce qui relève de son animation transversale, avec le sentiment parfois que le contrat de ville dispose d'un socle administratif propre et solide, indispensable à l'action et constituant par la même une avancée majeure, mais sans porter suffisamment encore une dynamique d'ensemble, avec une stratégie / une vision (pour chacun des quartiers comme en lien avec les projets de territoires des deux collectivités), mais plutôt des grappes de dynamiques inter-partenariales qui fonctionnent bien et qui permettent d'avoir des projets intéressants.

+ Un cadre stabilisé qui appelle une ambition renouvelée (articulation, animation, programmation)

Un cadre stabilisé (cf. pages précédentes), c'est-à-dire « *un fonctionnement de plus en plus fort* » et le sentiment de « *ne plus subir l'AAP grâce au travail fait avec l'ensemble des techniciens de la PDV, l'Etat, l'Agglo, la Région, le Département, avec un accompagnement des associations qui fait que les projets sont de plus en plus étoffés* », « *On n'attend pas l'AAP, on ne définit par les objectifs après l'examen des dossiers ! Il y a une structure solide qui s'est mise en place, et qui tient même quand les personnes changent* », extraits d'entretiens avec des acteurs institutionnels.

Pour autant, un certain nombre de limites sont pointées, qu'il s'agisse de la capacité à renouveler la programmation, à faire des ponts entre les services et les interventions, à porter de nouvelles et structurantes initiatives communes et à fédérer le tissu d'acteurs, qui disent le souhait largement partagé de poursuivre encore plus loin la dynamique d'amélioration, d'innover plus

- + La programmation propose une majorité de reconductions (75 / 25)... qui contraignent le territoire et les acteurs, au moins sur deux aspects :
 - o La capacité à innover, alors qu'on sent une appétence pour pouvoir tester davantage ;
 - o La capacité à trouver un soutien pérenne, hors politique de la ville, pour des actions qui ont fait leur preuve, répondent à un besoin et paraissent constituer une forme de « droit commun de fait des quartiers » ;
 - o La situation n'est pas sans complexité, interrogeant chacun, opérateurs comme financeurs, dans ses ressources voire ses contradictions (on peut souhaiter davantage d'expérimentation sans « souhaiter trop » ou « pouvoir trop » le renouvellement des actions).
- + La mise en place de nouvelles actions ne vaut pas l'arrivée de nouveaux acteurs, sur un territoire qui, pour un certain nombre de ses parties prenantes, manque d'acteurs, et notamment d'acteurs structurants.
- + La « qualité » du tissu d'acteurs est régulièrement mis en question, au regard aussi de la relative dépendance de certains à l'AAP du contrat de ville (dépendance financière). En la matière, le territoire paraît disposer d'un enjeu fort à se renforcer, c'est-à-dire non seulement à faire venir de nouveaux acteurs, quand c'est nécessaire, mais également à accompagner la structuration des acteurs existants. S'il peut être considéré comme une valeur ajoutée que la PDV permette la mise en place d'une action qui n'aurait pas eu lieu sans financement spécifique, cette situation pose en effet question lorsqu'elle conditionne plus largement la capacité d'une structure à proposer ses activités (« Sans le CDV, l'association ne conduirait pas ses actions, sans politique de la ville, pas d'actions ! », Extrait d'un entretien avec un porteur de projet).
- + Plus avant, le tissu d'acteurs apparaît demandeur de davantage de scènes de partages, d'échanges, d'écoute, voire d'idéation et de création de projet, en notant bien que le partenariat n'appelle pas à réfléchir simplement pour avoir et partager des idées mais que pour que les idées débouchent bien sur du concret. Cela suppose que la politique de la ville joue davantage un rôle de « sparadrap du capitaine Haddock » et de mobilisateur. Cela demande une vraie réciprocité partenariale, avec des porteurs qui impliquent les partenaires institutionnels dans la vie de leur projet, et des partenaires institutionnels qui fédèrent encore davantage les acteurs de terrain.

+ Quelques-uns des verbatims principaux sur le souhait partagé d'un contrat de ville « encore plus ambitieux »

“

Et si on dépoussiérait notre CDV ?! Ce serait enthousiasmant de faire des choses qui bouleversent un peu la donne, de faire des choses nouvelles ! D'être moins légiféré, de prendre de la hauteur pour être plus innovant sur le terrain. D'être moins admin comme dispositif.

J'ai manqué de lieu de rencontre des différents acteurs de la pol ville. Je sais que Narbonne, il y a le RAP : réseau acteur de proximité. C'est quelque chose d'institutionnalisés et qui est utile et efficient. Les structures se rencontrent. Le délégué du préfet est là. Ça crée une émulation collective intéressante et ça a pu manquer à Carcassonne.

L'animation territoriale est peut être un peu « éclatée ». On est tous réuni autour de l'AAP, pour valider les projets à la fin, et au début pour énumérer les attentes, se les approprier, identifier ce qu'on doit mettre à l'intérieur. Après c'est plus aux porteurs de demander, et ce sont plus des petites réunions quand on en a besoin.

La crise COVID n'a pas facilité les choses. Ça a à un certain niveau renforcé le partenariat. Mais une visio ne remplace pas le contact, donc ça a amené des difficultés. Il faut trouvé une gouvernance plus proactive avec le terrain.

”

Chapitre 5

Conclusions et pistes de recommandations

+ Trois grandes conclusions

Des quartiers changés dont le défi reste entier

- Entre améliorations, dégradations et situation inchangée

Côté actions, des avancées nombreuses et des marges de progression

- Des résultats encourageants sur chaque pilier avec un besoin de davantage de liens et de capacité d'actions renforcée (maillage des quartiers, structuration des acteurs – porteurs), et des actions « emblématiques » dont la réussite peut « inspirer »

Un socle de gouvernance qui doit permettre de passer un nouveau cap dans la dynamique CDV

- Un cadre de travail au rendez-vous, avec un besoin de se renforcer sur l'animation locale, la mobilisation autour des QPV, l'inscription dans le projet de territoire et la capacité à porter des stratégies différenciées par quartier

+ Des quartiers changés dont le défi reste entier

La situation des quartiers n'est plus la même en 2022 qu'à la signature du Contrat, mais cette évolution ne se traduit pas uniformément dans le positif ou dans le négatif, mais conjugue à la fois des éléments encourageants et des éléments d'inquiétudes qui rendent toujours d'actualité le défi qui prévalait en 2015. Cette vision d'ensemble fonctionne globalement avec tous les quartiers, mais l'évolution des uns et des autres connaît des spécificités.

L'enquête auprès des habitants traduit, globalement :

- + **Un fort attachement au quartier de résidence**, vu comme un lieu de vie plutôt agréable, où on se sent bien et dans lequel on souhaite rester ;
- + **Une vision mitigée sur l'évolution des quartiers** avec une logique de « 1/3 – 1/3 – 1/3 » entre amélioration – dégradation – pas de changement ;
- + Des épisodes de **confinement qui n'ont pas aidés à se sentir bien** dans le quartier, notamment du fait d'un sentiment d'isolement ;
- + **Des sujets pointés : la propreté, la relation entre les habitants, la qualité des logements, l'évolution du commerce et des services aux publics ;**
- + **Un optimisme relativement faible** quant à l'avenir du quartier.

Des données de contexte, et leur évolution, toutes en nuances, avec :

- + Une évolution plutôt favorable de la demande d'emploi, avec des nuances ;
- + Une certaine stabilisation du taux de pauvreté dans les quartiers hormis une dégradation à Fleming la Reille et à Grazailles.

Des remontées qualitatives sur :

- + Un constat relativement partagé sur **l'affaiblissement de l'offre de commerces de proximité et de services aux publics** (cabinet médical, La Poste, crèche, pharmacie, piscine...), qui paraît appeler à une attention particulière en la matière ;
- + **Le désenclavement de certains quartiers**, soit avec une nouvelle offre de transports, soit à travers des travaux de réhabilitation ;
- + **Une forme d'aggravation des trafics illicites qui impacte la vie des gens et la capacité des professionnels à déployer une action**, avec des acteurs qui disent qu'ils sont « *en train de perdre* » certains quartiers, des logiques de décrochage notamment à Fleming (« bâtiment pris en otage », menaces,...) qui ne favorisent pas la dynamique partenariale ;
- + **Pour certains, un sujet de repli identitaire** qui peut se poser, notamment en lien avec l'approche religieuse ;
- + **Un quartier de centre ville qui reste « particulier »**, avec peu ou pas d'acteurs historiques, une difficulté à s'en saisir dans le cadre PDV, peu de points d'ancrage possibles (locaux disponibles vs. locaux privés), même si des choses tendent à se construire en termes d'animation pour les jeunes notamment.

+ Des avancées nombreuses et des marges de progression

Cohésion sociale

C'est « LE pilier » du CDV (69% de la programmation, là où il y a le plus d'actions), avec des acteurs qui s'identifient, se connaissent, partagent les constats, facilitant la dynamique partenariale

Une offre assez diversifiée, et riche à destination de la population, avec le sentiment que le volet a gagné en qualité, avec davantage de transversalité, un lien renforcé avec les centres sociaux, mais :

- + Des thématiques peu couvertes, la santé notamment (exemple des bilans santé)
- + Un impact particulier de la pandémie sur la culture (actions freinées voire arrêtées)
- + Des quartiers diversement « couverts » par le partenariat ou un acteur structurant de proximité (qui faciliterait la venue d'autres acteurs)
- + Des actions qui s'inscrivent dans le long terme, des actions parfois dépendantes aux crédits spécifiques, une capacité limitée à innover

Une ingénierie appréciée (PRE, LCD, appui d'ensemble), avec :

- + Des acteurs qui se sentent écoutés, un accompagnement qui fonctionne (favorisant la mobilisation sur l'AAP, l'appropriation des priorités, la mise en place et le bon déroulement des actions...)
- + Une logique bilatérale qui paraît primer, avec un enjeu pour + d'animation territoriale (mise en lien, co-construction de projet... valant au-delà du volet)

Emploi – développement économique

Une PDV qui permet de trouver un équilibre entre des interventions structurantes (le SPE notamment) et des interventions davantage « cousues mains »

Avec des résultants encourageants, dans un contexte qui reste fragile :

- + Une amélioration de la situation, avec une baisse du nombre de DE et une reprise de l'emploi qui bénéficie autant aux habitants des QPV qu'au reste de la Métropole (ce qui n'est pas vrai partout dans l'Aude)
- + BRSA ?

Une réussite qui fait consensus, avec CitésLab : montée en charge et consolidation du dispositif (implication partenariale, déploiement QPV et au-delà, liens avec le droit commun et notamment PE et l'expérience des bornes, un portage Agglo qui apparaît constituer une + valeur sur le repérage...)

Un volet peu ou pas animé, avec une articulation qui doit encore s'améliorer entre PDV et services de droit commun notamment de l'agglo, notamment sous l'angle du développement économique

Des sujets d'amélioration sur la place de l'entreprise dans les parcours, l'immersion professionnelle, le travail ensemble (se connaître, partager les bonnes pratiques, innover...), le 1^{er} contact

Cadre de vie et renouvellement urbain

Une action jugée ++ en termes d'aménagement urbain, qu'ont accompagnées des initiatives structurantes en lien avec la GUP, notamment sur l'entretien des quartiers et le groupement commande avec une intervention de la RQ sur les chantiers tremplin (croisant avec d'autres enjeux d'autres volets)

Une GUP qui a passé un cap, dont l'animation « anime le volet », avec :

- + Une convention signée en 2018 qui a permis de clarifier les missions de chacun, d'engager le travail, de mettre un cadre partenarial en place ;
- + Un système de suivi mis en place, mais une relative difficulté à opérationnaliser les réponses aux problématiques soulevées, notamment lorsque plusieurs acteurs sont concernés, ou encore dans la mobilisation de tous ;
- + Des diagnostics en marchant qui sont à la fois un succès et disposent d'une marge de progression.

Priorités transversales

Un sujet jeunesse plutôt pris à bras le corps ; une entrée égalité femmes – hommes investie sans constituer un élément saillant du CDV ; des avancées en cours du côté de la lutte contre les discriminations et sur la lutte contre la radicalisation (davantage que sur d'autres CDV).

+ Un socle de gouvernance qui doit permettre de passer un nouveau cap dans la dynamique CDV

→ **Un cadre de travail au rendez-vous, avec un besoin de se renforcer sur l'animation locale, la mobilisation autour des QPV, l'inscription dans le projet de territoire et la capacité à porter des stratégies différenciées par quartier** ←

Un cadre de gouvernance plutôt clair, avec un binôme EPCI – Etat qui fonctionne bien dans la durée, et **qui gagnerait à disposer d'un corpus renforcé en termes de pilotage**

Une mobilisation institutionnelle effective mais qui peut se renforcer, avec

- + Un engagement à géométrie variable parmi les signataires ;
- + Un esprit de fonctionnement entre la Ville et l'Agglo, qui permet d'avancer malgré les divergences politiques ;
- + Des institutions qui, en leur sein, s'appuient sur une mobilisation plus ou moins forte des services de droit commun (exemple à l'Agglo, un lien qui s'est renforcé avec les Centres sociaux, des liens qui demandent à se renforcer avec d'autres services) ;
- + Une place et un rôle plus effectif pour les habitants.

Un appel à projet dont le fonctionnement apparaît s'être fluidifié et avoir gagné en capacité à « faire bouger » le territoire, avec des interactions appréciées par le tissu local

Une équipe politique de la ville qui apporte **un cadre de travail de bonne tenue**

Le système partenarial a tenu pendant le COVID, qui a pu être « un révélateur » de la capacité des partenaires à faire face

Un cadre stabilisé, mais pour autant, un certain nombre de limites sont pointées, qu'il s'agisse de la capacité à renouveler la programmation, à faire des ponts entre les services et les interventions, à porter de nouvelles et structurantes initiatives communes et à fédérer le tissu d'acteurs, qui disent le souhait largement partagé de poursuivre encore plus loin la dynamique d'amélioration, d'innover plus :

- + Une majorité de reconductions dans la programmation ;
- + Un tissu d'acteurs à renforcer (en acteurs structurants comme structurés, en nouveaux acteurs) ;
- + Un besoin de davantage de liens et de scènes de partages, d'échanges, d'écoute, voire d'idéation, et de co-construction de projet.

Des avancées qui s'accompagnent d'**un certain nombre de questionnements, qui invite à animer davantage les volets et le contrat et à inscrire cette animation dans une stratégie qui d'une part se traduit et se différencie à l'échelle de chaque quartier et d'autre part se raccroche et s'intègre dans le projet de territoire** (de la ville et de l'Agglo)

- + Des dynamiques partenariales existent, mais elles peuvent être renforcées en dépassant des cadres qui restent encore souvent ceux d'un dispositif, ou d'un groupe d'acteurs autour d'une collaboration privilégiée, ou en lien avec la mobilisation autour de l'AAP.

+ Nos pistes de recommandations, à discuter par les partenaires

+ Le pilotage du contrat

- Disposer d'indicateurs resserrés et partagés
- Inscrire le contrat dans le projet de territoire et disposer de lignes directrices par quartier
- Renforcer la transversalité du contrat tant dans le suivi – pilotage que dans les liens entre politiques publiques (Jeunesse, Dév. éco, CLSPD, Cœur de ville, Habitat, mobilité, EN...)
- Impliquer les habitants dans les actions conduites et dans le pilotage du contrat de ville

+ La vie du Contrat

- Faire vivre une animation inter-quartier et interacteurs (mise en lien, partage d'information, réflexions et co-construction de projet) plus régulière
- Porter une ambition de sécurisation et de redynamisation à travers la programmation (pluri-annualité, nouveaux acteurs, renouvellement vs. innovation)



Le « cran » de transversalité et d'animation implique une réflexion sur les ressources en ingénierie.



+ Des enjeux plus opérationnels

- Renforcer la capacité à répondre aux besoins différenciés des quartiers (par exemple, la présence d'un acteur structurant sur Fleming, le déploiement du groupement de commande à d'autres QPV, une « ambition CDV » pour Bastide Pont Vieux...)
- Trouver des réponses (directe et indirecte) de tranquillité publique face aux trafics et à la délinquance notamment
- Veiller à l'accessibilité des services aux publics (accompagnement des publics + force d'influence)
- Investir le domaine de la santé
- Impliquer davantage des habitants dans la qualité du cadre de vie (actions de sensibilisation...)
- Renforcer le travail sur l'emploi des jeunes et la place du monde économique



Des opportunités à saisir avec l'écriture d'un prochain contrat pour mobiliser et déterminer des réponses appropriées largement

+ Parmi les principales pistes de travail abordées durant les échanges au cours du Comité de pilotage

Un enjeu de sécurisation / pérennisation des acteurs / interventions est mis en avant, à travers divers points :

- + La contractualisation pluriannuelle malgré l'annualisation des budgets, comme perspective conjointe des financeurs institutionnels ;
- + L'accompagnement de projets soutenus depuis longtemps par les crédits du contrat de ville, et qui ont fait leur preuve, à d'autres soutiens hors la programmation spécifique. Quels relais vers le droit commun ? Quel équilibre entre un mouvement d'accompagnement hors la programmation spécifique et la mise en place de relations pluriannuelles par ailleurs ?

Un enjeu de l'association des habitants est mis en avant, à travers plusieurs points :

- + Comme une condition de la réussite de l'intervention dans les quartiers ;
- + Avec une volonté de coconstruire, à mettre en œuvre à l'appui des Conseils citoyens et d'autres outils / espaces, comme les associations de locataires par exemple ;
- + Le potentiel « futur » nouveau contrat représente une occasion pour faire « quelque chose de marquant au niveau de la mobilisation des habitants », ne serait-ce que faire en sorte qu'ils aient l'information.

L'enjeu de la prise en compte des QPV dans le déploiement du Service Public de l'Insertion et de l'Emploi (SPIE), mis en œuvre par le Département et Pôle emploi, avec des articulations à trouver pour que le volet emploi – développement économique du contrat de ville mobilise les partenariats et les actions du SPIE dont les objectifs sont l'accompagnement du public et la mise en cohérence des politiques publiques.

L'enjeu des capacités d'animation sur le périmètre des QPV et dans le lien avec les autres politiques publiques et interventions sur les quartiers.

Parmi les différents points mis en avant lors du Comité de pilotage :

- + **L'évolution de la situation et les difficultés rencontrées en particulier sur Fleming** (à tous niveaux, en lien avec les parties communes des logements, les espaces publics, à l'école...), mais aussi sur Grazaillles ;
- + **La situation des Quartiers de veille active**, sur lesquels les besoins sont effectifs mais où l'écosystème partenarial est peu ou pas présent ;
- + **Le travail en direction des jeunes**, en lien avec les initiatives de la Mission locale, des articulations avec le CEJ.

pluricitē
GROUPE



LYON • PARIS • BORDEAUX